

Catalogue de l'Académie de l'OMPI

Programmes
d'enseignement,
de formation et de
perfectionnement
pour 2025





Catalogue de l'Académie de l'OMPI

Programmes
d'enseignement,
de formation et de
perfectionnement
pour 2025

Avant-propos du Directeur général

Aussi étonnant que cela puisse paraître, 45 demandes d'enregistrement de titres de propriété intellectuelle sont déposées chaque minute dans le monde. Derrière cette manne d'idées se trouvent des inventeurs et des créateurs avec leurs éclairs d'inspiration, mais aussi des entrepreneurs qui imaginent le prochain grand succès, des concepteurs qui harmonisent la fonction et la forme et des chercheurs qui repoussent les limites de la connaissance humaine. Cependant, pour que le potentiel d'une idée puisse être pleinement réalisé, les connaissances et les compétences en matière de propriété intellectuelle doivent être mises à la portée d'un plus grand nombre de personnes.

Pendant plus de vingt-cinq ans, l'Académie de l'OMPI s'est donné pour mission de transmettre ces connaissances et ces compétences dans le monde entier. En tant que premier centre mondial d'enseignement, de formation et de renforcement des compétences en matière de propriété intellectuelle, nous sommes fiers d'avoir formé plus de 1,3 million de participants dont plus de la moitié étaient des femmes et 75% étaient des jeunes. Une très grande majorité de nos étudiants, environ 96%, proviennent de pays en développement, de pays moins avancés et de pays en transition.

Notre principe directeur est simple : si l'étude théorique de la propriété intellectuelle a tout son sens pour les personnes qui souhaitent faire carrière dans ce domaine, nous devons aussi transmettre des compétences pratiques aux personnes qui souhaitent commercialiser une idée. Compte tenu du fait que 70% des demandes de titres proviennent désormais de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine, nos efforts doivent être véritablement d'envergure mondiale.

C'est pourquoi nous proposerons en 2025 plus de 50 cours en plus de 20 langues dans le cadre du Programme de formation en ligne de l'Académie. Ces cours porteront notamment sur des sujets tels que la propriété intellectuelle et le tourisme, la propriété intellectuelle et l'économie bleue, l'audit en matière de propriété intellectuelle et l'application des droits de propriété intellectuelle. Le Programme de formation en ligne offre par ailleurs un nouveau service appelé "IP EdTech" qui vise à combler le fossé en matière d'accès aux outils numériques d'enseignement de la propriété intellectuelle.

Il convient aussi de noter que 23 cours d'été de l'OMPI ont été mis en place dans le monde entier et que de nouveaux programmes conjoints de niveau master ont été lancés en différentes langues en Arabie saoudite, au Kazakhstan et au Maroc. De plus, un ensemble élargi de programmes de perfectionnement des cadres seront organisés en collaboration avec d'importants partenaires comme l'Office de propriété intellectuelle de Singapour International, l'Agence nationale d'innovation du Kenya et le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle à Strasbourg afin d'atteindre un plus grand nombre de spécialistes sur le terrain, notamment dans le secteur privé.

Dès lors, que vous débutiez dans le domaine de la propriété intellectuelle dans le but d'acquérir quelques compétences pratiques ou que vous soyez un(e) spécialiste du domaine cherchant à approfondir vos connaissances, n'hésitez pas à explorer notre catalogue pour voir ce que l'Académie de l'OMPI peut faire pour vous.

Le Directeur général,
Daren Tang

Préface

En 2025, l'Académie de l'OMPI va continuer de s'acquitter de son mandat principal, à savoir faciliter l'accès au renforcement des compétences en matière de propriété intellectuelle dans le monde entier, notamment dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition, en mettant davantage l'accent sur le perfectionnement des étudiants et la commercialisation de la propriété intellectuelle.

L'édition 2025 du *Catalogue des programmes d'enseignement, de formation et de perfectionnement de l'Académie de l'OMPI* propose un large éventail de cours couvrant les aspects fondamentaux et pluridisciplinaires de la propriété intellectuelle dans plusieurs langues et sous différentes formes : cours d'enseignement de base et de perfectionnement en ligne et mixtes, formations spécialisées des cadres et cours d'enseignement supérieur dans le cadre de programmes conjoints de master en propriété intellectuelle dans des universités renommées. Les programmes de cours ont été revus afin de mettre davantage l'accent sur les compétences pratiques, notamment dans des domaines tels que la commercialisation et la gestion de la propriété intellectuelle. Le catalogue comporte également des cours de spécialisation pour les entrepreneurs, les exportateurs, les chercheurs, les inventeurs et les gestionnaires de propriété intellectuelle, afin de leur apporter les connaissances et les compétences techniques nécessaires pour utiliser le système de la propriété intellectuelle en vue de soutenir la croissance des entreprises et la création d'emplois.

Les cours sont dispensés en étroite coopération avec des institutions partenaires et avec la collaboration d'experts universitaires externes et indépendants. La solide réputation de l'Académie repose sur la diversité de son offre de cours, la qualité de l'enseignement qu'elle dispense, sa crédibilité en tant que source neutre et impartiale de savoirs et son vaste réseau international d'institutions partenaires respectées.

Les atouts et les nouveautés des cours proposés par l'Académie en 2025 sont résumés ci-après :

- En 2025, plus de 50 programmes de cours et de formation en ligne et mixtes seront proposés dans le cadre du Programme de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI; ils seront dispensés en plus de 20 langues, notamment les six langues officielles des Nations Unies et le portugais. Les offres de ce programme continueront de s'élargir à de nouveaux publics cibles, en intégrant un programme de formation à la propriété intellectuelle destiné aux diplomates, aux fonctionnaires chargés du commerce et à des personnes privées. Les nouveaux cours (la propriété intellectuelle et le tourisme, la propriété intellectuelle et le sport, l'application des droits de propriété intellectuelle, l'audit en matière de propriété intellectuelle) mettront de plus en plus l'accent sur l'utilisation de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de stratégie commerciale, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME).
- Le Programme de formation en ligne s'appuie sur une plateforme informatique spécialisée de pointe et sur un réseau de plus de 400 formateurs répartis dans le monde entier pour offrir ses cours en ligne et ses cours mixtes.

- La portée, l'accessibilité et le coût abordable du Programme de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI en font une ressource unique de formation à la propriété intellectuelle au niveau mondial. Les cours favorisent une formation axée sur les compétences, et plus généralement sur les programmes nationaux de renforcement des compétences en matière de propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires nationaux, et ils sont organisés en étroite collaboration avec les partenaires locaux, notamment les offices de propriété intellectuelle, les universités, les instituts nationaux de formation à la propriété intellectuelle et les institutions d'aide aux entreprises.
- Outre les cours ordinaires présentés dans le catalogue, le Programme de formation en ligne propose des services d'évaluation et de certification axés sur les compétences et fournit un cadre général permettant aux États membres de mettre en place leurs propres processus nationaux de certification en matière de propriété intellectuelle. Il continuera également à encourager les centres nationaux de formation à la propriété intellectuelle à adapter et à exploiter les cours en ligne et mixtes proposés par l'OMPI.
- Le Programme de formation en ligne offrira par ailleurs son nouveau service à la demande "IP EdTech" qui permet de créer des solutions numériques sur mesure d'enseignement et de formation en ligne et en présentiel dans le domaine de la propriété intellectuelle à l'intention des institutions et des universités nationales des États membres.
- L'Académie continue d'offrir son appui aux diplomates et aux fonctionnaires chargés du commerce au travers de son Programme de formation à la propriété intellectuelle spécialement destiné à ces personnes, qui est proposé en coopération avec des écoles et des instituts diplomatiques nationaux. Ce programme aidera les diplomates et les fonctionnaires chargés du commerce à acquérir une compréhension plus profonde des notions fondamentales de la propriété intellectuelle, de l'importance de la propriété intellectuelle pour le développement et la croissance économique et de la pertinence de la propriété intellectuelle au regard de certains grands problèmes mondiaux.
- En 2025, l'Académie continuera de donner accès à l'enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle aux pays en développement, aux pays les moins avancés et aux pays en transition en établissant de nouveaux accords de coopération et en allouant des ressources pour aider les universités partenaires actuelles à améliorer l'accès à l'enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle. La priorité en 2025 consistera à poursuivre le renforcement des compétences pratiques transmises par ces programmes grâce à une augmentation du nombre de formations en présentiel auprès des institutions partenaires, des stages, des affectations de personnel et des travaux de recherche permettant d'appliquer les connaissances en matière de propriété intellectuelle face aux défis du quotidien.
- Quatre nouveaux programmes conjoints de master en propriété intellectuelle seront proposés en 2025, avec de meilleures offres de spécialisation dans un plus grand nombre de régions et de langues.
- Les cours d'été de l'OMPI se poursuivront en 2025, en coopération avec des partenaires du monde entier. Sur la base des expériences de ces dernières années, une combinaison de programmes en ligne, en présentiel et mixtes sera proposée. Le contenu de ces cours a été modifié afin d'augmenter le nombre de sessions interactives et de mettre davantage l'accent sur le renforcement des compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle.
- Une nouvelle série de programmes mixtes et spécialisés de perfectionnement des cadres sera également proposée en 2025. Ces programmes visent à apporter aux participants, notamment ceux issus du secteur privé, des compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle à l'aide d'études de cas, d'exercices de simulation et de travaux de groupe sur des thèmes tels que la commercialisation de la propriété intellectuelle, la gestion des actifs incorporels, la concession de licences et le développement de la notoriété, en plus de l'offre existante du Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.
- L'Académie coopérera étroitement avec les institutions nationales de formation à la propriété intellectuelle pour les aider à adapter les cours et les services de perfectionnement destinés aux PME de divers secteurs de la création et de l'innovation, en leur transmettant les connaissances nécessaires pour mieux tirer parti du système de la propriété intellectuelle. En outre, le programme de ces institutions offre désormais au public la possibilité de suivre un cours gratuit qui a été élaboré en tenant compte des idées et des connaissances acquises au cours de la mise en place de nouvelles institutions.

Ce catalogue présente toutes les offres de formation proposées par l'Académie de l'OMPI en 2025 en détaillant le contenu de chaque cours. Il propose aux participants potentiels des informations sur les modalités d'admission, les formalités d'inscription, les calendriers, les procédures de sélection et les voyages, ainsi que d'autres informations utiles.

Important

Les activités de formation de l'Académie de l'OMPI étant susceptibles de changer en cours d'année, veuillez consulter le site Web www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/ pour obtenir des informations à jour.

Table des matières

PROGRAMME DE FORMATION EN LIGNE À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE 11

Informations générales sur le programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle 11

Cours généraux de formation en ligne suivis à un rythme individuel 17

1. Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001) 17
2. Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) V2.0 19
3. Introduction générale au Traité de coopération en matière de brevets (DL-101-PCT) 22
4. Cours de spécialisation sur les notions essentielles de droit des brevets (DL-170) 23
5. Didacticiel en ligne sur l'utilisation de l'information en matière de brevets (DL-177) 24
6. Cours en ligne du Consortium pour des livres accessibles (ABC) sur la production de livres en format accessible 25
7. Panorama de la propriété intellectuelle 2.0 (DL-IP PANORAMA) 26

Cours de perfectionnement en ligne encadrés par un formateur 27

8. Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201) 27
9. Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles (DL-203) 29
10. Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales (DL-205-UPOV) 31
11. Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) 32
12. Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302) 34
13. Cours de spécialisation sur le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (DL-303) 36
14. Cours de spécialisation sur le système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles industriels (DL-304) 37
15. Cours de perfectionnement sur l'examen des demandes de droits d'obtenteur (DL-305-UPOV) 38
16. Cours de perfectionnement sur la procédure de médiation et d'arbitrage en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317) 39
17. Cours de perfectionnement sur la recherche d'informations en matière de brevets (DL-318) 40
18. Cours de perfectionnement sur les principes applicables à la rédaction des demandes de brevet (DL-320) 42
19. Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450) 44
20. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des juristes (DL-501) 46
21. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des titulaires de droits (DL-502) 48
22. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des organisations de gestion collective (DL-503) 50
23. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des décideurs (DL-506) 52
24. Cours de perfectionnement sur les licences logicielles, y compris open-source (DL-511) 54

Cours encadrés par un formateur/cours de spécialisation	55
25. Cours sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie à l'intention des cadres (DL-427)	55
26. Formation sur WIPO Connect (DL-550)	57
27. Cours de spécialisation sur l'élaboration de projets fructueux dans le cadre du Plan d'action de l'OMPI pour le développement (DL-620)	58
Collaboration dans le domaine de la formation en ligne à la propriété intellectuelle	59
28. Cours à l'intention des cadres sur la promotion de l'accès aux technologies médicales et à l'innovation organisé par l'OMS-OMPI-OMC (DL-701)	59
29. Patent X – Cours de certification sur le droit des brevets et la santé publique mondiale	60
Cours de certification et cours d'enseignement mixte	61
30. Cours de perfectionnement international sanctionné par un certificat sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle (AICC)	61
31. Cours de certification sur l'incidence de la propriété intellectuelle – Certification pour l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire (IPCC)	63
32. Programme international de formation à la rédaction de brevets de l'OMPI (IPDTP)	65
33. Programme de certification à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI – Certificat de niveau initial	67
34. Programme de certification de l'OMPI à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) – Spécialisation en "recherche de brevetabilité"	69
Formation ciblée	71
35. Cours général sur la propriété intellectuelle à l'intention des juges (DL-JTIP)	71
36. Programme de formation en propriété intellectuelle destiné aux diplomates et aux responsables du commerce (IPDTO)	72
37. Cours à l'intention des dirigeants sur la propriété intellectuelle, la science et l'innovation pour les femmes scientifiques et les innovatrices	73
38. Cours sur la propriété intellectuelle et les exportations à l'intention des cadres (DL-730)	74
39. Programme de formation sur la gestion du capital intellectuel à l'intention des micro, petites et moyennes entreprises et des entrepreneurs	75
Services à la demande	76
40. Personnalisation et traduction des cours de formation en ligne à la propriété intellectuelle	76
41. Technologie didactique destinée à la propriété intellectuelle (IP EdTech)	76
42. La propriété intellectuelle pour les services destinés à la jeunesse (IP4Youth)	77
43. Programme destiné aux ambassadeurs de la propriété intellectuelle auprès de la jeunesse (sur désignation)	78
44. Programme sur la propriété intellectuelle destiné aux enseignants et aux décideurs (IP4Teachers)	79
45. Cours de spécialisation de l'Académie de l'OMPI	81
Nouveaux cours pilotes	82
46. Cours de spécialisation sur l'application des droits de propriété intellectuelle	82
47. Didacticiel en ligne sur l'analyse de brevets	82
48. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et le tourisme	83
49. Cours général sur la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat dans le sport	83
50. Cours d'introduction au transfert de biotechnologies	83
51. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle dans l'économie bleue	84
52. Cours de spécialisation sur les audits en matière de propriété intellectuelle	84
53. Cours de spécialisation sur le financement et la valorisation de la propriété intellectuelle	84
54. Cours général de prise en main de PATENTSCOPE (base de données mondiale de brevets)	85
55. Feuille de route sur la propriété intellectuelle à l'intention des entrepreneurs	85

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES	86
Informations générales et pratiques	86
Formation à l'intention des fonctionnaires nationaux	89
1. Programme OMPI-OMC de perfectionnement des cadres sur des questions de propriété intellectuelle à l'intention de hauts fonctionnaires nationaux	89
2. Cours de perfectionnement organisé par l'OMPI et le RGNIIPM à l'intention des examinateurs de brevets	91
3. Cours sur les indications géographiques organisé par l'OMPI et le SAKPATENTI à l'intention des cadres	92
4. Cours organisé par l'OMPI et l'OPIIC à l'intention des cadres	94
5. Cours organisé par l'OMPI et le KIPO sur les politiques, la législation et les examens dans le domaine des dessins et modèles industriels	95
6. Cours organisé par l'OMPI et le KIPO sur la stratégie, le droit et les examens en matière de marques	96
7. Cours organisé par l'OMPI et le KIPO sur la stratégie, le droit et les examens en matière de brevets	97
8. Cours organisé par l'OMPI et le BCC sur le droit d'auteur et les droits connexes à l'intention des cadres	98
9. Cours organisé par l'OMPI, le CEIPI et l'INPI sur la propriété intellectuelle, le transfert de technologie et la concession de licences à l'intention des cadres	100
Formation à la propriété intellectuelle à l'intention des spécialistes de la propriété intellectuelle des secteurs public et privé (autofinancée)	101
10. Cours organisé par l'OMPI et l'IPOS à l'intention des cadres	101
11. Cours organisé par l'OMPI et la KeNIA à l'intention des cadres	103
PROGRAMME DESTINÉ AUX ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES	105
Partenariats universitaires et programmes conjoints de niveau master dans le domaine de la propriété intellectuelle	105
1. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Université de Turin, l'École de gestion de Turin (SAA) et le Consortium pour la recherche et l'enseignement permanent à Turin (Italie)	108
2. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe)	110
3. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et l'Université de Yaoundé II (UY II) à Yaoundé (Cameroun)	112
4. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en droit des brevets et des dessins et modèles proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office turc des brevets et des marques et l'Université d'Ankara (Türkiye)	114
5. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en propriété industrielle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tongji à Shanghai (Chine)	116
6. Master en propriété intellectuelle et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Institut national de la propriété industrielle de l'Argentine (INPI) et l'Université de San Andrés à Buenos Aires (Argentine)	117
7. Master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de Pologne et l'Université jagellonienne à Cracovie (Pologne)	119
8. Master en propriété intellectuelle et politiques de développement proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST) de la République de Corée, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'École de politique et de gestion publiques de l'Institut coréen de développement (École KDI) à Sejong (République de Corée)	121
9. Master en droit des technologies numériques et de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université IE à Madrid (Espagne)	123
10. Master en gestion de la propriété intellectuelle et de l'innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de sciences sociales de Singapour, à Singapour	124
11. Master en propriété intellectuelle et en transfert de technologie proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de la République de Bulgarie et l'Université de Sofia à Sofia (Bulgarie)	125

12. Master en droit de la propriété intellectuelle et en gestion proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Bureau du Contrôleur général des brevets, des dessins et modèles industriels et des marques de l'Inde et l'Université nationale de droit de Delhi (NLUD) à New Delhi (Inde)	126
13. Master en droit de la propriété intellectuelle et en politique de l'innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tsinghua à Pékin (Chine)	128
14. Master en droit de la propriété intellectuelle et en droit des affaires proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de la justice de la République du Kazakhstan, le Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur de la République du Kazakhstan et l'Université Maqsut Narikbayev à Astana (Kazakhstan) (nouveau)	129
15. Master en propriété intellectuelle, entrepreneuriat et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP) et l'Université Umm Al Qura (UQU) à la Mecque (Arabie saoudite) (nouveau)	131
16. Master en propriété intellectuelle et innovation à l'intention des cadres proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), le Ministère de l'industrie et du commerce du Maroc et l'Université Mohammed VI polytechnique (UM6P) à Ben Guerir, Maroc (nouveau)	133
17. Master en sciences dans le domaine de la politique publique et du développement humain avec une spécialisation en gouvernance de l'innovation, proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université des Nations Unies – Centre de recherche économique et sociale et de formation de Maastricht pour l'innovation et la technologie (UNU-MERIT) à Maastricht (Pays-Bas) (nouveau)	135

Autres partenariats et colloques universitaires à l'intention des enseignants et des chercheurs en propriété intellectuelle **136**

1. Conférence des chercheurs en propriété intellectuelle et innovation d'Asie (IPIRA) : du 4 au 6 avril 2025 à Tokyo (Japon)	136
2. Conférence européenne des chercheurs en propriété intellectuelle (IPRE) : juin 2025 à Genève (Suisse)	137
3. Conférence sur la propriété intellectuelle et l'innovation en Amérique latine (IPILA) : octobre 2025 à Buenos Aires (Argentine)	138
4. Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle : du 3 au 14 février 2025 à Genève (Suisse)	139

PROGRAMME DES COURS D'ÉTÉ DE L'OMPI **140**

Informations générales sur les cours d'été de l'OMPI **140**

Cours d'été de l'OMPI – Contenu général et structure **141**

Cours d'été de l'OMPI en 2025 **143**

PROGRAMME DES INSTITUTIONS DE FORMATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (IPTI) **145**

Informations générales sur le programme des institutions de formation en matière de propriété intellectuelle **145**

1. Stratégies de formation en matière de propriété intellectuelle (IPTI-001)	147
--	-----

PROGRAMME DE FORMATION EN LIGNE À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Informations générales sur le programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle

1. Objectifs

En s'appuyant sur les technologies numériques pour faciliter la mise en place de programmes de formation sous des formats virtuels et mixtes, le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle de l'Académie de l'OMPI vise à améliorer l'accès des connaissances en matière de propriété intellectuelle à l'échelle mondiale, en les rendant accessibles à tous quel que soit le lieu, le contexte socioéconomique, le secteur économique ou le groupe linguistique concernés.

2. Historique

En 1999, l'Académie de l'OMPI a adopté la formule novatrice de la formation en ligne en misant sur le potentiel d'Internet pour élargir son action éducative. Depuis son lancement, plus d'un million de personnes réparties dans le monde entier ont suivi au moins un cours en ligne ou mixte proposé par l'OMPI.

3. Domaine et portée de la formation

L'Académie de l'OMPI intègre des méthodes d'enseignement et une pédagogie qui accompagnent le processus d'apprentissage en ligne, à savoir la taxonomie de Bloom. Il s'agit d'une technique d'apprentissage fondée sur la psychologie cognitivo-comportementale où l'on apprend à "mémoriser, comprendre, appliquer, évaluer et créer". La conception pédagogique du cours s'appuie sur les principes de l'Université ouverte du Royaume-Uni : "enseigner, interroger et évaluer" la capacité de l'apprenant à appliquer et à réaliser des tâches à différents intervalles de temps. La mise en œuvre simultanée de ces deux systèmes favorise une transmission efficace de l'information et des savoirs entre les enseignants et les apprenants dans un environnement virtuel.

L'Académie de l'OMPI travaille en réseau avec d'autres institutions qui assurent des formations à la propriété intellectuelle par l'intermédiaire du Programme de formation en ligne pour allier connaissances formelles et expertise pédagogique dans la conception et la mise au point des cours. Les partenariats conclus avec des offices de propriété intellectuelle, des universités, des organisations internationales et des institutions du monde entier engagés dans le domaine de la propriété intellectuelle permettent à l'Académie de repérer des groupes cibles d'experts susceptibles de participer en tant qu'auteurs à la création de contenus par l'apport de documents didactiques traitant de cas nationaux ou régionaux.

Les cours proposés dans le cadre de la formation en ligne comprennent notamment des cours généraux suivis à un rythme individuel, des cours de perfectionnement encadrés par un formateur et des cours mixtes (qui associent un enseignement en ligne et une formation en présentiel) couvrant tous les aspects de la propriété intellectuelle. Les cours de formation en ligne de l'Académie sont hébergés sur un portail dédié appelé le Centre de formation en ligne de l'OMPI, qui comporte des forums de discussion en ligne, un système de courrier électronique et des cours en ligne donnés en direct, et qui permet aux apprenants et aux enseignants d'interagir librement pendant les cours.

L'Académie de l'OMPI est la seule institution au monde à proposer régulièrement un catalogue étoffé de cours en ligne sur la propriété intellectuelle en plus de sept langues, ainsi qu'un suivi pédagogique. L'importance accordée à la diversité linguistique et au soutien pédagogique et administratif en ligne constitue l'un des traits distinctifs du Programme de formation en ligne.

L'Académie de l'OMPI, qui n'a cessé de développer toujours plus de ressources didactiques de haute qualité à l'intention de tous, a lancé le système IP EdTech, un nouveau service à la demande qui permet de créer des solutions numériques sur mesure d'enseignement et de formation en ligne et en présentiel dans le domaine de la propriété intellectuelle à l'intention des institutions et des universités nationales des États membres. Ce système vise à combler le fossé en matière d'accès aux outils numériques d'enseignement de la propriété intellectuelle, et il peut à présent être demandé par les offices nationaux de la propriété intellectuelle et les établissements qui assurent un enseignement dans ce domaine.

Le Cours d'introduction à la propriété intellectuelle (DL-001), le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) et la plupart des cours de perfectionnement sont désormais dispensés dans les six langues officielles des Nations Unies (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe), ainsi qu'en portugais, et la traduction dans d'autres langues se poursuit. En 2025, le Programme de formation en ligne continuera de proposer des certifications et des cours mixtes à l'intention des cadres et des dirigeants qui associent l'apprentissage en ligne et les possibilités d'encadrement en présentiel pour des personnes issues de petites et moyennes entreprises et de secteurs axés sur l'innovation.

Les cours généraux suivis à un rythme individuel sont les suivants :

- Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001)
- Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), également accessible dans un format adapté aux personnes ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés
- Introduction au Traité de coopération en matière de brevets (DL-101-PCT)
- Cours de spécialisation sur les notions essentielles de droit des brevets (DL-170)
- Didacticiel sur l'utilisation de l'information en matière de brevets (DL-177)
- Cours en ligne du Consortium pour des livres accessibles (ABC) sur la production de livres en format accessible
- Panorama de la propriété intellectuelle 2.0 (DL-IP PANORAMA)

Les cours de perfectionnement encadrés par un formateur sont les suivants :

- Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201)
- Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles (DL-203)
- Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales (DL-205-UPOV)
- Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301)
- Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302)
- Cours de spécialisation sur le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (DL-303)
- Cours de spécialisation sur le système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles industriels (DL-304)
- Cours de perfectionnement sur l'examen des demandes de droits d'obtenteur (DL-305-UPOV)
- Cours de perfectionnement sur la procédure de médiation et d'arbitrage en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317)
- Cours de perfectionnement sur la recherche d'informations en matière de brevets (DL-318)
- Cours de perfectionnement sur les principes applicables à la rédaction des demandes de brevet (DL-320)
- Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)
- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des juristes (DL-501)
- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des titulaires de droits (DL-502)

- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des organisations de gestion collective (DL-503)
- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des décideurs (DL-506)
- Cours de perfectionnement sur la concession de licences de logiciels, y compris les logiciels libres (DL-511)

Les cours encadrés par un formateur ou cours de spécialisation à l'intention des cadres sont les suivants :

- Cours sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie à l'intention des cadres (DL-427)
- Formation au système WIPO Connect (DL-550)
- Cours de spécialisation sur l'élaboration de projets relevant du Plan d'action de l'OMPI pour le développement (DL-620)

Les cours du Programme de formation en ligne dans le domaine de la collaboration comportent notamment le cours suivant :

- Cours sur la promotion de l'accès aux technologies et à l'innovation dans le domaine médical à l'intention des cadres organisé par l'OMS, l'OMPI et l'OMC (DL-701)
- Patent X – Cours de certification sur le droit des brevets et la santé publique mondiale

Les cours de certification et d'enseignement mixte, qui associent l'enseignement en ligne et la formation en présentiel, sont notamment les suivants :

- Cours et certification internationaux de perfectionnement sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle
- Cours sur l'incidence de la propriété intellectuelle – Certification pour l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire
- Programme international de formation de l'OMPI dans le domaine de la rédaction des demandes de brevet
- Programme de certification à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI :
 - Certificat de niveau initial
 - Certificat de spécialisation en "recherche sur la brevetabilité"

Le Programme de formation en ligne s'est davantage axé sur le service aux parties intéressées qui sont sous-représentées dans l'écosystème de la propriété intellectuelle. La liste des formations ciblées est la suivante :

- Cours à l'intention des dirigeants sur la propriété intellectuelle, la science et l'innovation pour les femmes scientifiques et les innovatrices
- Cours général sur la propriété intellectuelle à l'intention des juges (DL-JTIP)
- Programme de formation à la propriété intellectuelle à l'intention des diplomates et des fonctionnaires chargés du commerce (IPDTO)
- Cours sur la propriété intellectuelle et les exportations à l'intention des cadres (DL-730)
- Programme de formation sur la gestion du capital intellectuel à l'intention des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et des entrepreneurs

Une formation peut en outre être proposée à la demande pour les services suivants :

- Personnalisation et traduction de cours de formation en ligne à la propriété intellectuelle
- IP EdTech
- Formations à la propriété intellectuelle pour les services destinés à la jeunesse (IP4Youth)
- Programme destiné aux ambassadeurs de la propriété intellectuelle
- Programme sur la propriété intellectuelle destiné aux enseignants et aux décideurs (IP4Teachers)
- Cours de spécialisation de l'Académie de l'OMPI

De nouveaux cours pilotes sont proposés, notamment les suivants :

- Cours de spécialisation sur l'application des droits de propriété intellectuelle
- Didacticiel en ligne sur l'analyse de brevets
- Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et le tourisme
- Cours général sur la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat dans le sport
- Introduction au transfert de biotechnologie
- Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle dans l'économie bleue
- Cours de spécialisation sur les audits en matière de propriété intellectuelle
- Cours de spécialisation sur le financement et la valorisation de la propriété intellectuelle
- Cours général de prise en main de PATENTSCOPE (base de données mondiale de brevets)
- Feuille de route sur la propriété intellectuelle à l'intention des entrepreneurs

4. Enseignement

Les cours de spécialisation et de perfectionnement sont dispensés par des formateurs internes et quelque 400 professionnels extérieurs spécialistes de la propriété intellectuelle.

5. Plan des cours

Chaque cours est organisé en modules et s'accompagne d'une liste de résultats pédagogiques attendus. Ces résultats détaillent les compétences que chaque participant doit maîtriser à la fin d'un module. Chaque module s'accompagne d'outils d'auto-évaluation stratégiquement répartis afin de permettre aux apprenants d'évaluer tant le niveau de connaissance atteint que les progrès réalisés, ainsi que leur capacité à mettre en œuvre les notions et les faits étudiés tout au long du cours.

6. Enseignement dynamique sur les questions d'actualité en matière de propriété intellectuelle et besoins des apprenants

Les cours sont adaptés aux besoins dynamiques des apprenants et portent notamment sur des études de cas, des décisions historiques et des traités concernant le domaine concerné.

7. Public cible

Les cours de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI s'adressent à tout un éventail d'utilisateurs finaux, notamment des professionnels du domaine, des créateurs et toute personne manifestant un intérêt pour ce domaine. Outre les employés des offices de la propriété intellectuelle, des groupes cibles tels que des juristes, des agents de brevets, des ingénieurs, des artistes, des interprètes ou exécutants, des économistes, des journalistes, des entrepreneurs, des chefs d'entreprise et des étudiants peuvent également bénéficier des cours sur mesure proposés par l'Académie, qui traitent aussi bien des aspects généraux que de questions particulières de la propriété intellectuelle.

Conformément à l'engagement pris par l'OMPI en matière d'accessibilité, l'Académie a inclus des cours de formation en propriété intellectuelle sous un format accessible dans le Programme de formation en ligne à l'intention des personnes ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés. Le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) et le Cours en ligne sur la production de livres accessibles rédigé par le Consortium de l'OMPI pour des livres accessibles (ABC) sont disponibles en format accessible dans les six langues officielles des Nations Unies (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe) ainsi qu'en portugais. D'autres cours de perfectionnement seront progressivement ajoutés aux cours disponibles en format accessible.

8. Institutions partenaires

En réponse à la demande croissante de connaissances en matière de propriété intellectuelle de la part des PME et des milieux d'affaires des pays en développement et des pays les moins avancés, le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle recherche en permanence de nouveaux partenaires internationaux et nationaux pour élaborer des ressources de formation et de renforcement des capacités à l'intention d'utilisateurs et de fournisseurs de services jouant un rôle essentiel au sein du système de la propriété intellectuelle. Ces partenariats sont notamment les suivants :

- Un partenariat avec l'Institution nationale chargée de transformer l'Inde (Gouvernement indien) en vue de concevoir et de mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle à l'échelle nationale, régionale et interrégionale en Inde et dans d'autres pays.
- Un partenariat établi et entretenu de longue date avec l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'Association coréenne pour l'invention et la promotion (KIPA) pour élaborer et proposer chaque année un Cours de perfectionnement international sanctionné par un certificat sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle (AICC), et un Cours à l'intention des dirigeants sur la propriété intellectuelle, la science et l'innovation pour les femmes scientifiques et les innovatrices.
- L'OMPI et les institutions diplomatiques nationales de 11 États membres ont conclu des accords officiels pour offrir des formations sur mesure et durables en matière de propriété intellectuelle à leur corps diplomatique dans le cadre du programme de formation spécialisée de l'Académie de l'OMPI à l'intention des diplomates et des fonctionnaires chargés du commerce.
- Des versions chinoises des cours de formation en ligne sont proposées depuis la Chine depuis 2017 en coopération avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle chinois (CIPTC). De même, un accord conclu en 2017 avec l'Institut national de la propriété industrielle du Brésil (INPI-Brésil) a offert un autre excellent modèle pour le transfert de la gestion et de l'administration des cours de l'Académie aux parties intéressées nationales afin qu'ils soient dispensés dans la langue locale.
- La collaboration se poursuit avec d'autres organisations internationales, notamment l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour proposer un Cours à l'intention des cadres sur la promotion de l'accès aux technologies et à l'innovation dans le domaine médical (DL-701), ainsi qu'avec l'UNESCO par le biais du Cours à l'intention des dirigeants sur la propriété intellectuelle, la science et l'innovation pour les femmes scientifiques, et avec la CNUCED dans le cadre de son initiative sur le commerce électronique à l'intention des femmes.

9. Inscription

Les personnes intéressées par les offres de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI sont invitées à consulter le Catalogue des formations sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI pour découvrir la liste des cours proposés. La procédure d'inscription est facilitée grâce à l'interface d'inscription et de paiement de l'Académie (ARPI), un système électronique qui permet aux étudiants potentiels de s'inscrire au cours et de suivre l'état d'avancement de leur demande.

10. Évaluation

La procédure d'évaluation du Programme d'enseignement à distance vise à tester les capacités des étudiants à mettre en pratique les données et notions enseignées. Elle comporte un examen final unique (test écrit ou examen sous forme de questionnaire à choix multiple) proposé aux participants par l'intermédiaire du système de gestion de la formation en ligne de l'Académie, appelé le Centre de formation en ligne de l'OMPI.

Les étudiants disposent de différents délais pour passer leur examen final; selon le cours, ils disposent de deux heures à 10 jours pour envoyer leurs réponses, via le système de gestion de l'enseignement à distance, à leur formateur qui leur attribuera une note.

11. Frais d'inscription

Tous les cours généraux suivis à un rythme individuel sont dispensés gratuitement à toutes les personnes inscrites.

Les frais d'inscription aux cours encadrés de perfectionnement et de formation des cadres sont déterminés en fonction du pays de nationalité du participant de la manière suivante :

Étudiants

Pays en développement, pays les moins avancés et pays en transition	40 USD
Pays industrialisés	200 USD

Professionnels

Pays en développement, pays les moins avancés et pays en transition	60 USD
Pays industrialisés	320 USD

Universitaires

Pays en développement, pays les moins avancés et pays en transition	40 USD
Pays industrialisés	200 USD

Fonctionnaires nationaux (y compris des offices de propriété intellectuelle)

Pays en développement, pays les moins avancés et pays en transition	Possibilité d'obtenir une bourse d'études
Pays industrialisés	Voir les critères de tarification pour les professionnels

On trouvera une liste actualisée des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition dont les ressortissants peuvent bénéficier de frais d'inscription réduits sur le site Web de l'académie de l'OMPI à l'adresse suivante : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/ip-elearning/country-list.

Les cours de certification et les cours d'enseignement mixtes peuvent être payants car le nombre de bourses ou d'aides financières proposées est limité.

1. Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001)

Description	<p>Ce cours d'introduction apporte aux participants une connaissance des aspects fondamentaux de la propriété intellectuelle : le droit d'auteur et les droits connexes, les marques, les brevets, les indications géographiques, les dessins et modèles industriels. Par ailleurs, il aborde des sujets actuels ayant une incidence sur la propriété intellectuelle tels que les obtentions végétales, la concurrence déloyale, l'application des droits de la propriété intellectuelle et les questions émergentes concernant la propriété intellectuelle.</p> <p>Chacun des 12 modules comprend des outils d'auto-évaluation répartis stratégiquement pour aider les participants à déterminer leur niveau de connaissance et à tester leur capacité à appliquer les notions et les éléments principaux appris pendant le cours.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend 12 modules dont l'objectif est de permettre aux participants d'acquérir progressivement une connaissance des grandes notions de la propriété intellectuelle :</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle- Module 2 : Présentation générale de la propriété intellectuelle- Module 3 : Droit d'auteur- Module 4 : Droits connexes- Module 5 : Marques- Module 6 : Indications géographiques- Module 7 : Dessins et modèles industriels- Module 8 : Brevets- Module 9 : Obtentions végétales- Module 10 : Concurrence déloyale- Module 11 : Application des droits de la propriété intellectuelle- Module 12 : Questions émergentes concernant la propriété intellectuelle – propriété intellectuelle et développement
Examen final	<p>Le cours ne comporte aucun examen final. Chaque module comprend une série de questions d'auto-évaluation pour encourager l'apprenant à s'inscrire au cours de niveau supérieur, à savoir le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101).</p>
Durée	<p>Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude de ces documents nécessite trois heures.</p>
Public cible	<p>Le cours s'adresse à toute personne souhaitant acquérir une connaissance générale des principes de base de la propriété intellectuelle.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr.</p>
Langue d'enseignement	<p>Ce cours est actuellement proposé dans les six langues officielles des Nations Unies (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe), ainsi qu'en portugais. Des versions en d'autres langues, telles que l'albanais et l'ouzbek, sont proposées par chaque office national de propriété intellectuelle concerné.</p>

Version(s) personnalisée(s) pour un pays*	<ul style="list-style-type: none">- Albanie : une version adaptée du cours DL-001 est proposée en albanais en collaboration avec la Direction générale de la propriété industrielle à l'adresse https://dppi.gov.al/.- Chine : une version chinoise du cours DL-001 est proposée en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine à l'adresse http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0.- Ouzbékistan : une version adaptée du cours DL-001 est proposée par l'Agence de la propriété intellectuelle, qui relève du Ministère de la justice d'Ouzbékistan à l'adresse https://my.ima.uz/study-v1/main/index.
Frais d'inscription	Le cours est dispensé à toute personne inscrite sous réserve de l'octroi d'une bourse.

* Un certain nombre de cours de l'Académie de l'OMPI ont été adaptés à la demande d'États membres et sont disponibles dans la langue nationale du pays concerné. Ces cours tiennent compte de la législation et de certains cas d'espèce propres à celui-ci.

2. Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) V2.0

Ce cours est disponible en format accessible pour les personnes ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés.

Description	<p>Ce cours se fonde sur les notions abordées dans l'Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001). Il offre aux participants une présentation plus complète des principaux domaines du droit de la propriété intellectuelle, tout en étant indispensable pour étudier de manière plus approfondie des domaines plus spécifiques du droit de la propriété intellectuelle.</p> <p>Pour renforcer son avantage concurrentiel et améliorer l'expérience d'apprentissage en associant technologie et pédagogie, l'interface pédagogique du cours DL-101 a été remaniée. La version révisée (DL-101 V2.0) est disponible en anglais et les versions dans les autres langues des Nations Unies seront également remaniées à l'avenir.</p> <p>Chaque module comprend des outils d'auto-évaluation répartis stratégiquement pour aider les participants à déterminer leur niveau de connaissance et leurs progrès, ainsi que leur capacité à appliquer les notions et les éléments présentés dans le cours.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend 13 modules suivis d'un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle- Module 2 : Droit d'auteur- Module 3 : Droits connexes- Module 4 : Marques- Module 5 : Indications géographiques- Module 6 : Dessins et modèles industriels- Module 7 : Brevets- Module 8 : Concurrence déloyale- Module 9 : Traités de l'OMPI- Module 10 : Protection des obtentions végétales- Module 11 : Introduction aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques- Module 12 : La propriété intellectuelle au service du développement - Plan d'action de l'OMPI pour le développement- Module 13 : Résumé et discussion sur les droits de la propriété intellectuelle- Examen final
Enseignement	<p>Un soutien pédagogique est fourni durant tout le cours, et les apprenants peuvent poser des questions de fond à des formateurs en ligne.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage améliorée permet à des formateurs et des spécialistes expérimentés de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers seront lancés sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>L'examen final du cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Le cours est dispensé sur une durée de six semaines. Selon les estimations, l'étude de ces documents nécessite 55 heures à répartir sur cette période.</p>

Public cible	Le cours s'adresse aux personnes qui travaillent dans le domaine de l'administration des droits de la propriété intellectuelle ou qui seront amenées à travailler dans ce domaine. Il est également adapté aux créateurs de propriété intellectuelle qui souhaitent mieux comprendre la gestion et la protection efficaces des droits dans ce domaine, et à toute personne souhaitant acquérir des connaissances générales en matière de propriété intellectuelle.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	<p>Le cours est proposé dans chacune des six langues officielles des Nations Unies (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe), ainsi qu'en portugais. Des versions en d'autres langues telles que l'albanais, le bulgare, le cambodgien, le croate, le géorgien, le letton, le lituanien, le slovaque, le thaï, le turc et le vietnamien sont proposées par les offices nationaux de la propriété intellectuelle concernés.</p> <p>Le cours DL-101 est également proposé dans les six langues officielles des Nations Unies et en portugais en format accessible pour les personnes ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés.</p>

Version(s) personnalisée(s) pour un pays	<ul style="list-style-type: none"> - Albanie : proposé en albanais en collaboration avec la Direction générale de la propriété industrielle à l'adresse https://dppi.gov.al/. - Arabie saoudite : proposé en arabe en collaboration avec l'Autorité de la propriété intellectuelle d'Arabie saoudite à l'adresse www.saip.gov.sa/en/academy/. - Brésil : proposé en portugais en collaboration avec l'Institut national de la propriété industrielle à l'adresse www.gov.br/inpi/pt-br/servicos/a-academia/cursos-de-extensao/ensino-a-distancia. - Bulgarie : proposé en bulgare en collaboration avec l'Université de l'économie nationale et mondiale - Cambodge : proposé en khmer en collaboration avec le Département de la propriété intellectuelle, qui relève du Ministère du commerce du Cambodge. - Chine : proposé en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine à l'adresse http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0. - Colombie : proposé en espagnol en collaboration avec la Superintendencia de Industria y Comercio à l'adresse https://campusvirtual.sic.gov.co/webWordp/?project=cpi02. - Communauté andine : proposé en espagnol en collaboration avec le Secrétariat général de la Communauté andine à l'adresse https://www.comunidadandina.org/. - Croatie : proposé en croate en collaboration avec l'Office national de propriété intellectuelle de Croatie à l'adresse https://www.dziv.hr/hr/edukacija/dl-101-hr/. - Cuba : proposé en espagnol en collaboration avec l'Office de propriété intellectuelle de Cuba à l'adresse http://cursos.ocpi.cu/. - Égypte : proposé en arabe en collaboration avec l'Académie de recherche scientifique et de technologie à l'adresse http://www.asrt.sci.eg/. - Fédération de Russie : proposé en russe à l'adresse https://welc.wipo.int/acc/index.jsf?page=courseCatalog.xhtml&lang=ru&cc=DL101RU#plus_DL101RU. - Géorgie : proposé en géorgien en collaboration avec le Centre national de propriété intellectuelle de Géorgie à l'adresse https://www.sakpatenti.gov.ge/ka/page/181/. - Lettonie : proposé en letton en collaboration avec l'Office des brevets de Lettonie à l'adresse https://www.lrpv.gov.lv. - Lituanie : proposé en lituanien en collaboration avec le Bureau national des brevets de Lituanie à l'adresse www.vpb.lrv.lt. - Mexique : proposé en espagnol en collaboration avec l'Institut de la propriété industrielle du Mexique à l'adresse https://welc.wipo.int/acc/index.jsf?page=courseCatalog.xhtml&lang=es&cc=DL101S#plus_DL101So. - Oman : proposé en collaboration avec l'Office national de la propriété intellectuelle, qui relève du Ministère du commerce, de l'industrie et de l'investissement à l'adresse https://tejarah.gov.om/. - Roumanie : proposé en roumain en collaboration avec le bureau du droit d'auteur de Roumanie à l'adresse https://orda.ro/educatie-si-pi/materiale-educationale-ompi/. - Slovaquie : proposé en slovaque en collaboration avec l'Office de propriété industrielle de Slovaquie à l'adresse https://indprop.gov.sk/. - Thaïlande : proposé en thaï en collaboration avec le Département de la propriété intellectuelle, qui relève du Ministère du commerce de Thaïlande à l'adresse https://elearning.ipthailand.go.th/lms/?lang=en. - Tunisie : proposé en arabe en collaboration avec l'Institut national de la normalisation et de la propriété industrielle à l'adresse https://www.innorpi.tn/. - Viet Nam : proposé en vietnamien en collaboration avec l'Office national de propriété intellectuelle du Viet Nam à l'adresse https://e-learning.ipvietnam.gov.vn/home.
Frais d'inscription	Le cours est dispensé à toute personne inscrite sous réserve de l'octroi d'une bourse.

3. Introduction générale au Traité de coopération en matière de brevets (DL-101-PCT)

Description	Ce cours de base spécialisé sur le Traité de coopération en matière de brevets (PCT) a été élaboré par des experts de l'OMPI. Il offre aux participants une introduction au PCT, leur donne un aperçu général de ce système qui facilite l'enregistrement international des brevets, et est conçu pour être suivi à un rythme individuel. Chacun des modules comprend des outils d'auto-évaluation répartis stratégiquement pour aider les participants à déterminer leur niveau de connaissance et leurs progrès, ainsi que leur capacité à appliquer les notions et les faits présentés dans le cours.
Contenu et structure	Ce cours comprend 14 modules : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Qu'est-ce que le PCT? - Module 2 : Pourquoi utiliser le PCT? - Module 3 : Rédaction d'une demande selon le PCT - Module 4 : Dépôt d'une demande selon le PCT - Module 5 : Services électroniques du PCT - Module 6 : Agents de brevets et représentants communs - Module 7 : Rapport de recherche internationale et opinion écrite des administrations chargées de la recherche internationale - Module 8 : Publication internationale - Module 9 : Examen préliminaire international - Module 10 : Ouverture de la phase nationale - Module 11 : Procédure spéciale durant la phase internationale - Module 12 : Procédures concernant les inventions dans le domaine de la biotechnologie - Module 13 : Accès de tiers au dossier d'une demande selon le PCT - Module 14 : Perspectives d'évolution du PCT
Examen final	Le cours comprend des questionnaires qui mesurent la réalisation des objectifs d'apprentissage, mais il ne comporte aucun examen final.
Certificat	Un certificat électronique pourra être délivré aux participants ayant répondu avec succès aux questionnaires du cours.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude de ces documents nécessite trois heures.
Public cible	Le cours s'adresse à toute personne souhaitant acquérir une connaissance générale du système du PCT.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Le cours est proposé dans les six langues officielles des Nations Unies, à savoir le français, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol et le russe, ainsi qu'en allemand, en coréen, en japonais et en portugais.
Frais d'inscription	Le cours est dispensé à toute personne inscrite sous réserve de l'octroi d'une bourse.

4. Cours de spécialisation sur les notions essentielles de droit des brevets (DL-170)

Description	Ce cours de spécialisation décrit brièvement les principes, l'incidence économique et le processus de délivrance des brevets, en fournissant notamment un aperçu de l'importance des brevets pour le transfert et le développement des technologies. Il s'agit d'un cours de préparation en vue d'une formation pratique dans le domaine de la protection par brevet.
Contenu et structure	Le cours comprend les sujets ci-après, un questionnaire final et un résumé audiovisuel : <ul style="list-style-type: none">- Introduction au droit des brevets- Principes fondamentaux du système international des brevets- Brevetabilité : conditions de forme (demande de brevet)- Brevetabilité : conditions de fond- Les différents niveaux de la protection par brevet (national, régional et international)- Modes de protection de l'innovation- Délivrance de brevets et règles d'application des droits- Éléments de flexibilité relatifs aux brevets et objectifs de développement- Nouvelles questions, cas importants et débats dans le domaine du droit des brevets
Enseignement et examen final	Le cours est une autoformation et comprend des tests formels qui permettent aux participants d'évaluer leurs connaissances et leur compréhension à différents stades du cours.
Certificat	Un certificat électronique pourra être délivré aux participants ayant répondu avec succès aux questionnaires du cours.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude de ces documents nécessite 10 à 12 heures.
Public cible	Ce cours s'adresse aux personnes qui prévoient de perfectionner leurs connaissances en matière de brevets. Il peut aussi être utile aux professionnels très occupés qui souhaitent un bref rappel des aspects essentiels de la protection offerte par le droit des brevets. Il est vivement recommandé aux éventuels participants d'achever le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) avant de suivre ce cours.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe.
Frais d'inscription	Le cours est dispensé à toute personne inscrite sous réserve de l'octroi d'une bourse.

5. Didacticiel en ligne sur l'utilisation de l'information en matière de brevets (DL-177)

Description	<p>Il s'agit d'un outil d'apprentissage interactif couvrant les bases de la documentation en matière de brevets, des stratégies de recherche en matière de brevets et de l'analyse de brevets, ainsi que les nombreuses applications des brevets. Il comprend des scénarios et des exercices permettant aux apprenants d'approfondir leurs connaissances et de tester leurs acquis.</p> <p>Il est recommandé aux participants de suivre le didacticiel DL-177 avant de suivre le cours DL-318 sur la recherche d'informations en matière de brevets.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les trois modules ci-après, chacun d'eux étant composé de différents tutoriels et scénarios.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Notions fondamentales concernant les brevets - Module 2 : Recherche et extraction de brevets - Module 3 : Analyse de brevets
Examen final	Le didacticiel ne comporte aucun examen final.
Certificat	Les participants qui ont suivi avec succès le didacticiel se verront décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours et de leur réussite.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude de ces documents demande environ huit heures.
Public cible	Ce didacticiel peut être utile pour les particuliers ou pour appuyer la formation de groupes d'utilisateurs dont le niveau de compétence va du niveau de base au niveau intermédiaire, notamment les étudiants et les chercheurs, les dirigeants de petites et moyennes entreprises et les décideurs politiques. Il complète également la formation dispensée sur place dans le cadre du programme de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Le didacticiel est actuellement proposé en français, anglais, espagnol et russe. Des versions linguistiques supplémentaires seront disponibles à l'avenir, notamment l'arabe et le chinois.
Frais d'inscription	Le cours est dispensé à toute personne inscrite sous réserve de l'octroi d'une bourse.

6. Cours en ligne du Consortium pour des livres accessibles (ABC) sur la production de livres en format accessible

Description	Le cours en ligne de renforcement des compétences du Consortium pour des livres accessibles (ABC) de l'OMPI est conçu pour des organisations partenaires au service des personnes aveugles, déficientes visuelles ou ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés qui vivent dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Il offre une formation sur les techniques les plus récentes utilisées pour produire des livres dans des formats accessibles tels que le braille, les fichiers audio, le texte numérique et les gros caractères, en faveur des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés dans le monde entier.
Contenu et structure	Le cours comprendra les modules suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction et orientation - Module 2 : Traité de Marrakech et Consortium pour des livres accessibles - Module 3 : Types de formats accessibles et métadonnées - Module 4 : Outils de lecture de formats accessibles et méthodes de distribution - Module 5 : Rendre accessible un texte inaccessible (de l'imprimé au numérique) - Module 6 : Création de documents accessibles - Module 7 : Création de documents EPUB accessibles à partir de documents - Module 8 : Création de livres audio numériques accessibles - Module 9 : Création de braille à partir de fichiers numériques - Module 10 : Source de financement
Examen final	Le didacticiel ne comporte aucun examen final.
Certificat	Les participants qui ont suivi le didacticiel avec succès se verront décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours et de leur réussite.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude de ces documents nécessite huit heures.
Public cible	Le cours s'adresse au personnel et aux responsables d'organisations qui produisent des livres éducatifs dans des formats accessibles et qui participent au projet de renforcement des compétences du Consortium pour des livres accessibles (ABC) de l'OMPI ou qui prévoient d'y participer.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/atp/?lang=fr .
Langue d'enseignements	Français, anglais, arabe et espagnol.
Frais d'inscription	Le cours est dispensé à toute personne inscrite sous réserve de l'octroi d'une bourse.

7. Panorama de la propriété intellectuelle 2.0 (DL-IP PANORAMA)

Description	<p>Le cours IP Panorama 2.0 offre aux apprenants une formation de base sur l'utilisation de la propriété intellectuelle dans le cadre de l'entrepreneuriat et des entreprises. À l'aide d'exemples issus de cas concrets, IP Panorama 2.0 sensibilise les participants aux avantages de l'utilisation du système de la propriété intellectuelle pour les entreprises, tout en leur fournissant des conseils pratiques et un cadre pour y parvenir. Grâce à un nouveau contenu interactif de microapprentissage, les participants peuvent accéder plus facilement à de courts segments de matériel pédagogique et les assimiler.</p> <p>Mis au point conjointement par l'OMPI, l'Office coréen de la propriété intellectuelle et l'Association coréenne de promotion des inventions, IP Panorama 2.0 est une mise à jour de la version initiale d'IP Panorama publiée en 2007.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend les huit modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Le rôle de la propriété intellectuelle - Module 2 : Utilisation de la propriété intellectuelle et des droits de propriété intellectuelle comme instruments - Module 3 : Différentes formes de propriété intellectuelle et de droits de propriété intellectuelle - Module 4 : Comment faire en sorte que votre entreprise soit à la pointe de la technologie? - Module 5 : Stratégie en matière de propriété intellectuelle - Module 6 : Audit de propriété intellectuelle - Module 7 : Atteintes aux droits de propriété intellectuelle - Module 8 : Utilisation de la propriété intellectuelle
Examen final	Le cours ne comporte aucun examen final.
Certificat	Aucun certificat n'est délivré pour le cours.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude de ces documents nécessite 20 heures.
Public cible	<p>Le cours s'adresse à toute personne qui s'intéresse à l'utilisation de la propriété intellectuelle dans les entreprises, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les étudiants de niveau supérieur en administration des affaires et en entrepreneuriat; - les jeunes professionnels; - les entrepreneurs; et - les propriétaires d'entreprises (petites et moyennes entreprises ou grandes entreprises).
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante :</p> <p>https://welc.wipo.int/?lang=fr.</p>
Langue d'enseignement	Anglais, d'autres versions linguistiques étant prévues à l'avenir (français, arabe, chinois, portugais, russe et autres langues).
Frais d'inscription	Le cours est dispensé à toute personne inscrite sous réserve de l'octroi d'une bourse.

8. Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201)

Description	Ce cours de perfectionnement présente les principes fondamentaux de la protection mondiale du droit d'auteur et des droits connexes ainsi que les traités internationaux pertinents. Il traite également de la gestion collective des droits et des questions de droit d'auteur et de droits connexes dans l'environnement numérique.
Contenu et structure	Ce cours comprend 13 modules de fond et un examen final. <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Le droit d'auteur dans le contexte de la propriété intellectuelle : historique et conventions internationales - Module 2 : Convention de Berne : principes fondamentaux, paternité et notion d'œuvres - Module 3 : Convention de Berne : contenu de la protection – droits, exceptions et limitations - Module 4 : Convention de Berne : types d'œuvres et situations spécifiques - Module 5 : L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et le Traité sur le droit d'auteur de l'OMPI - Module 6 : Les droits connexes - Module 7 : Régimes de protection <i>sui generis</i>, droits <i>sui generis</i> et concurrence déloyale - Module 8 : Accord sur les ADPIC et application des droits de propriété intellectuelle - Module 9 : La gestion collective des droits - Module 10 : Le droit d'auteur sur l'Internet et autres progrès techniques - Module 11 : Traité de Marrakech - Module 12 : Expressions du folklore et droit d'auteur - Module 13 : Propriété intellectuelle et développement – éléments de flexibilité selon le droit d'auteur - Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la propriété intellectuelle.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs au droit d'auteur et aux droits connexes vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants.</p> <p>Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p>
Examen final	<p>Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui leur attribueront une note.</p> <p>Ils recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.

Public cible	<p>Ce cours s'adresse aux juristes, aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective du droit d'auteur ou d'entreprises de radiodiffusion ou d'édition, aux enseignants d'université et aux étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle.</p> <p>Il est vivement recommandé aux participants qui n'ont pas de connaissances préalables en propriété intellectuelle de suivre le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) avant de s'inscrire à ce cours.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr.</p>
Langue d'enseignement	<p>Français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.</p>
Version(s) personnalisée(s) pour un pays	<p>Chine : proposé en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine à l'adresse http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0.</p>
Frais d'inscription	<p>Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.</p>

9. Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles (DL-203)

Description	Ce cours de perfectionnement vise à fournir des informations techniques sur la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de la propriété intellectuelle. Il aborde des notions essentielles, ainsi que des données d'expérience, des options de politique générale et des mécanismes juridiques aux niveaux national, régional ou international, que ceux-ci soient déjà disponibles ou à l'étude, pour la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de la propriété intellectuelle. Il vise à renforcer les capacités, à stimuler la réflexion, à encourager le partage d'expériences et à contribuer à mieux faire comprendre l'ensemble des questions et des options envisageables dans ce domaine, qui continue de connaître des évolutions sur les plans juridique et politique à tous les niveaux.
Contenu et structure	Le cours comprend quatre modules de fond et un examen final. <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Aperçu et concepts clés - Module 2 : Options relatives à la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de la propriété intellectuelle - Module 3 : Protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de droits de propriété intellectuelle existants et qui peuvent avoir été adaptés - Module 4 : Protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre d'un système <i>sui generis</i> de protection - Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	Le cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 70 heures réparties sur 12 semaines.
Public cible	Le cours est destiné aux fonctionnaires d'offices nationaux de propriété intellectuelle, aux fonctionnaires d'autres départements, aux décideurs, aux diplomates, aux membres de communautés autochtones et locales, au personnel d'organisations non gouvernementales et intergouvernementales, aux avocats, aux universitaires, aux chercheurs, aux étudiants et à toute personne ayant déjà acquis une expérience de la propriété intellectuelle. Étant donné qu'il est axé sur la relation entre la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles, les participants qui connaissent déjà bien le système de la propriété intellectuelle seront susceptibles d'en profiter le plus. Il est recommandé aux éventuels participants qui ne connaissent pas bien le système de la propriété intellectuelle de suivre le cours intitulé "Introduction à la propriété intellectuelle" (DL-001) ou le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), qui sont tous deux gratuits, avant de commencer ce cours.

Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Ce cours est proposé dans chacune des six langues officielles des Nations Unies (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe), ainsi qu'en portugais.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.

10. Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales (DL-205-UPOV)

Description	Ce cours de perfectionnement offre aux participants une présentation complète des principaux messages, conditions et principes autour de la protection accordée aux obtentions végétales en vertu de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (Convention UPOV).
Contenu et structure	Ce cours comprend 11 modules et un examen final : <ul style="list-style-type: none">- Module 1 : Nature de l'amélioration des plantes et nécessité des droits d'obtenteurs- Module 2 : Objet de la protection et droit à la protection- Module 3 : Conditions de protection- Module 4 : Demande d'octroi du droit d'obtenteur- Module 5 : Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)- Module 6 : Étendue du droit d'obtenteur; actes et matériel protégés- Module 7 : Étendue du droit d'obtenteur; variétés auxquelles s'étend le droit- Module 8 : Exceptions et restrictions applicables au droit d'obtenteur- Module 9 : Nullité et déchéance du droit d'obtenteur- Module 10 : Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)- Module 11 : Application de la convention et dispositions finales- Examen final
Enseignement	Les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la propriété intellectuelle.
Examen final	L'examen final du cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront décerner un certificat attestant de leur participation au cours.
Durée	L'étude du cours nécessite environ 36 heures réparties sur quatre semaines.
Public cible	Le cours est conçu spécifiquement pour les responsables et le personnel chargés de la propriété intellectuelle dans les secteurs public ou privé. <ul style="list-style-type: none">- Secteur public : les représentants des pouvoirs publics chargés de l'élaboration de la législation en matière de droits d'obtenteur et de la gestion des services qui protègent ces droits, le personnel chargé de l'organisation des essais DHS, ainsi que les examinateurs DHS.- Secteur privé : les obtenteurs, les personnes chargées de la gestion de la propriété intellectuelle, les conseils en propriété intellectuelle et les étudiants.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : www.upov.int/resource/fr/training.html .
Langue d'enseignement	Ce cours est proposé en français, anglais, allemand, chinois et espagnol.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées, veuillez consulter le cours en ligne de l'UPOV à l'adresse suivante : www.upov.int/resource/fr/training.html .

11. Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301)

Description	Ce cours de perfectionnement a pour but de donner aux participants une compréhension approfondie des principes de base et de l'incidence économique des brevets et du processus de délivrance des brevets dans son ensemble. Il traite de l'utilisation traditionnelle des brevets par des centres de connaissance comme les universités et autres établissements spécialisés d'enseignement supérieur, et offre une étude complète de l'importance des communautés de brevets pour favoriser le transfert des technologies et leur développement.
Contenu et structure	Ce cours comprend huit modules de fond et un examen final. <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : L'incidence macroéconomique du système de brevets - Module 2 : La procédure de demande de brevet - Module 3 : Les différents niveaux du système international de brevets (options nationales, régionales et internationales) - Module 4 : Les types de protection - Module 5 : Les questions juridiques - Module 6 : L'application des droits - Module 7 : Nouvelles questions, cas importants et débats - Module 8 : Propriété intellectuelle et développement - Examen final
Enseignement	Les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la propriété intellectuelle. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs aux brevets vers la fin du cours, avant l'examen final.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	Le cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Public cible	Le cours s'adresse aux personnes qui ont déjà une bonne connaissance des principes fondamentaux de la propriété intellectuelle. Il est ouvert aux juristes, au personnel des offices de propriété intellectuelle, aux personnes impliquées dans la recherche-développement et aux étudiants. Il est vivement recommandé aux participants qui n'ont pas de connaissances préalables en propriété intellectuelle de suivre le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) avant de s'inscrire à ce cours.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.
Version(s) personnalisée(s) pour un pays	<ul style="list-style-type: none"> - Brésil : proposé en portugais en collaboration avec l'Institut national de la propriété industrielle à l'adresse https://www.gov.br/inpi/pt-br/servicos/a-academia/cursos-de-extensao/ensino-a-distancia. - Chine : proposé en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine à l'adresse http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0.

Frais d'inscription

Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.

12. Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302)

Description	Ce cours de perfectionnement a pour but de sensibiliser les participants aux questions complexes qui se posent dans le cadre de la protection et de la gestion de la propriété intellectuelle aux fins de la création d'une marque. Il s'agit d'un cours de préparation en vue d'une formation pratique dans le domaine de la protection des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques.
Contenu et structure	Le cours comprend sept modules de fond et un examen final : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Rôle des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques sur le marché - Module 2 : Marques - Module 3 : Indications géographiques - Module 4 : Dessins et modèles industriels - Module 5 : Protection contre la concurrence déloyale - Module 6 : Création de marques et gestion de la propriété intellectuelle - Module 7 : Propriété intellectuelle et développement – éléments de flexibilité et domaine public selon les marques - Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la propriété intellectuelle. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs aux brevets vers la fin du cours, avant l'examen final.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	Le cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat attestant de leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Public cible	Les participants doivent être intéressés, d'une manière générale, par la possibilité de tirer le meilleur parti de la propriété intellectuelle en matière de commercialisation et de gestion des actifs intangibles d'une entreprise privée. Ce cours s'adresse au personnel des offices de propriété intellectuelle et des établissements de recherche-développement, aux juristes et aux étudiants ayant une connaissance de la propriété intellectuelle. Il est fortement recommandé aux participants ne possédant aucune connaissance préalable en matière de propriété intellectuelle de suivre le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) avant de s'inscrire à ce cours.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.

Version(s) personnalisée(s) pour un pays	<ul style="list-style-type: none">- Brésil : proposé en portugais en collaboration avec l'Institut national de la propriété industrielle à l'adresse https://www.gov.br/inpi/pt-br/servicos/a-academia/cursos-de-extensao/ensino-a-distancia.- Chine : proposé en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine à l'adresse http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.

13. Cours de spécialisation sur le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (DL-303)

Description	<p>Le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques offre une solution pratique et économique pour enregistrer et gérer les marques dans le monde entier. Ce cours de spécialisation a pour but de donner aux participants une vision d'ensemble du système de Madrid et d'examiner ses avantages, ses principes et son fonctionnement.</p> <p>Les modules comprennent des questions visant à vérifier les connaissances acquises ainsi que des scénarios destinés à enrichir la compréhension par les apprenants du matériel pédagogique présenté dans les modules et à orienter le processus d'apprentissage.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les six modules suivants et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction au système de Madrid - Module 2 : Adhésion (au système de Madrid) - Module 3 : Office d'origine - Module 4 : Office d'une partie contractante désignée - Module 5 : Communication avec l'OMPI et outils et services en ligne - Module 6 : Gestion postérieure à l'enregistrement - Examen final <p>Les modules 1, 5 et 6 sont également proposés en tant que modules distincts pour l'autoformation et sont ouverts à tous sous réserve de l'octroi d'une bourse.</p>
Examen final	L'examen final consiste en une série de questions à choix multiple.
Certificat	Un certificat électronique sera délivré aux participants qui réussissent l'examen final.
Durée	Selon les estimations, l'étude du cours de spécialisation nécessite environ 15 heures réparties sur six semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse aux utilisateurs actuels et futurs du système de Madrid (mandataires et propriétaires de marques), aux spécialistes de la propriété intellectuelle, aux étudiants et au personnel des offices de propriété intellectuelle.
Inscription	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Le cours est initialement proposé en anglais.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, des frais d'inscription peuvent s'appliquer pour les sessions encadrées par un formateur. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.

14 Cours de spécialisation sur le système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles industriels (DL-304)

Description	<p>Ce cours de spécialisation permettra aux participants d'acquérir des connaissances solides sur les principes fondamentaux de l'Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels et sur ses avantages et ses ressources en ligne à l'aide de vidéos informatives et de démonstrations pratiques.</p> <p>Il permettra aux utilisateurs finaux de tirer parti du système de La Haye de manière plus efficace.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 0 : Système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles - Introduction- Module 1 : Présentation générale du système de La Haye- Module 2 : Visite guidée des ressources d'information en ligne du système de La Haye- Module 3 : Cadre juridique du système de La Haye- Module 4 : Conseils pour le dépôt de demandes internationales- Module 5 : Gestion d'un enregistrement international- Module 6 : Utilisation stratégique du système de La Haye : optimiser son efficacité et éviter les irrégularités
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs qui sont également des spécialistes de la propriété intellectuelle.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs aux brevets vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p>
Examen final	<p>L'examen final consiste en une série de questions à choix multiple. Les participants disposent d'un temps déterminé pour compléter et rendre l'examen en ligne.</p>
Certificat	<p>Un certificat électronique sera délivré aux participants qui réussissent l'examen final.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude de ce cours de spécialisation demande environ 10 heures réparties sur quatre à cinq semaines.</p>
Public cible	<p>Le public cible du cours comprend principalement des professionnels techniques tels que des examinateurs de brevets, des responsables de la politique de santé et leurs assistants, des spécialistes de l'achat de médicaments, des spécialistes de la propriété intellectuelle et des étudiants de haut niveau.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr.</p>
Langue d'enseignement	<p>Anglais</p>
Frais d'inscription	<p>Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.</p>

15. Cours de perfectionnement sur l'examen des demandes de droits d'obtenteur (DL-305-UPOV)

Description	Ce cours de perfectionnement permet de comprendre l'essentiel de la procédure d'examen des demandes de droits d'obtenteur en vertu de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV).
Contenu et structure	<p>Le cours comprend 13 modules de fond et un examen final.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Section I : Fonctionnement d'un service d'octroi des droits d'obtenteur <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Service d'octroi des droits d'obtenteur - Module 2 : Administration des demandes - Module 3 : Droit au droit d'obtenteur - Module 4 : Informations à publier - Section II : Examen de la nouveauté <ul style="list-style-type: none"> - Module 5 : Examen de la nouveauté - Section III : Examen de la dénomination des variétés <ul style="list-style-type: none"> - Module 6 : Examen de la dénomination des variétés - Section IV : Examen de distinction, d'homogénéité et de stabilité (DHS) <ul style="list-style-type: none"> - Module 7 : Introduction à l'examen DHS - Module 8 : Collections de variétés - Module 9 : Examen de la distinction - Module 10 : Examen de l'homogénéité - Module 11 : Examen de la stabilité - Module 12 : Conduite des essais concernant la distinction, l'homogénéité et la stabilité (DHS) - Module 13 : Coopération en matière d'examen DHS - Examen final
Enseignement	Pour chaque module, un soutien pédagogique est apporté aux participants par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la propriété intellectuelle.
Examen final	<p>L'examen final du cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	<p>L'étude de ce cours nécessite environ 70 heures réparties sur quatre semaines. Elle peut s'effectuer dans le cadre d'un cours unique (DL-305) ou de deux cours distincts (DL-305A et DL-305B) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DL-305A : Administration des droits d'obtenteur (environ 30 heures); et - DL-305B : Examen DHS (environ 45 heures).
Public cible	Le public cible se compose notamment des fonctionnaires ou des personnes officiellement responsables des services chargés des droits d'obtenteur ou de l'élaboration de la législation sur les droits d'obtenteur; des cadres des services chargés des droits d'obtenteur; du personnel des instituts organisant des essais DHS; des examinateurs DHS; des obtenteurs; des personnes chargées de la gestion de la propriété intellectuelle; conseils en propriété intellectuelle; et des enseignants, chercheurs et étudiants.
Prérequis	Avant de s'inscrire à ce cours, les participants éventuels doivent avoir suivi le cours "Introduction au système UPOV de protection des variétés végétales selon la Convention UPOV" (DL-205-UPOV) et obtenu une note d'au moins 70% à l'examen final.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : www.upov.int/resource/fr/training.html .
Langue d'enseignement	Français, anglais, allemand et espagnol.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour obtenir des informations actualisées et détaillées, veuillez consulter le catalogue de cours en ligne de l'UPOV à l'adresse suivante : www.upov.int/resource/fr/training.html .

16. Cours de perfectionnement sur la procédure de médiation et d'arbitrage en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317)

Description	Ce cours de spécialisation de niveau intermédiaire permet aux participants d'acquérir une compréhension globale des principales caractéristiques et des principaux avantages des procédures conçues par le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI. Il permet aux participants d'acquérir une connaissance approfondie de la manière de définir la procédure de règlement des litiges la plus appropriée pour des cas particuliers, et de choisir les clauses appropriées de règlement des litiges aux fins de leur insertion dans des accords.
Contenu et structure	Ce cours comprend quatre modules de fond et un examen final : <ul style="list-style-type: none">- Module 1 : Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI- Module 2 : Médiation- Module 3 : Arbitrage et arbitrage accéléré- Module 4 : Conduite de l'arbitrage- Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	En s'appuyant sur la plateforme d'apprentissage améliorée, des formateurs et des spécialistes de la propriété intellectuelle discuteront de pratiques recommandées et de cas d'espèce avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressant particulièrement les participants.
Examen final	<p>Le cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme de formation en ligne, à leurs formateurs qui leur attribueront une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	L'étude de ce cours nécessite environ 70 heures réparties sur sept semaines.
Public cible	Le cours est utile pour les personnes qui produisent ou cherchent à protéger diverses formes de propriété intellectuelle, et souhaitent mieux comprendre la procédure de règlement des litiges en vertu des règlements de l'OMPI. Ce cours de niveau intermédiaire s'adresse à des participants ayant acquis de bonnes connaissances des principes de base de la propriété intellectuelle. Il est fortement recommandé aux participants éventuels d'avoir acquis une connaissance fonctionnelle de la propriété intellectuelle ou d'avoir suivi avec succès l'un des cours suivants : le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), qui est dispensé moyennant l'octroi d'une bourse à ceux qui s'inscrivent; le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201); le Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301); ou le Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302).
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.
Version(s) personnalisée(s) pour un pays	Chine : proposé en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine à l'adresse http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0 .
Frais d'inscription	L'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.

17. Cours de perfectionnement sur la recherche d'informations en matière de brevets (DL-318)

Description	Ce cours de perfectionnement présente et illustre de manière exhaustive les notions de base de la fonction de recherche d'informations en matière de brevets. Il comprend des activités pratiques pour compléter les principes théoriques sur lesquels repose cette fonction. Il fournit également aux participants des connaissances détaillées sur les sources, les techniques et les données utilisées dans la recherche en matière de brevets.
Contenu et structure	Le cours comprend huit modules de fond et un examen final : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction – Valeur de l'information en matière de brevets - Module 2 : Différents types de recherches en matière de brevets; utilisation stratégique de l'information en matière de brevets - Module 3 : Techniques de recherche de documents dans le domaine des brevets - Module 4 : Formation sur la recherche d'informations en matière de brevets - Module 5 : Recherches efficaces et rationnelles - Module 6 : Recherches spécialisées - Module 7 : Rapport de recherche - Module 8 : Vers une économie plus respectueuse de l'environnement - Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la propriété intellectuelle. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs à la recherche en matière de brevets vers la fin du cours, avant l'examen final.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter de pratiques recommandées et de cas d'espèce avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	Le cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse au personnel des offices de propriété intellectuelle et des établissements de recherche-développement, aux juristes et aux étudiants ayant une connaissance de la propriété intellectuelle. Il est fortement recommandé aux participants éventuels ne possédant aucune connaissance préalable en matière de propriété intellectuelle de suivre le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), le Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) et le didacticiel en ligne sur l'utilisation de l'information en matière de brevets (DL-177) avant de s'inscrire à ce cours.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Français, anglais, chinois, espagnol et portugais. D'autres versions linguistiques seront disponibles à l'avenir, notamment l'arabe et le russe.

Version(s) personnalisée(s) pour un pays	<ul style="list-style-type: none">- Brésil : proposé en portugais en collaboration avec l'Institut national de la propriété industrielle à l'adresse https://www.gov.br/inpi/pt-br/servicos/a-academia/cursos-de-extensao/ensino-a-distancia.- Chine : proposé en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine à l'adresse http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.

18. Cours de perfectionnement sur les principes applicables à la rédaction des demandes de brevet (DL-320)

Description	<p>L'objectif de ce cours de perfectionnement est de compléter les connaissances des participants sur la rédaction des demandes de brevet et de servir de cours préparatoire en vue d'une formation pratique et intensive sur le terrain.</p> <p>À noter que ce cours ne confère aucune qualification professionnelle pour la rédaction de brevets et qu'il ne remplace pas les manuels de formation actuels à l'intention des conseils ou des agents de brevets dans les pays dotés d'un système de formation professionnelle solide des spécialistes des brevets.</p>
Contenu et structure	<p>Le matériel didactique du cours se fonde sur les dénominateurs communs de plusieurs lois nationales applicables à des déposants souhaitant obtenir la protection de leurs brevets.</p> <p>Il comprend cinq modules de fond, des débats thématiques et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction – pourquoi breveter son invention? - Module 2 : Présentation générale des brevets - Module 3 : Rédaction d'une demande de brevet – Revendications - Module 4 : Rédaction d'une demande de brevet – Description - Module 5 : Questionnaire d'auto-évaluation; exercices pratiques sur la rédaction de revendications - Débats thématiques avec des experts en matière de rédaction de brevets sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> - brevets dans le domaine de la chimie - brevets de produits pharmaceutiques - brevets dans le domaine de la biotechnologie - brevets dans le domaine de l'informatique et les communications - brevets dans le domaine de la mécanique générale - Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la propriété intellectuelle.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs à la rédaction de demandes de brevet vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p>
Examen final	<p>L'examen final du cours comprend une série de questions à choix multiple et des questions auxquelles les participants doivent répondre par écrit. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.</p>

Public cible	<p>Le cours s'adresse plus particulièrement aux inventeurs, aux scientifiques, aux ingénieurs et à toute personne spécialisée dans un domaine d'activité technique. Les participants doivent avoir une solide connaissance pratique des notions de base de la propriété intellectuelle.</p> <p>Il est vivement recommandé aux participants qui n'ont pas de connaissances préalables en propriété intellectuelle de suivre le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) avant de s'inscrire à ce cours.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr.</p>
Langue d'enseignement	<p>Français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.</p>
Version(s) personnalisée(s) pour un pays	<ul style="list-style-type: none"> - Brésil : proposé en portugais en collaboration avec l'Institut national de la propriété industrielle à l'adresse https://www.gov.br/inpi/pt-br/servicos/a-academia/cursos-de-extensao/ensino-a-distancia. - Chine : proposé en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine à l'adresse http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0.
Frais d'inscription	<p>Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.</p>

19. Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)

Description	Ce cours de perfectionnement a pour but de sensibiliser les participants aux principes de base de la gestion de la propriété intellectuelle et à son importance en tant que moteur de la créativité humaine et du développement économique et social. Il explique comment élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion de la propriété intellectuelle de manière générale et dans un environnement en ligne.
Contenu et structure	Ce cours comprend neuf modules de fond qui portent sur le caractère interdisciplinaire de la gestion de la propriété intellectuelle et un examen final. <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Gestion de la propriété intellectuelle – introduction et présentation générale - Module 2 : Perspectives économiques relatives à la gestion de la propriété intellectuelle - Module 3 : Innovation et protection de la propriété intellectuelle - Module 4 : Valorisation et financement de la propriété intellectuelle - Module 5 : Propriété intellectuelle et commercialisation - Module 6 : Gestion de la propriété intellectuelle en ligne - Module 7 : Stratégie en matière de gestion de la propriété intellectuelle - Module 8 : Propriété intellectuelle et développement – logiciels libres, éléments de flexibilité et domaine public - Module 9 : Études de cas sur la gestion de la propriété intellectuelle - Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la propriété intellectuelle. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs à la gestion de la propriété intellectuelle vers la fin du cours, avant l'examen final.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	Le cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Public cible	Le cours s'adresse à des professionnels qui possèdent des connaissances de base de la gestion commerciale ou de la propriété intellectuelle et ont des responsabilités générales en matière de gestion et de protection de diverses formes de propriété intellectuelle. Il est vivement recommandé aux participants qui n'ont pas de connaissances préalables en propriété intellectuelle de suivre le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) avant de s'inscrire à ce cours. Une certaine connaissance du droit d'auteur, des brevets et des marques constituerait un atout. L'Académie de l'OMPI propose les cours suivants sur ces trois sujets : Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201); Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301); et Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302).

Inscription	Le cours fera l'objet d'une révision en 2025. Les informations concernant les périodes et les modalités d'inscription à la version du cours en autoformation seront disponibles à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.
Version(s) personnalisée(s) pour un pays	Chine : proposé en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine à l'adresse http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0 .
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.

20. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des juristes (DL-501)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement renforce les connaissances des participants concernant les principes généraux du droit d'auteur et, en particulier, les traités internationaux sur le droit d'auteur qui ont une incidence sur la gestion et l'application des droits à l'échelle nationale. Il offre une vue d'ensemble des questions auxquelles les juristes sont habituellement confrontés s'agissant de la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes, et il décrit les avantages que présente le système de gestion collective pour les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société.</p> <p>Les juristes doivent comprendre ce que font les organisations de gestion collective, comment elles obtiennent les mandats des titulaires de droits et comment elles cèdent sous licence l'utilisation des œuvres protégées. Bien que les conseils de juristes puissent être sollicités pour presque tous les aspects de la gestion collective, ils portent généralement sur la mise en place d'une organisation de gestion collective, les accords conclus avec les titulaires de droits et les utilisateurs des œuvres protégées, ainsi que le règlement de différends en matière de tarifs et les aspects du droit de la concurrence.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend 12 modules et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Convention de Berne – principes et œuvres - Module 2 : Convention de Berne – droits et limitations liés à la gestion collective - Module 3 : Les droits connexes et Convention de Rome - Module 4 : Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur et Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT) - Module 5 : Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles - Module 6 : Introduction à la gestion collective à l'intention des juristes - Module 7 : Bonne gouvernance, transparence et responsabilité des organisations de gestion collective - Module 8 : Devoirs et responsabilités de l'avocat - Module 9 : Droit de la concurrence et lois antitrust - Module 10 : Transfert de droits à ou par une organisation de gestion collective - Module 11 : Règlement de différends - Module 12 : Différents types d'organisations de gestion collective et différents systèmes de licence - Examen final
Enseignement	<p>Un soutien pédagogique est apporté aux participants par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la gestion collective.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>En s'appuyant sur la plateforme d'apprentissage améliorée, des formateurs et des spécialistes de la propriété intellectuelle discuteront de pratiques recommandées et de cas d'espèce avec les participants.</p> <p>Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme de formation en ligne, à leurs formateurs qui leur attribueront une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.</p>
Durée	<p>L'étude de ce cours nécessite environ 80 heures réparties sur 10 semaines.</p>

Public cible	<p>Ce cours s'adresse aux juristes, aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective, aux organismes de radiodiffusion et d'édition, ainsi qu'aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance préalable de la propriété intellectuelle.</p> <p>Il est vivement recommandé aux participants qui n'ont pas de connaissances préalables en propriété intellectuelle ou en droit d'auteur de suivre le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201) avant de s'inscrire à ce cours.</p>
Inscription	Les informations concernant les périodes et les modalités d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe. À l'avenir, il sera aussi disponible en chinois.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.

21. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des titulaires de droits (DL-502)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement est destiné à toute personne désireuse d'acquérir une connaissance approfondie de la gestion collective, et en particulier aux principaux titulaires de droits. Il indique la manière dont les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société peuvent profiter du système de gestion collective, et il traite du fonctionnement de la gestion collective du droit d'auteur dans les domaines de la musique, de l'édition et des images, des arts visuels et de la photographie ainsi que des œuvres dramatiques.</p> <p>Après un bref rappel des notions essentielles du droit d'auteur et des droits connexes, pour rafraîchir les connaissances que les participants devraient déjà avoir acquises, ce cours recense les trois principaux éléments d'un système du droit d'auteur efficace : la législation, la politique et la gestion des droits. En vertu d'un principe fondamental, lorsqu'il est difficile ou impossible pour les titulaires de droits de propriété intellectuelle d'exercer leurs droits individuellement, la gestion collective constitue une solution réaliste.</p> <p>Le cours porte aussi sur la gouvernance et les tâches quotidiennes des organisations de gestion collective, ainsi que sur les synergies qui peuvent être trouvées entre les parties prenantes dans les domaines du droit, de la créativité, de la gestion et de la politique générale afin de parvenir à un juste équilibre entre les avantages dont bénéficient les créateurs et la société. Les apprenants examineront les enjeux et les perspectives qu'offrent les technologies numériques et l'Internet dans le cadre de séances de questions-réponses et de discussions dynamiques entre pairs et experts.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend sept modules, à l'issue desquels les participants doivent passer un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à la gestion collective des droits - Module 2 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits – Droits sur les œuvres musicales - Module 3 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits – Droits connexes sur les œuvres musicales - Module 4 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans les industries audiovisuelles - Module 5 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans le secteur des œuvres textuelles et visuelles - Module 6 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans les arts visuels et la photographie - Module 7 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans le domaine des œuvres dramatiques - Examen final
Enseignement	<p>Un soutien pédagogique est apporté aux participants par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes dans le domaine de la gestion collective.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>En s'appuyant sur la plateforme d'apprentissage améliorée, des formateurs et des spécialistes de la propriété intellectuelle discuteront de pratiques recommandées et de cas d'espèce avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p>
Examen final	<p>Pour l'examen final écrit, les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Environ 120 heures d'étude réparties sur 10 semaines.</p>

Public cible	<p>Le cours s'adresse aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective du droit d'auteur, aux organismes de radiodiffusion et d'édition, aux juristes, aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance préalable de la propriété intellectuelle.</p> <p>Il est vivement recommandé aux participants qui n'ont pas de connaissances préalables en propriété intellectuelle ou en droit d'auteur de suivre le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201) avant de s'inscrire à ce cours.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr.</p>
Langue d'enseignement	<p>Français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe. À l'avenir, il sera aussi disponible en chinois.</p>
Frais d'inscription	<p>Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.</p>

22. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des organisations de gestion collective (DL-503)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement s'adresse à toute personne désireuse d'acquérir des connaissances approfondies sur la gestion collective, en particulier les personnes issues d'organisations de gestion collective. Il a pour objectif de faire mieux connaître les avantages que présente le système de gestion collective pour les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société, et il traite du fonctionnement de la gestion collective du droit d'auteur dans les domaines de la musique, de l'édition et des images, des arts visuels et de la photographie, ainsi que des œuvres dramatiques.</p> <p>Après un bref rappel des notions essentielles du droit d'auteur et des droits connexes, pour rafraîchir les connaissances que les participants devraient déjà avoir acquises, le cours recense les trois principaux éléments d'un système du droit d'auteur efficace : la législation, la politique et la gestion des droits. En vertu d'un principe fondamental, lorsqu'il est difficile ou impossible pour les titulaires de droits de propriété intellectuelle d'exercer leurs droits individuellement, la gestion collective constitue une solution réaliste.</p> <p>Le cours porte aussi sur la gouvernance et les tâches quotidiennes des organisations de gestion collective, ainsi que sur les synergies qui peuvent être trouvées entre les parties prenantes dans les domaines du droit, de la créativité, de la gestion et de la politique générale afin de parvenir à un juste équilibre entre les avantages dont bénéficient les créateurs et la société. Les apprenants examineront les enjeux et les perspectives consécutifs aux technologies numériques et à l'Internet dans le cadre de séances de questions-réponses préparées à l'avance et de discussions dynamiques entre pairs et experts.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend sept modules sanctionnés par un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à la gestion collective des droits - Module 2 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective – œuvres musicales - Module 3 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective – interprétations ou exécutions et enregistrements sonores - Module 4 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective – œuvres audiovisuelles - Module 5 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective – œuvres textuelles et visuelles - Module 6 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective – arts visuels et photographie - Module 7 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective – œuvres dramatiques - Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes dans le domaine de la gestion collective.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur la gestion collective du droit d'auteur vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>

Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	Environ 125 heures d'étude réparties sur 10 semaines.
Public cible	<p>Le cours s'adresse aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective du droit d'auteur, aux organismes de radiodiffusion et d'édition, aux juristes, aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance préalable de la propriété intellectuelle.</p> <p>Il est vivement recommandé aux participants qui n'ont pas de connaissances préalables en propriété intellectuelle ou en droit d'auteur de suivre le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201) avant de s'inscrire à ce cours.</p>
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe. À l'avenir, il sera aussi disponible en chinois.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.

23. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des décideurs (DL-506)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement présente le rôle des décideurs en lien avec la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes. Il examine les trois principaux éléments du bon fonctionnement d'un système du droit d'auteur : la législation, l'application des droits et la gestion des droits. Cette dernière revient principalement au secteur privé mais, dans les cas où la législation comprend des dispositions spéciales sur la gestion collective des droits, les décideurs jouent un rôle direct. Le principal objectif est d'examiner les différents cadres législatifs de la gestion collective des droits et d'étudier le rôle que peut jouer le gouvernement dans la gestion collective des droits.</p> <p>Il a pour objectif de faire mieux connaître les avantages que présente le système de gestion collective pour les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société dans les domaines de la musique et des enregistrements sonores, des films et des œuvres audiovisuelles, de l'imprimerie et de l'édition, des arts visuels et de la photographie, ainsi que des œuvres dramatiques. Les décideurs interviennent directement dans la législation et l'application des droits. Leur rôle principal est de fixer un cadre législatif pour le droit d'auteur et sa gestion collective. Dans certains pays, ils peuvent en outre avoir un rôle de surveillance de ces activités de gestion.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend deux modules et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à la gestion collective des droits - Module 2 : Gestion collective des droits à l'intention des décideurs - Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes dans le domaine de la gestion collective.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude du cours demande environ 40 heures réparties sur six semaines. Elle peut toutefois être réalisée en deux semaines.</p>
Public cible	<p>Le cours est ouvert aux juristes, aux responsables de bureaux du droit d'auteur et au personnel des organisations de gestion collective et des organismes de radiodiffusion ou d'édition. Il s'adresse aussi aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance élémentaire de la propriété intellectuelle.</p> <p>Il est vivement recommandé aux participants qui n'ont pas de connaissances préalables en propriété intellectuelle ou en droit d'auteur de suivre le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201) avant de s'inscrire à ce cours.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr.</p>
Langue d'enseignement	<p>Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe. À l'avenir, il sera aussi disponible en chinois.</p>

Frais d'inscription

Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.

24. Cours de perfectionnement sur les licences logicielles, y compris open-source (DL-511)

Description	Ce cours de perfectionnement a pour but de faire mieux connaître les possibilités et les incidences des logiciels protégés et libres et de créer des sources d'information utiles, contenant des exemples concrets et une bibliographie portant sur la concession de licences sur des logiciels, qu'ils soient protégés ou libres, en mettant l'accent sur les besoins des pays en développement.
Contenu et structure	Ce cours comprend quatre modules sanctionnés par un examen final : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Régimes de propriété intellectuelle pour les logiciels - Module 2 : Concession de licences de logiciels – classiques et libres - Module 3 : Avantages et risques des stratégies open-source - Module 4 : Politiques publiques favorisant l'accès aux logiciels open-source - Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes dans le domaine de la concession de licences sur des logiciels. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs à la concession de licences portant sur des logiciels et aux logiciels libres vers la fin du cours, avant l'examen final.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	L'examen final du cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	Environ 30 heures d'étude réparties sur 10 semaines.
Public cible	Le cours s'adresse aux juristes, aux dirigeants d'entreprise, aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance préalable de la propriété intellectuelle. Il est vivement recommandé aux participants qui n'ont pas de connaissances préalables en propriété intellectuelle ou en droit d'auteur de suivre le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201) avant de s'inscrire à ce cours.
Inscription	Le cours fera l'objet d'une révision en 2025. Les informations concernant les périodes et les modalités d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe. À l'avenir, il sera aussi disponible en chinois.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription aux sessions dispensées sous la supervision de formateurs est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.

25. Cours sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie à l'intention des cadres (DL-427)

Description	<p>Ce cours destiné aux cadres est une introduction à la gestion stratégique des droits dans le cadre de la commercialisation de la propriété intellectuelle et des ressources et données génétiques; il jette les bases d'un cours de perfectionnement de l'OMPI et offre un appui en matière de gestion de la propriété intellectuelle concernant les ressources et données génétiques relatives aux sciences de la vie.</p> <p>Le cours aidera les cadres d'entreprises spécialisées dans les sciences de la vie et les innovateurs à axer leurs modèles d'entreprise et de commercialisation sur des stratégies de propriété intellectuelle solides. Il fournit également aux décideurs politiques des informations sur les dernières tendances et les technologies qui facilitent l'évolution des écosystèmes modernes de l'innovation dans le domaine des sciences de la vie, fondés sur la propriété intellectuelle.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les cinq modules suivants et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques relatives aux sciences de la vie - Module 2 : Branches de la propriété intellectuelle et politique en matière d'utilisation des ressources génétiques relatives aux sciences de la vie - Module 3 : Questions émergentes concernant la législation et les politiques applicables aux ressources génétiques et technologies connexes - Module 4 : Instruments juridiques et processus politiques internationaux pertinents sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie - Module 5 : Questions pratiques de propriété intellectuelle sur les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie - Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la propriété intellectuelle et des ressources génétiques.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets en rapport avec la propriété intellectuelle et les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressant particulièrement les participants.</p>
Examen final	<p>L'examen final consiste en une série de questions à choix multiple.</p>
Certificat	<p>Un certificat électronique sera délivré aux participants qui réussissent l'examen final.</p>
Durée	<p>Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude des documents nécessite 20 heures.</p>
Public cible	<p>Ce cours s'adresse à des cadres d'entreprises spécialisées dans la propriété intellectuelle et les ressources génétiques (par exemple des sociétés, des universités, des établissements de recherche, des banques de gènes, de données biologiques ou de cultures), ainsi qu'à des décideurs, des innovateurs et des chercheurs dans le domaine de la propriété intellectuelle et des ressources génétiques, et aux personnes qui souhaitent en savoir plus sur l'utilisation des ressources génétiques relatives aux sciences de la vie modernes.</p>
Inscription	<p>Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr.</p>

Langue d'enseignement	Anglais
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours à l'intention des cadres, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.

26. Formation sur WIPO Connect (DL-550)

Description	<p>WIPO Connect est une solution informatique puissante, développée et offerte par l'OMPI, qui vise à faciliter la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes.</p> <p>L'objectif de ce cours est d'offrir un aperçu des fonctionnalités et du fonctionnement de WIPO Connect dans les domaines de la documentation, des accords, de la concession de licences, de la correspondance, de la répartition et de la configuration.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprendra un total de sept modules, liés à un maximum de quatre certificats relatifs à des fonctions spécifiques de l'outil WIPO Connect :</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 0 : Introduction à WIPO Connect <p>Certificat 1 : Documentation de WIPO Connect</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 1 : Documents sur les titulaires de droits- Module 2 : Documents sur les œuvres <p>Certificat 2 : Accord et concession de licences de WIPO Connect</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 3 : Accord et concession de licences <p>Certificat 3 : Correspondance et répartition de WIPO Connect</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 4 : Correspondance- Module 5 : Répartition <p>Certificat 4 : Configuration de WIPO Connect</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 6 : Configuration
Enseignement	<p>Des professionnels expérimentés dans l'utilisation de l'outil WIPO Connect apportent appui et conseils dans le cadre de la formation.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>À l'aide de la plateforme d'apprentissage améliorée de l'Académie, des professionnels expérimentés examinent les pratiques exemplaires et répondent aux questions des participants.</p>
Examen final	<p>Chacun des quatre certificats requiert la réussite d'un test en ligne composé de questions à choix multiples.</p>
Certificat	<p>Les participants peuvent obtenir jusqu'à quatre certificats en fonction des modules qu'ils choisissent de suivre. Ceux qui obtiennent les quatre certificats reçoivent aussi un certificat de formation globale, qui atteste de l'achèvement de la formation complète sur WIPO Connect.</p>
Durée	<p>Le cours nécessite environ 30 heures d'étude.</p>
Public cible	<p>Ce cours s'adresse spécialement au personnel, aux fonctionnaires et aux stagiaires des organisations de gestion collective qui utilisent ou utiliseront l'outil WIPO Connect dans le cadre de leurs tâches quotidiennes.</p>
Inscription	<p>L'inscription est ouverte sur invitation uniquement.</p>
Langue d'enseignement	<p>Le cours est proposé en français et en anglais.</p>
Frais d'inscription	<p>Des bourses d'études sont disponibles pour toutes les personnes invitées à y participer.</p>

27. Cours de spécialisation sur l'élaboration de projets fructueux dans le cadre du Plan d'action de l'OMPI pour le développement (DL-620)

Description	<p>Ce cours fournit des informations détaillées sur la méthodologie de conception et de mise en œuvre des projets du Plan d'action pour le développement de l'OMPI. Il porte sur les difficultés rencontrées dans la préparation des projets relevant du plan d'action, encourage l'élaboration et la mise en œuvre de propositions de projets réussies et contribue à la diffusion des enseignements tirés au profit d'autres pays et organisations.</p> <p>Tous les modules sont conçus pour être suivis en cas de besoin, fournissant ainsi une aide au moment pertinent du cycle de vie d'un projet.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 0 : Plan d'action pour le développement et introduction au cours - Module 1 : Concept du projet - Module 2 : Préparation de propositions de projet complètes - Module 3 : Préparation d'un projet approuvé - Module 4 : Suivi et gestion du changement - Module 5 : Évaluation - Module 6 : Diffusion - Activité de fin de cours
Enseignement	Des professionnels expérimentés dans la gestion de projets relevant du Plan d'action apportent soutien et orientation dans le cadre de la formation.
Discussions et travaux pratiques en ligne	Grâce à la plateforme d'apprentissage améliorée de l'Académie, des professionnels expérimentés examinent les pratiques exemplaires et répondent aux questions des participants.
Examen final	L'examen final consiste en une question écrite et une composante liée à une activité.
Certificat	Les participants qui réussissent l'évaluation de fin de cours se verront délivrer un certificat électronique d'achèvement du cours.
Durée	Le cours nécessite environ 25 heures d'étude.
Public cible	Ce cours s'adresse aux chefs de projet du Plan d'action pour le développement et aux coordonnateurs nationaux des États membres de l'OMPI, aux offices de propriété intellectuelle, au personnel interne de l'OMPI et aux autres parties prenantes aux projets du Plan d'action pour le développement de l'OMPI.
Inscription	L'inscription est ouverte sur invitation uniquement.
Langue d'enseignement	Anglais
Frais d'inscription	Des bourses d'études sont disponibles pour toutes les personnes invitées à y participer.

28. Cours à l'intention des cadres sur la promotion de l'accès aux technologies médicales et à l'innovation organisé par l'OMS-OMPI-OMC (DL-701)

Description	Ce cours à l'intention des cadres offre un aperçu des liens entre les domaines politiques distincts de la santé, du commerce et de la propriété intellectuelle. Il décrit l'incidence de ces domaines sur l'accès aux technologies médicales et leur influence sur l'innovation en matière de technologies médicales. Il rassemble les compétences respectives de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de l'OMPI et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et repose sur l'étude conjointe OMS-OMPI-OMC intitulée "Promouvoir l'accès aux technologies médicales et à l'innovation".
Contenu et structure	Le cours comprend les sujets suivants et un examen final : <ul style="list-style-type: none">- Contexte politique pour l'action en matière d'innovation et d'accès- Problèmes d'accès du point de vue de la santé publique- Facteurs déterminants de l'accès liés aux systèmes de santé- Questions relatives à l'innovation et à la santé publique et plus particulièrement aux maladies négligées- Rôle de la propriété intellectuelle dans l'innovation et l'accès- Questions liées au commerce et aux produits de santé- Examen final
Enseignement	Le soutien pédagogique est assuré par des formateurs expérimentés qui sont des experts du domaine. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets vers la fin du cours, avant l'examen final. L'Académie propose aussi une version autodidacte non encadrée du cours.
Discussions et travaux pratiques en ligne	À l'aide de la plateforme d'apprentissage améliorée de l'Académie, des formateurs et des spécialistes de la propriété intellectuelle discuteront de cas historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	L'examen final du cours comprend une série de questions à choix multiples. Les participants disposent d'un temps déterminé pour compléter et rendre l'examen en ligne.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique.
Durée	Le cours nécessite environ 10 heures d'étude sur une période de quatre à cinq semaines.
Public cible	Le public cible du cours comprend principalement des professionnels techniques tels que des examinateurs de brevets, des responsables de la politique de santé et leurs assistants, des spécialistes de l'achat de médicaments, des spécialistes de la propriété intellectuelle et des étudiants de haut niveau. Il est recommandé aux participants d'avoir une connaissance de base de la protection intellectuelle et de la manière dont elle est liée aux questions de santé et de commerce au niveau politique avant de suivre le cours.
Inscription	Des informations sur les périodes d'inscription et les inscriptions sont disponibles à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours destinés aux cadres, l'inscription est subordonnée à des frais d'inscription pour les sessions encadrées par des formateurs. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne à la propriété intellectuelle.

29. Patent X – Cours de certification sur le droit des brevets et la santé publique mondiale

Description	Ce cours est proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et la Harvard Law School (HLS). Il porte sur les relations entre la propriété intellectuelle et la santé publique, ainsi que les manières dont le droit des brevets et d'autres systèmes juridiques pourraient être interprétés pour traiter plus efficacement les pandémies mondiales actuelles et futures. Le contenu du cours est particulièrement pertinent pour les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition.
Contenu et structure	<ul style="list-style-type: none"> - Aperçu du système des brevets et du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) de l'OMPI - Admissibilité - Utilité et divulgation - Nouveauté (les exigences de nouveauté et d'activité inventive) - Revendications - Infractions - Recours - La crise sanitaire mondiale - Améliorer les marchés pharmaceutiques - Améliorer la propriété intellectuelle - Autres systèmes d'incitation - Étapes suivantes
Enseignement	<p>Le cours Patent X est dispensé par d'éminents professeurs d'université formés et certifiés par HLS.</p> <p>Ce cours comprend un ensemble de conférences enregistrées, destinées à résumer les principaux aspects du droit et politiques en matière de brevets, et des séminaires dans lesquels de petits groupes d'étudiants, sous la direction d'enseignants spécialisés, s'appuient sur des études de cas pour explorer et évaluer le système des brevets et les défis mondiaux en matière de santé publique.</p>
Discussions et travaux en ligne	Un forum en ligne asynchrone, accessible aux étudiants et aux anciens élèves de Patent X, sera consacré aux discussions sur les nouveautés en matière de droit de la propriété intellectuelle et de santé publique dans le monde.
Examen final	Un examen final est prévu sur la plateforme de formation en ligne de la HLS à la fin des 12 semaines de cours.
Certificat	Les participants ayant réussi l'examen se verront remettre un certificat d'achèvement signé conjointement par la HLS et l'OMPI.
Durée	<p>Ce cours est proposé deux fois par an pendant une période de 12 semaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cinquième édition : janvier – juin 2025 - Sixième édition : septembre – décembre 2025
Public cible	Le cours s'adresse à des professionnels tels que les examinateurs de brevets, les avocats, les responsables de la politique de santé, les cadres du domaine pharmaceutique, les spécialistes de l'achat de médicaments et les spécialistes de la protection intellectuelle, ainsi qu'aux étudiants universitaires de troisième cycle. Il est recommandé aux participants d'avoir une connaissance élémentaire de la protection intellectuelle et de sa relation aux politiques de santé et de commerce avant de suivre le cours.
Inscription	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur le site de l'Académie de l'OMPI : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/.</p> <p>Il est possible de consulter des informations sur les périodes d'inscription et la procédure de demande à l'adresse https://welc.wipo.int/?lang=fr.</p>
Langue d'enseignement	Anglais
Frais d'inscription	Le cours est dispensé gratuitement aux participants.

30. Cours de perfectionnement international sanctionné par un certificat sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle (AICC)

Description	L'objectif de ce cours est d'offrir aux participants du cours IP Panorama 2.0 et du Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450) un accès limité aux programmes d'enseignement sur la propriété intellectuelle afin qu'ils puissent approfondir leur connaissance du domaine particulier de la gestion de la propriété intellectuelle. Le cours est proposé en collaboration avec l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO), l'Institut de recherche en science et en technologie de Corée (KAIST) et l'Association coréenne de promotion des inventions (KIPA).
Contenu et structure	Le cours comprend les trois étapes suivantes : Phase 1 : Étape de la formation en ligne - IP Panorama 2.0 - Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450) Phase 2 : Évaluation du cours DL-450 et rédaction d'un mémoire sur la propriété intellectuelle Phase 3 : Atelier en présentiel de quatre jours à Séoul, en République de Corée.
Enseignement	Pour les trois étapes du cours, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la gestion de la propriété intellectuelle. L'atelier en présentiel permet aux participants d'étudier des domaines plus complexes de la gestion des actifs de propriété intellectuelle et d'en débattre, ainsi que de collaborer avec leurs pairs et de bâtir un réseau en s'appuyant sur des interactions présentiels au cours des séminaires et des leçons.
Discussions et travaux pratiques en ligne	En s'appuyant sur la plateforme d'apprentissage améliorée de l'Académie et sur celle de la KIPA et du KIPO, des formateurs et des spécialistes de la propriété intellectuelle discuteront de cas d'espèce et de pratiques recommandées en matière de gestion de la propriété intellectuelle.
Examen final	Dans les phases 1 et 2, tous les participants doivent réussir l'examen du cours IP Panorama 2.0, évaluer le cours DL-450 et rédiger le mémoire sur la propriété intellectuelle. Un nombre limité de participants parmi ceux qui ont obtenu les meilleures notes dans ces deux phases seront invités à participer à l'atelier en présentiel à Séoul.
Critères d'admission pour la formation en présentiel	L'admission au programme en présentiel est soumise à un processus de sélection qui comprend une évaluation des motivations et des qualifications de chaque candidat en plus des résultats obtenus dans les phases 1 et 2.
Lieu et date	La phase 1 de formation en ligne et la phase 2 d'évaluation du cours DL-450 et de rédaction du mémoire auront lieu en ligne pendant les trois premiers trimestres de 2025. La phase de formation en présentiel est prévue à la fin de 2025 à Séoul. Il sera possible de trouver des informations plus détaillées sur la période d'inscription et le programme des cours à l'adresse https://welc.wipo.int/?lang=fr et sur le site de formation en ligne de l'Académie du KIPO (www.kipoacademy.kr/). L'atelier en présentiel pourra se dérouler entièrement ou partiellement en ligne selon la situation en matière de santé publique et de voyages internationaux.
Certificat	Les participants ayant suivi avec succès le cours en ligne, réussi l'examen de rédaction sur la propriété intellectuelle et assisté à la formation en présentiel se verront délivrer un certificat cosigné par l'OMPI, le KIPO et la KIPA.

Durée	La participation en ligne aux phases 1 et 2, y compris le processus de sélection, devrait durer 15 semaines et le cours en présentiel quatre jours.
Public cible	Le cours s'adresse à des professionnels de la propriété intellectuelle, des employés et des cadres d'entreprises, des avocats, des fonctionnaires nationaux, des universitaires et des étudiants qui souhaitent approfondir leur connaissance des systèmes et des pratiques de gestion de la propriété intellectuelle. L'OMPI encourage vivement la participation des femmes ainsi que des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition.
Inscription	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse https://welc.wipo.int/?lang=fr et sur le site de formation en ligne de l'Académie du KIPO (www.kipoacademy.kr/).
Langue d'enseignement	Le cours est proposé en anglais.
Bourses et frais de scolarité	Les phases 1 et 2 sont proposées gratuitement à tous les participants. Pour l'atelier en présentiel prévu dans la phase 3, l'OMPI et le KIPO fournissent une aide financière à un nombre limité de participants qui ont obtenu des notes élevées dans les deux premières phases et qui présentent un vif intérêt professionnel ou universitaire pour le domaine de la gestion de la propriété intellectuelle. Cette aide est censée couvrir les frais de voyage vers le lieu de la formation et les frais de séjour durant les quatre jours de formation.

31. Cours de certification sur l'incidence de la propriété intellectuelle – Certification pour l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire (IPCC)

Description	<p>Le cours de certification apporte une solide connaissance générale de la propriété intellectuelle, ainsi que de la créativité, de l'inventivité et des capacités d'enseignement de la propriété intellectuelle à des participants issus de pays en développement, de pays les moins avancés et de pays en transition qui œuvrent dans le domaine de l'enseignement et de la conception de programmes scolaires nationaux pour l'école primaire et secondaire. Il est proposé en collaboration avec l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'Association coréenne de promotion des inventions (KIPA).</p> <p>Dans le cadre de ce programme mixte en trois étapes, les enseignants bénéficient de cours pratiques et concrets donnés par des experts de la propriété intellectuelle, de la pédagogie et de l'innovation et peuvent collaborer avec leurs pairs pour élaborer des plans et des programmes d'enseignement de la propriété intellectuelle en mettant l'accent sur la créativité et l'inventivité. Après avoir suivi avec succès les trois étapes, les participants seront capables de proposer des programmes de formation à la créativité, à l'inventivité et à la propriété intellectuelle qui seront intégrés dans le programme d'études national; ils pourront aussi donner ces cours dans leurs propres classes. Ils pourront recevoir une certification de l'OMPI, du KIPO et de la KIPA pour l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les trois étapes suivantes :</p> <p>Phase 1 : Formation en ligne : soit l'Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001), soit le cours IP Ignite.</p> <p>Phase 2 : Séminaire de quatre jours en présentiel pour étudier et examiner un certain nombre de sujets choisis. Les sujets, les langues d'enseignement et la couverture régionale changeront chaque année. Les participants choisis seront des enseignants professionnels qui auront été désignés par leur Ministère de l'éducation ou qui auront obtenu des résultats élevés à la formation DL-001 ou au programme IP proposés respectivement par l'OMPI et par la KIPA en coopération avec le KIPO.</p> <p>Phase 3 : Évaluation finale assortie de notes à partir d'une étude de cas ou d'une proposition sur la manière d'intégrer la créativité, l'inventivité et la propriété intellectuelle dans le programme scolaire national, ou encore à partir d'un plan de cours destiné à une classe d'école primaire ou secondaire.</p>
Enseignement	<p>Pendant les trois phases, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes dans les domaines de la propriété intellectuelle, de l'innovation et de la pédagogie.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>En s'appuyant sur la plateforme d'apprentissage améliorée de l'Académie, et de celle de la KIPA et du KIPO, des formateurs et des experts en propriété intellectuelle examinent les pratiques importantes et pertinentes en rapport avec l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'intention des jeunes, dans une perspective de créativité et d'inventivité.</p>
Examen final	<p>Les participants doivent réussir une évaluation finale notée (phase 3) afin de recevoir un certificat d'aptitude à l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire.</p>
Critères d'admission pour la formation en présentiel	<p>L'admission au programme en présentiel (phase 3) est soumise à un processus de sélection qui comprend une évaluation des motivations et des qualifications des candidats ainsi que de leurs résultats aux phases 1 et 2 du cours. Quant aux concepteurs de programmes d'études, ils doivent être désignés par leur Ministère de l'éducation respectif.</p>

Lieu et date	<p>Le séminaire en présentiel (phase 2) devrait avoir lieu au cours du deuxième semestre de 2025 (lieu à déterminer). Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription aux cours en présentiel et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr.</p> <p>La phase de formation en présentiel pourra se dérouler entièrement ou partiellement en ligne selon la situation en matière de santé publique et de voyages internationaux.</p>
Certificat	Les participants qui auront suivi avec succès les trois étapes du programme mixte recevront un certificat d'aptitude à l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire cosigné par l'OMPI, le KIPO et la KIPA.
Durée	La participation en ligne (phase 1) et la sélection des participants pour le séminaire en présentiel (phase 2) devraient prendre 15 semaines. Le séminaire en présentiel durera quatre jours.
Public cible	Le cours s'adressera notamment à des participants issus de pays en développement qui sont enseignants auprès des jeunes, décideurs dans le domaine de la formation ou concepteurs de programmes scolaires.
Inscription	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Anglais
Bourses et frais de scolarité	L'Académie de l'OMPI, le KIPO et la KIPA fournissent une aide financière à un nombre limité de candidats. Cette aide est censée couvrir les frais de scolarité pendant la formation en ligne, les frais de voyage vers le lieu de la formation et les frais de séjour durant les quatre jours de la formation.

32. Programme international de formation à la rédaction de brevets de l'OMPI (IPDTP)

Description	<p>Ce programme offre une formation complète sur la rédaction de demandes de brevet aux personnes ayant un intérêt professionnel et commercial pour les brevets, et à celles qui cherchent à améliorer leurs compétences en matière de rédaction de brevets dans différents domaines techniques. Conçu comme une formation axée sur la pratique, il permettra aux inventeurs et à ceux qui leur fournissent des services d'acquérir les compétences techniques et les connaissances nécessaires pour rédiger et déposer des demandes de brevet réussies ainsi que pour rédiger des revendications, celles-ci étant très importantes car elles déterminent la portée et la couverture de la protection du brevet.</p> <p>Le programme de formation associera des outils de pointe de l'OMPI en matière d'apprentissage en ligne à des experts en rédaction de brevets, qui pourront être consultés de manière virtuelle via des forums de discussion en ligne et des programmes de mentorat, et qui pourront aussi intervenir en présentiel dans le cadre d'ateliers organisés au siège de l'OMPI à Genève.</p>
Contenu et structure	<p>Le programme de formation utilisera des outils d'apprentissage mixtes, c'est-à-dire une combinaison du Centre de formation en ligne de l'OMPI et d'ateliers au siège de l'OMPI. Le cours comporte trois phases :</p> <p>Phase 1 : Les bases de la rédaction (en ligne)</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 1 : Principes fondamentaux de la rédaction de brevets- Module 2 : Les différentes parties d'une demande de brevet- Module 3 : Pertinence de la rédaction d'une revendication : types de revendications- Module 4 : Conception de revendications- Module 5 : Rédaction d'une description- Module 6 : Créer des dessins <p>Phase 2 : Atelier à Genève (en présentiel)</p> <ul style="list-style-type: none">- Thème 1 : Préparation à la rédaction préalable et entrevue avec l'inventeur- Thème 2 : Rédaction des revendications et du mémoire descriptif- Thème 3 : Rédaction des revendications dans différents domaines techniques et pour différents ressorts juridiques- Thème 4 : Rédaction de revendications opposables <p>Phase 3 : Mentorat (en ligne)</p> <ul style="list-style-type: none">- Exercices plus complexes, encadrés par des spécialistes, de rédaction de brevets dans le domaine de compétence des participants.
Enseignement, discussions et exercices	<p>Des formateurs expérimentés, experts dans les domaines des brevets, fournissent un soutien pédagogique pendant toutes les phases du programme de formation.</p> <p>Le matériel d'étude, les devoirs, les exercices et les examens seront mis à disposition pendant toutes les phases sur la plateforme de formation en ligne de l'OMPI. Cette plateforme peut également être utilisée pour des discussions en groupe, des échanges directs avec les formateurs et l'envoi des travaux.</p>
Examen final	<p>Une évaluation est prévue pour tester les compétences des participants en matière de rédaction de brevets à la fin de la troisième phase via le Centre de formation en ligne de l'OMPI.</p>
Certificat	<p>Les participants qui auront suivi avec succès toutes les phases du programme de formation et réussi les examens se verront remettre un certificat de l'OMPI.</p>
Durée	<p>Le cours comporte trois phases sur une période de huit mois :</p> <ul style="list-style-type: none">- Phase 1 : 10 semaines- Phase 2 : cinq jours- Phase 3 : 10 semaines

Public cible	Le cours vise des personnes qui sont ou souhaitent devenir des agents de brevets, ainsi que le personnel chargé de l'aide technologique dans des institutions pertinentes, par exemple des bureaux de transfert de technologie des universités, des centres de recherche publics ou des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI. Il est également ouvert à toute personne chargée de fournir régulièrement un appui aux demandeurs de brevet et souhaitant améliorer ses compétences en matière de rédaction de brevets.
Inscription	Les personnes éligibles doivent soumettre une demande en ligne. Un nombre limité de candidats seront sélectionnés par l'OMPI et invités à participer au programme.
	Des informations sur les périodes d'inscription et le processus de demande seront disponibles à l'adresse https://welc.wipo.int/ipdtp .
Admissibilité	L'admission à ce programme de formation est soumise à un processus de sélection, qui comprend une évaluation de la motivation et des qualifications de chaque candidat. Les candidats doivent avoir : <ul style="list-style-type: none"> - effectué au moins deux ans d'études universitaires en droit et/ou en sciences et technologies (par exemple l'ingénierie, les sciences de la vie, la médecine, la physique, la chimie, les sciences de la communication ou la biotechnologie), ou au moins un an d'expérience professionnelle ou de travail de recherche dans un domaine lié à la rédaction ou à l'instruction de demandes de brevet; - une connaissance générale de la propriété intellectuelle et des brevets au moins équivalente au cours de perfectionnement sur les brevets de l'Académie de l'OMPI (DL-301); - la maîtrise de l'anglais écrit et parlé; - effectué au minimum deux ans d'études universitaires ou supérieures en anglais, ou avoir obtenu une note de 80/120 au TOEFL iBT ou de 6,5/9 à l'IELTS au cours des trois années passées.
Langue d'enseignement	Le cours n'est disponible qu'en anglais actuellement. Une version en espagnol devrait être disponible à partir de 2025.
Frais d'inscription	Des frais d'inscription de 1 000 dollars É.-U. doivent être acquittés dès la notification d'acceptation. Des réductions peuvent être accordées aux participants suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Étudiants issus de pays développés : réduction de 20% (ramenant les frais d'inscription à 800 dollars É.-U.). - Professionnels et étudiants issus de pays en développement et de pays à économie en transition : réduction de 60% (ramenant les frais d'inscription à 400 dollars É.-U.). - Professionnels et étudiants issus de pays les moins avancés : réduction de 80% (ramenant les frais d'inscription à 200 dollars É.-U.).
	Un nombre limité de bourses de l'OMPI sont disponibles pour les candidats des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition afin de couvrir les frais d'inscription ainsi que les frais liés au voyage, au transport et au logement pour la deuxième phase du programme.

33. Programme de certification à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI – Certificat de niveau initial

Description	<p>Les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) offrent des points d'appui essentiels pour promouvoir l'accès et l'utilisation efficace de services fournissant à l'échelle locale des informations technologiques de haute qualité, ainsi que d'autres services connexes. Le présent programme de certification a pour objectif de transmettre un premier niveau de compétences en matière de propriété intellectuelle ainsi que les connaissances liées aux services professionnels que proposent les employés et les responsables des CATI. Il s'agit de la première formation certifiante dans un programme complet destiné à donner un caractère professionnel aux services des CATI, à améliorer leur qualité et à normaliser davantage les activités de ces centres.</p> <p>Le cours sera dispensé sur une période de cinq mois en utilisant les outils de pointe en matière d'enseignement en ligne de l'OMPI et en permettant des échanges avec des experts en propriété intellectuelle, à la fois virtuels dans le cadre de forums de discussion en ligne et en présentiel via des conférences et des ateliers.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours repose sur une démarche d'apprentissage mixte en deux phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : Formation en ligne <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle - Module 2 : Types de propriétés intellectuelles - Module 3 : Brevets - Module 4 : Recherche de brevets – littérature de brevets et la littérature non-brevet - Module 5 : Évaluation de méthodes de recherche efficaces et concrètes au moyen de la base de données de recherche PATENTSCOPE - Module 6 : Examen de brevets, voies de dépôt, traités et rapports de recherche - Module 7 : Utilisation des ressources des CATI - Phase 2 : Séminaires de formation en direct <ul style="list-style-type: none"> - Thème 1 : Valeur des informations relatives aux brevets - Thème 2 : Outils et stratégies de recherche de brevets - Thème 3 : Utilisation de la classification des brevets, en particulier la classification internationale des brevets (CIB), dans la recherche - Thème 4 : Concepts fondamentaux et autres éléments en matière de recherche de brevets - Thème 5 : Rechercher des brevets au moyen de PATENTSCOPE - Thème 6 : Types de recherches de brevets - Thème 7 : Exercice de recherche de brevets - Thème 8 : Accéder aux ressources des CATI et les employer
Enseignement, discussions et exercices	<p>Au cours des deux phases de la formation, le matériel d'étude, les devoirs, les exercices et les examens seront mis à disposition sur le Centre de formation en ligne de l'OMPI, qui peut aussi être utilisé pour mener des discussions en groupe et soumettre le résultat des travaux.</p> <p>La phase 1 comprend un cours de formation en ligne, suivi de séminaires de formation en présentiel dans la phase 2. Les deux phases sont encadrées par des formateurs expérimentés qui sont spécialisés dans des domaines de la propriété intellectuelle pertinents pour les services et le fonctionnement des CATI.</p>
Examen final	<p>Chaque phase se terminera par des examens notés, et une évaluation finale sera organisée au Centre de formation en ligne de l'OMPI après la phase 2.</p>
Certificat	<p>Les participants qui auront suivi avec succès toutes les phases du programme de formation et réussi les évaluations avec une note générale supérieure ou égale à 65% se verront remettre un certificat de l'OMPI.</p>
Durée	<p>Les deux phases se déroulent sur une période pouvant atteindre quatre mois, de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : neuf semaines - Phase 2 : huit heures réparties sur une période de deux semaines
Public cible	<p>Le cours est ouvert aux membres du personnel et aux responsables ainsi qu'aux personnes en formation dans le réseau mondial de CATI.</p>

Inscription	<p>Les personnes éligibles doivent soumettre une demande en ligne et être désignées à titre de participants par leur coordonnateur CATI respectif.</p> <p>Des informations sur les périodes d'inscription et le processus de demande seront disponibles sur le site du Centre de formation en ligne à la propriété intellectuelle.</p>
Admissibilité	<p>Les candidats doivent :</p> <ul style="list-style-type: none">- être employés ou en cours de recrutement ou en stage dans un CATI; et- écrire et parler anglais couramment, comme en attestera :<ul style="list-style-type: none">- un emploi régulier de cette langue dans leurs travaux quotidiens (comme le confirmera la désignation par le coordonnateur); ou- un diplôme universitaire de premier cycle ou plus élevé dans une matière enseignée en anglais.
Langue d'enseignement	Anglais
Frais d'inscription	Des bourses d'études sont disponibles pour tous les participants choisis.

34. Programme de certification de l'OMPI à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) – Spécialisation en “recherche de brevetabilité”

Description	<p>Les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) offrent des points d'appui essentiels pour promouvoir l'accès et l'utilisation efficace de services fournissant à l'échelle locale des informations technologiques de haute qualité, ainsi que d'autres services connexes. Le présent programme de certification spécialisé a pour objectif de transmettre un premier niveau de compétences en matière de propriété intellectuelle ainsi que des connaissances liées aux services professionnels que proposent les employés et les responsables des CATI. Il s'agit d'un programme complet destiné à professionnaliser les services des CATI, à améliorer la qualité de ceux-ci et à normaliser davantage les activités de ces centres.</p> <p>Le cours sera dispensé sur une période de cinq mois en utilisant les outils de pointe d'enseignement en ligne de l'OMPI et en permettant des échanges avec des experts en propriété intellectuelle, à la fois virtuels dans le cadre de forums de discussion en ligne et en présentiel lors de conférences et d'ateliers.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours, qui utilise des outils d'enseignement mixtes, est organisé en trois phases :</p> <p>Phase 1 : Formation en ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Stratégies et techniques de recherche de brevets - Module 2 : Recherche efficace et concrète au moyen de classifications de brevets - Module 3 : Recherche de brevetabilité - Module 4 : Maîtriser les revendications de brevet - Module 5 : Rapports de recherche de brevetabilité - Module 6 : Techniques complexes de recherche de brevets - Module 7 : Évaluation de la brevetabilité - Module 8 : Recherche spécialisée de brevets <p>Phase 2 : Séminaires de formation en direct</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à un cours encadré par un instructeur sur la recherche de brevetabilité, équivalant à un maximum de huit heures de formation et conçu pour pratiquer et mettre en œuvre les enseignements de la phase 1 et pour aller au-delà. <p>Phase 3 : Expérience pratique des CATI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des compétences et des connaissances acquises pendant les deux premières phases pour aider et conseiller des clients de CATI sur des questions de propriété intellectuelle de nature et de complexité différentes.
Enseignement, discussions et exercices	<p>Au cours de toutes les phases de la formation, le matériel d'étude, les devoirs, les exercices et les examens seront mis à disposition sur le Centre de formation en ligne de l'OMPI, qui peut aussi être utilisé pour mener des discussions en groupe et remettre le résultat des travaux.</p> <p>Les phases 1 et 2 sont encadrées par des formateurs expérimentés qui sont spécialisés dans des domaines de la propriété intellectuelle pertinents pour les services et le fonctionnement des CATI.</p>
Examen final	<p>Chaque phase se terminera par des examens notés et une évaluation finale sera organisée au Centre de formation en ligne de l'OMPI après la phase 2.</p>
Certificat	<p>Les participants qui auront suivi avec succès toutes les phases du programme de formation et réussi les évaluations avec une note générale supérieure ou égale à 65% se verront remettre un certificat de l'OMPI.</p>
Durée	<p>L'ensemble des phases se dérouleront sur une période pouvant atteindre quatre mois, de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : neuf semaines - Phase 2 : huit heures réparties sur une période de deux semaines - Phase 3 : neuf semaines
Public cible	<p>Le cours est ouvert aux membres du personnel et aux responsables du réseau mondial de CATI de l'OMPI, ainsi qu'aux personnes en formation pour occuper ces postes.</p>

Inscription	<p>Les personnes éligibles doivent soumettre une demande en ligne et être désignées à titre de participants par leur coordonnateur CATI respectif.</p> <p>Des informations sur les périodes d'inscription et le processus de demande seront disponibles sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI.</p>
Admissibilité	<p>Les candidats doivent :</p> <ul style="list-style-type: none">- détenir un certificat en cours de validité de la Fondation du personnel d'un CATI;- être employés ou en cours de recrutement ou en stage dans un CATI; et- écrire et parler anglais couramment, comme en attesteront :<ul style="list-style-type: none">- un emploi régulier de cette langue dans leurs travaux quotidiens (comme le confirmera la désignation par le coordonnateur); ou- un diplôme universitaire de premier cycle ou plus élevé dans une matière enseignée en anglais.
Langue d'enseignement	Anglais
Frais d'inscription	Des bourses d'études sont disponibles pour tous les participants choisis.

35. Cours général sur la propriété intellectuelle à l'intention des juges (DL-JTIP)

Description	L'Académie de l'OMPI propose une formation judiciaire continue basée sur le cours général de l'Académie sur la propriété intellectuelle (DL-101). La version disponible pour les membres de la magistrature a été élaborée et révisée par un groupe de juges expérimentés représentant diverses régions et traditions juridiques.
Contenu et structure	Le cours est accessible dans le monde entier et comprend les modules suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction aux droits de propriété intellectuelle - Module 2 : Droits d'auteur et droits connexes - Module 3 : Marques de commerce - Module 4 : Brevets - Module 5 : Indications géographiques - Module 6 : Secrets commerciaux/informations non divulguées - Module 7 : Dessins et modèles industriels - Module 8 : Autres thèmes relatifs à la propriété intellectuelle
Enseignement et examen final	Une évaluation modulaire est disponible à la fin de chaque module.
Certificat	Un certificat sera remis aux participants qui auront terminé le cours avec succès.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de cours à son propre rythme. On estime que leur étude nécessite 75 heures.
Public cible	Le cours est conçu pour les membres de la magistrature qui ont été approuvés par leur institution judiciaire nationale respective.
Inscription	Des informations sur les inscriptions et les périodes d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/jtip/training .
Langue d'enseignement	Le cours sera proposé en français, anglais, arabe, espagnol et portugais et sera disponible ultérieurement en chinois et en russe.
Frais d'inscription	Le cours est dispensé gratuitement aux membres de la magistrature qui ont été approuvés par leur institution judiciaire nationale respective.
Version(s) adaptée(s) à certains pays	<ul style="list-style-type: none"> - Mongolie : le cours est proposé en collaboration avec l'Académie judiciaire de Mongolie à l'adresse www.jtrii.mn/mn/. - Philippines : le cours est proposé en collaboration avec l'Académie judiciaire des Philippines à l'adresse https://philja.judiciary.gov.ph/.

36. Programme de formation en propriété intellectuelle destiné aux diplomates et aux responsables du commerce (IPDTO)

Description	Le programme de formation en propriété intellectuelle destiné aux diplomates et aux responsables du commerce (IPDTO) est un programme de formation spécialisée conçu pour transmettre aux participants les connaissances et les compétences nécessaires pour s'orienter dans le paysage complexe de la propriété intellectuelle, dans le contexte de la diplomatie et du commerce internationaux.
Contenu et structure	<p>Phase 1 : Formation en ligne de spécialisation sur la propriété intellectuelle (DL-008)</p> <p>Notions fondamentales de la propriété intellectuelle à l'intention des diplomates et des responsables du commerce</p> <ul style="list-style-type: none"> - Section 1 : Introduction <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle - Section 2 : Droit d'auteur et droits connexes <ul style="list-style-type: none"> - Module 2 : Droit d'auteur - Module 3 : Droits connexes - Section 3 : Propriété industrielle <ul style="list-style-type: none"> - Module 4 : Marques de commerce - Module 5 : Indications géographiques - Module 6 : Dessins et modèles industriels - Module 7 : Brevets - Module 8 : Obtentions végétales - Section 4 : Problèmes récents <ul style="list-style-type: none"> - Module 9 : Concurrence déloyale - Module 10 : Application des droits de propriété intellectuelle - Module 11 : Problèmes récents - Module 12 : Conclusion <p>Phase 2 : Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle à l'échelle nationale sur les liens entre l'évolution de la propriété intellectuelle et les problèmes rencontrés à l'échelle nationale.</p>
Enseignement et examen final	<p>Des formateurs spécialistes de la diplomatie dans le domaine de la propriété intellectuelle encadreront les cours et donneront des conférences en ligne sur certains sujets avant l'examen final.</p> <p>Une évaluation modulaire est disponible à la fin de chaque module.</p>
Certificat	Des certificats seront remis aux diplomates et responsables du commerce qui auront achevé avec succès les modules correspondants.
Durée	La durée de la formation peut être adaptée à la demande des États membres.
Public cible	Le cours s'adresse aux diplomates et aux responsables du commerce des États membres de l'OMPI, ainsi qu'aux personnes en formation pour occuper ces postes et à d'autres parties prenantes concernées.
Inscription	<p>Le cours est proposé en partenariat avec des établissements nationaux de formation à la diplomatie. Les États membres de l'OMPI souhaitant que leurs diplomates et leurs responsables du commerce suivent ce programme sont invités à envoyer un courriel à l'adresse suivante : IPDTO.academy@wipo.int.</p> <p>On trouvera de plus amples informations à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/ipdto/.</p>
Langue d'enseignement	Le cours sera proposé en anglais et en espagnol.
Frais d'inscription	Le cours est dispensé gratuitement aux diplomates et aux responsables du commerce qui ont été désignés par leur établissement de formation à la diplomatie respectif ou leurs autorités nationales.

37. Cours à l'intention des dirigeants sur la propriété intellectuelle, la science et l'innovation pour les femmes scientifiques et les innovatrices

Description	<p>Ce cours à l'intention des dirigeants est organisé chaque année par l'Académie de l'OMPI conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO).</p> <p>L'objectif principal du cours consiste à offrir aux femmes scientifiques, aux innovatrices et aux nouvelles dirigeantes une boîte à outils complète dans le domaine de la propriété intellectuelle qui leur apporte des connaissances et une réflexion critique et qui appuie leur aptitude à diriger en présentant les informations dans l'état d'esprit d'un entrepreneur.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours se compose des trois phases suivantes :</p> <p>Phase 1 : Formation en ligne Cours en ligne comportant des conférences en direct, des cours, des exercices interactifs et une sélection de documents d'étude, ainsi qu'un forum de discussion virtuel pour les participantes.</p> <p>Phase 2 : Atelier en présentiel Session d'étude de cinq jours en présentiel avec la participation de spécialistes du secteur privé, et comportant notamment une visite d'étude dans un établissement de recherche scientifique, la création d'un réseau entre étudiantes partageant le même état d'esprit et avec des professionnels de la propriété intellectuelle, et une formation pratique ainsi que des exercices sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Thème 1 : Comment la propriété intellectuelle peut vous aider à progresser dans votre carrière scientifique- Thème 2 : Intégrer des éléments liés à la propriété intellectuelle dans vos recherches- Thème 3 : Créer de la valeur grâce à la propriété intellectuelle- Thème 4 : Comment perfectionner votre argumentaire de vente (atelier interactif)- Thème 5 : Incidence de la dynamique de genre sur l'innovation scientifique- Thème 6 : Stimuler l'innovation et la créativité- Thème 7 : Comment rédiger des brevets – atelier pratique à l'intention des scientifiques- Thème 8 : L'expérience de la Corée en matière d'innovation et de propriété intellectuelle dans les domaines émergents de la propriété intellectuelle- Thème 9 : Naviguer dans les domaines émergents de la propriété intellectuelle <p>Phase 3 : Mentorat facultatif encadré par des spécialistes de l'Académie de l'OMPI, proposé à la demande.</p>
Enseignement et examen final	Il n'y a pas d'examen final dans ce programme de formation.
Certificat	Un certificat de l'OMPI sera remis aux participantes qui auront achevé le cours.
Durée	La durée du cours est de cinq semaines pour l'ensemble de la phase de formation en ligne et de la formation en présentiel, celle-ci durant cinq jours.
Public cible	Le cours est actuellement proposé sur invitation à un groupe choisi de lauréates, de nouveaux talents et de jeunes talents féminins à l'échelle internationale, et de femmes ayant reçu un prix de la Fondation UNESCO – L'Oréal pour les femmes scientifiques.
Inscription	L'inscription ne peut se faire que sur invitation. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le site https://welc.wipo.int/fwis/ .
Langue d'enseignement	Le cours sera proposé en anglais.
Frais d'inscription	Une assistance financière est fournie aux participantes par l'Académie de l'OMPI et le KIPO pour couvrir les frais d'inscription à la phase 1 ainsi que les frais de voyage et de subsistance pendant l'atelier en présentiel de la phase 2.

38. Cours sur la propriété intellectuelle et les exportations à l'intention des cadres (DL-730)

Description	<p>Ce cours sur la propriété intellectuelle et les exportations à l'intention des cadres aborde les défis communs auxquels sont confrontés les exportateurs et les employés des organismes d'exportation en Amérique latine et dans la région des Caraïbes.</p> <p>Par l'étude de cas réels illustrant des situations particulières, ce cours sensibilise à l'importance de la protection intellectuelle dans le processus d'exportation. Il fournit des outils pratiques pour aider les acteurs de l'industrie à repérer et à obtenir des solutions aux problèmes clés afin de mieux comprendre comment la propriété intellectuelle peut protéger les produits et services qu'ils exportent.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours se compose de six modules et d'un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction et définition des problèmes : la protection intellectuelle et le commerce – études de cas et de problèmes réels - Module 2 : Obtention de droits à l'étranger - Module 3 : Concession de licences et vente de produits et services concédés sous licence - Module 4 : L'investissement étranger direct comme moyen alternatif d'exporter des connaissances, des biens et des services - Module 5 : Examen d'études de cas par pays et des meilleures solutions - Module 6 : Liste de tâches pratique pour les exportateurs et les travailleurs des agences d'exportation - Examen final
Enseignement et examen final	<p>Des formateurs et des experts du domaine apportent un soutien pédagogique. La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs et à des spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets vers la fin du cours, avant l'examen final. L'examen final comprend une série de questions à choix multiple. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final recevront un certificat électronique.</p>
Durée	<p>Le cours nécessite environ 33 heures d'étude sur une période de quatre à cinq semaines.</p>
Public cible	<p>Le public cible du cours comprend principalement les exportateurs, les agents de promotion des exportations, les réseaux régionaux d'agences chargées de l'exportation, les commerçants, les investisseurs, les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprises (petites et moyennes entreprises et grandes entreprises) souhaitant étendre leurs activités d'exportation au marché mondial.</p>
Inscription	<p>Des informations sur les périodes d'inscription et les inscriptions seront disponibles à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr.</p>
Langue d'enseignement	<p>Anglais, espagnol et portugais.</p>
Frais d'inscription	<p>L'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée Informations générales sur le Programme de formation en ligne.</p>

39. Programme de formation sur la gestion du capital intellectuel à l'intention des micro, petites et moyennes entreprises et des entrepreneurs

Description	Il s'agit d'un programme d'enseignement à l'intention des cadres destiné à faciliter le recensement des possibilités de gestion du capital intellectuel en offrant une formation adaptée aux cadres, aux gestionnaires et aux responsables commerciaux des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), ainsi que des grandes entreprises. Le programme tirera parti de la longue expérience de l'OMPI en matière de cours sur la stratégie et la gestion des actifs de propriété intellectuelle en se concentrant sur la planification et le développement de l'héritage du capital intellectuel au niveau des cadres. Parmi d'autres questions de gestion du capital intellectuel mondial, le programme se concentrera sur les perspectives associées aux MPME.
Contenu et structure	<p>Ce programme utilisera des outils d'apprentissage mixtes (c'est-à-dire une combinaison de la formation via le Centre de formation en ligne de l'OMPI et de cours en présentiel), et il pourra être adapté à des groupes particuliers et des institutions partenaires.</p> <p>D'une manière générale, le programme de formation pourrait se dérouler pendant quatre jours consécutifs de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">- Jour 1 : Introduction et études de projets sur l'héritage du capital intellectuel- Jours 2 et 3 : Explications sur<ul style="list-style-type: none">- le cadre de protection juridique du capital intellectuel et la gestion de capital- la création d'une valeur patrimoniale grâce au capital intellectuel et à la gestion de la chaîne de valeur connexe- les options de capitalisation du capital intellectuel- Jour 4 : Exposés et mentorat
Enseignement et examen final	Les cours seront assurés par des experts qui examineront des études de cas. Il n'y a pas d'examen final.
Certificat	Les participants qui ont achevé le programme avec succès recevront un certificat électronique.
Durée	La durée du programme peut être adaptée à la demande des institutions partenaires.
Public cible	Les cadres de jeunes entreprises et d'autres entreprises de toute taille, notamment des MPME.
Inscription	Les inscriptions ne peuvent se faire que sur invitation en consultation avec les institutions partenaires.
Langue d'enseignement	Français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe sur demande.
Frais d'inscription	Ce programme est dispensé gratuitement à tous les participants choisis.

Services à la demande

Les services à la demande sont fournis sur demande d'États membres de l'OMPI.

40. Personnalisation et traduction des cours de formation en ligne à la propriété intellectuelle

Description	<p>L'Académie de l'OMPI répond aux demandes d'États membres visant à traduire et à personnaliser les cours de formation en ligne que l'Organisation propose à l'échelle internationale afin d'accélérer le transfert de connaissances fondamentales en matière de propriété intellectuelle vers un nombre croissant de pays bénéficiaires dans leur langue officielle.</p> <p>Les demandes de personnalisation sont approuvées et mises en œuvre selon une procédure normalisée reposant sur un échange de lettres ou d'accords de coopération, l'approbation de traducteurs pour traduire le contenu des cours, le transfert de ce contenu et la mise en place d'une plateforme de cours en ligne dans le cadre du Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI.</p> <p>Cet exercice nécessite de disposer d'un personnel spécialisé ayant les connaissances nécessaires et ayant été formé pour disposer des compétences pertinentes afin de créer un outil pédagogique efficace en matière de propriété intellectuelle qui soit adapté à un contexte national et éventuellement régional. La participation d'offices nationaux de la propriété intellectuelle dans le cadre d'un réseau international de promoteurs de la formation à la propriété intellectuelle et de spécialistes de ce domaine devrait être particulièrement active. Les transferts de compétences et de connaissances constituent donc un aspect dynamique du processus.</p>
Demande de service	<p>Pour de plus amples informations sur ce service ou pour déposer une demande, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : welc@wipo.int.</p>

41. Technologie didactique destinée à la propriété intellectuelle (IP EdTech)

Description	<p>IP EdTech est un service souple et personnalisé destiné à proposer des solutions didactiques numériques adaptées à l'apprentissage de la propriété intellectuelle. Il offre aux États membres et aux institutions des plateformes de formation en ligne qui répondent à des besoins locaux particuliers, et comporte notamment des fonctionnalités en ligne et hors ligne pour les régions disposant d'une connectivité limitée. IP EdTech dispose d'un système d'apprentissage amélioré par l'intelligence artificielle, de technologies immersives et d'un programme de formation spécialisé pour garantir un enseignement accessible et inclusif. Le service s'appuie sur une équipe spécialisée pour garantir que les participants acquièrent bien les compétences et prennent la maîtrise des plateformes.</p> <p>Les services proposés sont notamment les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une plateforme de formation en ligne adaptée aux besoins locaux - Utilisation de la technologie des avatars grâce à l'intelligence artificielle pour créer des vidéos didactiques intéressantes - Exploitation des services d'apprentissage hors ligne pour atteindre des régions dont la connectivité à l'Internet est limitée - Transfert de documents pédagogiques, mise en place de plateformes et intégration d'outils hors ligne pour atteindre un plus grand nombre de personnes - Formation spécialisée à l'intention des offices nationaux de la propriété intellectuelle sur l'emploi d'outils numériques pour gérer et fournir des solutions didactiques numériques de manière efficace
Demande de service	<p>Pour de plus amples informations sur ce service ou pour déposer une demande, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : edtech@wipo.int.</p> <p>Les demandes de services IP EdTech sont traitées selon une procédure normalisée nécessitant des accords officiels et la personnalisation de plateformes numériques pour répondre aux besoins des États membres demandeurs.</p>

42. La propriété intellectuelle pour les services destinés à la jeunesse (IP4Youth)

Description	<p>Ce cours a été élaboré pour répondre à la demande des États membres de l'OMPI concernant la mise en place d'un programme d'enseignement de la propriété intellectuelle pour les jeunes dès l'école primaire. La démarche pédagogique de l'Académie de l'OMPI destinée aux jeunes apprenants vise à présenter en classe des thèmes liés à la propriété intellectuelle sous forme de problèmes à résoudre en faisant appel à la créativité et à l'innovation.</p> <p>L'outil interactif ludique créé par l'Académie pour les élèves de l'école primaire (appelé Youth Corner) est disponible en arabe, sa version anglaise faisant actuellement l'objet d'une révision. Le processus créatif s'articule autour des notions de droit d'auteur, de marque et de brevet, et présente aux élèves un vocabulaire qu'ils continueront d'employer au cours de leur future vie universitaire.</p> <p>Pour les étudiants du secondaire, le cours IP4Youth propose des ateliers intéressants et informatifs qui sont organisés dans le contexte dynamique des camps d'innovation pour la jeunesse. Ces ateliers prévoient un large éventail d'activités interactives, depuis des exercices en groupe jusqu'à des séances de questions-réponses amusantes conçues pour stimuler une pensée originale. Ils comportent aussi des exercices pratiques qui attirent les étudiants dans le monde fascinant de la propriété intellectuelle et de la théorie de la résolution inventive de problèmes (TRIZ), qui peuvent être naturellement intégrés dans les programmes de science, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques (STEM). La théorie TRIZ, qui ajoute une dimension novatrice à ces ateliers, est une méthode systématique de résolution de problèmes qui permet aux étudiants de s'attaquer à des problèmes du monde réel en recourant à des solutions inventives.</p> <p>Le cours IP4Youth va au-delà de l'enseignement traditionnel en classe pour apporter une expérience d'apprentissage holistique, tandis que les camps destinés aux jeunes offrent un environnement propice à l'exploration intellectuelle. Les thèmes abordés dans ces camps sont surtout le droit d'auteur, les brevets et les marques afin que les étudiants puissent acquérir une compréhension complète de ces formes de propriété intellectuelle.</p>
Contenu et structure	<p>Le Youth Corner est un espace en ligne offrant des contenus et des outils didactiques ainsi que des jeux audiovisuels et interactifs améliorés sur les éléments de propriété intellectuelle suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Jeu 1 : Le droit d'auteur (30 minutes)- Jeu 2 : Les brevets (30 minutes)- Jeu 3 : Les marques de commerce (30 minutes) <p>Les camps d'innovation destinés aux jeunes sont organisés à la demande et comportent les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Phase 1 : Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001)- Phase 2 : Ateliers présentiels sur la créativité, l'inventivité et la propriété intellectuelle
Public cible	<p>Le service IP4Youth est conçu pour des élèves des cycles primaire et secondaire, mais les personnes chargées d'enseigner la propriété intellectuelle ou de rédiger des orientations dans ce domaine à l'intention des jeunes apprenants peuvent également en bénéficier.</p>
Demande de service	<p>Pour demander l'organisation de camps d'innovation pour les jeunes ou pour obtenir de plus amples informations, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : ip4youth@wipo.int.</p>

43. Programme destiné aux ambassadeurs de la propriété intellectuelle auprès de la jeunesse (sur désignation)

Description	<p>Le programme de l'OMPI destiné aux ambassadeurs de la propriété intellectuelle auprès de la jeunesse offre une occasion unique à de jeunes créateurs et inventeurs qui sont prometteurs et ont été soigneusement choisis de promouvoir l'enseignement de la propriété intellectuelle dans leur pays natal et leur région. Il reconnaît les succès obtenus en matière d'innovation par ces jeunes exceptionnels et les encourage à s'investir dans des expériences précieuses de réseautage et d'interactions avec leurs pairs. Ces personnes désignées pour devenir des ambassadeurs auprès de la jeunesse vont se trouver au cœur de différentes activités visant à renforcer leur compréhension de la propriété intellectuelle, à les mettre à l'aise vis-à-vis de la prise de parole en public et à les doter des outils nécessaires pour devenir des promoteurs efficaces.</p> <p>Ce programme, qui comporte de nombreuses facettes, transforme les jeunes candidats en promoteurs enthousiastes de la créativité, de l'innovation et de la connaissance de la propriété intellectuelle, qui vont contribuer à faire en sorte que la nouvelle génération maîtrise parfaitement ces sujets. En instillant une appréciation profonde de la valeur des droits de propriété intellectuelle et de leur protection, ces ambassadeurs auprès de la jeunesse deviennent des catalyseurs d'un avenir meilleur, dans lequel l'innovation et la créativité sont protégées et valorisées.</p> <p>Ce programme de l'Académie de l'OMPI ne consiste pas simplement à assurer un enseignement théorique, il offre aussi des expériences pratiques et une collaboration entre pairs. Il offre aux jeunes la possibilité de protéger leurs propres idées novatrices tout en encourageant les autres membres de leurs communautés à faire de même. Leur passion et leur dévouement joueront un rôle déterminant dans la mise en place d'un environnement dans lequel les droits de propriété intellectuelle sont respectés et appliqués afin de promouvoir une culture de l'innovation et de la créativité pour les créateurs eux-mêmes ainsi que pour la société dans son ensemble.</p>
Contenu et structure	<p>Le programme de l'OMPI destiné aux ambassadeurs de la propriété intellectuelle auprès de la jeunesse offre un large éventail d'activités, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une formation spécialisée à la propriété intellectuelle - La prise de parole en public - Des ateliers de promotion de la propriété intellectuelle - Des activités entre pairs
Désignation	<p>Pour participer au programme destiné aux ambassadeurs de la propriété intellectuelle auprès de la jeunesse, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être officiellement désigné par son office de la propriété intellectuelle national; - avoir au plus 35 ans (la participation de mineurs étant subordonnée au consentement des parents); - être créateur ou inventeur de produits reconnus à l'échelle nationale, ou entrepreneur au sein d'une jeune entreprise ou d'une PME; - inspirer d'autres jeunes créateurs, inventeurs et entrepreneurs; - être un utilisateur expérimenté du système de la propriété intellectuelle; - avoir achevé avec succès le Cours général de propriété intellectuelle dispensé par l'OMPI dans le cadre de sa formation à distance (DL-101); et - avoir répondu au questionnaire d'information sur leur invention ou leur création. <p>Pour désigner un candidat au programme destiné aux ambassadeurs de la propriété intellectuelle auprès de la jeunesse, ou pour de plus amples informations, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : youthambassadors@wipo.int.</p>

44. Programme sur la propriété intellectuelle destiné aux enseignants et aux décideurs (IP4Teachers)

Description	<p>Le programme IP4Teachers constitue la plateforme fondamentale qui permet aux enseignants et aux éducateurs de faire leurs premiers pas sur le chemin de l'enseignement de la propriété intellectuelle. L'Académie de l'OMPI encourage une collaboration et un dialogue sérieux entre les éducateurs, les créateurs de programmes d'enseignement, les responsables politiques et les offices de la propriété intellectuelle, et elle met à disposition les moyens permettant de renforcer les compétences nécessaires à cet égard, de personnaliser l'enseignement et de se doter de ressources en matière d'apprentissage.</p> <p>Dans le cadre de ce cours, les enseignants, les éducateurs et les créateurs de programmes d'enseignement sont invités à s'inscrire pour avoir accès à tout un éventail de ressources précieuses, notamment des programmes, des méthodes d'enseignement et des contenus pédagogiques que l'Académie de l'OMPI a constitué. Des responsables politiques de pays pertinents sont invités à faire des conférences et des observateurs partagent le point de vue et la position de leur pays sur l'enseignement de la propriété intellectuelle.</p> <p>Le cours a été méticuleusement conçu pour répondre aux besoins des personnes qui jouent déjà un rôle actif d'enseignant au sein d'écoles, d'offices de la propriété intellectuelle, de ministères de l'éducation et de toutes sortes d'établissements d'enseignement ou de formation. Ces personnes peuvent ainsi acquérir des compétences en matière de transfert de connaissances dans le domaine de la propriété intellectuelle et sont en mesure d'intégrer de manière créative ces compétences dans leurs pratiques d'enseignement. Elles acquièrent une meilleure compréhension générale de la propriété intellectuelle et sont mieux sensibilisées à ce domaine.</p> <p>Cette démarche s'intègre naturellement avec des éléments d'apprentissage en ligne ou en présentiel. La réussite du cours en ligne joue un rôle majeur dans le processus de choix des participants au segment présentiel de la formation. Par cette démarche, non seulement les participants parviennent à acquérir des connaissances, mais ils peuvent aussi démontrer leurs compétences et leur engagement en faveur de la promotion de la propriété intellectuelle.</p> <ul style="list-style-type: none">- Le cours en ligne est une introduction générale à la propriété intellectuelle.- L'étape en présentiel, qui est facilitée par la présence de créateurs de programmes d'enseignement et de personnalités connues du monde de l'éducation, permet d'approfondir les connaissances dans ce domaine.- Une fois la formation achevée, les candidats doivent rédiger un mémoire sur la propriété intellectuelle dans lequel ils décrivent leur compréhension et leur conception de ce domaine. <p>Le programme est aussi proposé en ligne aux enseignants du monde entier, qui peuvent y assister à distance gratuitement et sans condition préalable. Le séminaire se déroulera également en ligne (pendant cinq demi-journées) avec l'aide de mentors et de spécialistes de la propriété intellectuelle, en s'appuyant sur des outils pédagogiques et la théorie de la résolution inventive de problèmes (TRIZ), ce qui permettra d'ouvrir l'accès à un public d'éducateurs plus large.</p>
-------------	--

Contenu et structure	<p>Ce cours comprend plusieurs modules de formation en ligne qui s'appuient sur des jeux audiovisuels et interactifs améliorés pour proposer un aperçu des politiques en vigueur ainsi que certains contenus didactiques en matière de propriété intellectuelle, des outils d'enseignement, des jeux et des questions interactifs destinés aux jeunes et une évaluation finale de l'enseignant. Les sujets abordés pendant le cours sont notamment les suivants :</p> <p>Sujet 1 : Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001) ou Cours général de propriété intellectuelle (DL-101)</p> <p>Sujet 2 : Introduction aux difficultés actuelles de l'enseignement de la propriété intellectuelle (en présentiel)</p> <p>Sujet 3 : Trois leçons interactives sur les domaines suivants de la propriété intellectuelle, et une méthode de résolution des problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit d'auteur <ul style="list-style-type: none"> - Outils de l'enseignant (180 min.) - Étude de cas sur le droit d'auteur - Plan de cours sur le droit d'auteur - Activités pour les élèves en matière de droit d'auteur - Notes de l'enseignant en matière de droit d'auteur - Brevets <ul style="list-style-type: none"> - Outils de l'enseignant (180 min.) - Étude de cas sur les brevets - Plan de cours sur les brevets - Activités pour les élèves en matière de brevets - Notes de l'enseignant en matière de brevets - Marques de commerce <ul style="list-style-type: none"> - Outils de l'enseignant (180 min.) - Étude de cas sur les marques - Plan de cours sur les marques - Activités pour les élèves en matière de marques - Notes de l'enseignant en matière de marques <p>Sujet 4 : Évaluation finale du programme d'enseignement établi ou adapté par le candidat pour ses propres besoins au moyen des outils de l'Académie de l'OMPI indiqués dans le sujet 3.</p>
Enseignement et examen final	Un soutien pédagogique est apporté pendant toute la durée du programme. Les apprenants (qui doivent être des enseignants en activité) peuvent poser des questions de fond à des éducateurs en ligne.
Certificat	Un certificat électronique peut être délivré aux participants ayant terminé avec succès le sujet 1 (pour le cours sur la propriété intellectuelle) et le sujet 4 (pour l'évaluation finale).
Durée	L'étude de ce cours nécessite environ 70 heures réparties sur huit semaines.
Public cible	Ce programme s'adresse surtout aux éducateurs et aux enseignants qui souhaitent donner des orientations à un public cible de jeunes, mais il vise aussi les personnes chargées de mettre en place des politiques ou d'élaborer des directives d'enseignement pour les jeunes dans le domaine de la propriété intellectuelle.
Demande de service	<p>Pour demander l'organisation d'un séminaire de formation à la propriété intellectuelle à l'intention des enseignants, ou pour obtenir de plus amples informations, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : ip4teachers@wipo.int.</p> <p>Des informations sur les périodes d'inscription et les inscriptions sont disponibles à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr.</p>
Langue d'enseignement	Ce cours sera proposé en anglais et en arabe en 2025. D'autres langues seront disponibles à l'avenir, notamment le français, le chinois, l'espagnol, le japonais, le portugais et le russe.
Frais d'inscription	En tant que cours de spécialisation, ce programme est réservé aux enseignants, aux éducateurs et aux responsables politiques dans les domaines correspondants. Il est dispensé sous réserve de l'octroi d'une bourse qui sera attribuée sur recommandation des offices de propriété intellectuelle ou d'autres instances gouvernementales.

45. Cours de spécialisation de l'Académie de l'OMPI

Description	L'Académie de l'OMPI offre des cours de spécialisation d'une manière souple et à la demande pour permettre aux États membres et aux institutions partenaires de bénéficier de sessions de formation ou de cours personnalisés sur des sujets touchant à la propriété intellectuelle. Ces programmes sur mesure sont conçus pour répondre à des besoins ou des publics particuliers lorsque l'OMPI ne propose pas encore de cours classiques ou pertinents pour le besoin considéré. Chaque cours de spécialisation est dispensé par des experts de l'OMPI et peut être adapté pour couvrir des thèmes souhaités ou des sujets spécialisés.
Demande de service	Pour demander un cours de spécialisation, veuillez adresser un courriel à l'adresse suivante : welc@wipo.int .

Nouveaux cours pilotes

Les cours pilotes sont proposés sur invitation. De plus amples informations sur le calendrier et les modalités de participation seront fournies en temps voulu sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI pour les cours présentés ci-après.

46. Cours de spécialisation sur l'application des droits de propriété intellectuelle

Description	Ce cours de spécialisation offre un aperçu factuel du cadre juridique et pratique de l'application des droits de propriété intellectuelle, notamment dans les domaines intéressant les juristes et les autorités chargées de faire respecter les droits de propriété intellectuelle. À travers un ensemble de modules de microapprentissage, les apprenants étudieront des sujets tels que la contrefaçon, le piratage portant atteinte au droit d'auteur, les atteintes commises en ligne et les enquêtes concernant des délits liés à la propriété intellectuelle.
Contenu et structure	Le cours comprendra les modules suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à l'application de la propriété intellectuelle - Module 2 : La contrefaçon dans le domaine des marques - Module 3 : Le piratage portant atteinte au droit d'auteur - Module 4 : Application des droits de propriété intellectuelle en cas d'atteinte commise en ligne - Module 5 : Enquêtes concernant des délits liés à la propriété intellectuelle - Module 6 : Poursuites en cas de délits liés à la propriété intellectuelle - Module 7 : Peines principales et ordonnances auxiliaires - Module 8 : Mesures à la frontière
Langue d'enseignement	La session pilote du cours sera proposée en anglais.

47. Didacticiel en ligne sur l'analyse de brevets

Description	Ce didacticiel en ligne permettra aux participants de comprendre les notions fondamentales liées à l'analyse de brevets, d'apprendre à tirer le meilleur parti possible des brevets en tant que source d'informations et de connaissances, et d'apprendre à se procurer des données relatives aux brevets, à les analyser et à les visualiser pour favoriser le processus d'innovation et de dépôt de brevet.
Contenu et structure	Le cours comprendra les modules suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à l'analyse de brevets - Module 2 : Comprendre les brevets - Module 3 : Pourquoi analyser des brevets? - Module 4 : Obtenir des données relatives aux brevets - Module 5 : Nettoyer et organiser les données relatives aux brevets - Module 6 : Analyser et visualiser les données relatives aux brevets - Module 7 : Rédiger un rapport et partager des données
Langue d'enseignement	La session pilote du cours sera proposée en anglais.

48. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et le tourisme

Description	<p>Ce cours de spécialisation permettra aux participants d'acquérir des connaissances complètes sur l'utilisation des droits de propriété intellectuelle par le secteur du tourisme et les institutions d'appui concernées dans le cadre de stratégies et de politiques commerciales efficaces.</p> <p>Il présentera les principaux éléments et les exigences juridiques des droits de propriété intellectuelle qui sont le plus étroitement liés à la chaîne de valeur du tourisme, ainsi que la manière dont ces droits peuvent être protégés au niveau national et international et les avantages de certains outils commerciaux tels que les stratégies de marque.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprendra les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle pour le tourisme - Module 2 : Créer des droits de propriété intellectuelle valables pour le tourisme – marques commerciales - Module 3 : Créer des droits de propriété intellectuelle valables pour le tourisme – autres droits de propriété intellectuelle - Module 4 : Protéger les droits de propriété intellectuelle - Module 5 : Commercialiser les droits de propriété intellectuelle - Module 6 : Stratégies de marque pour les produits et les services
Langue d'enseignement	La session pilote du cours sera proposée en anglais.

49. Cours général sur la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat dans le sport

Description	<p>Ce cours général sur la propriété intellectuelle et le secteur économique du sport aborde des éléments fondamentaux de ce secteur tels que les connaissances financières de base, l'entrepreneuriat et la manière dont la propriété intellectuelle relie ces deux domaines. Il permet en outre d'acquérir une première compréhension de la propriété intellectuelle et de ses applications dans certains domaines liés au sport, notamment la commercialisation de produits dérivés, le marketing sauvage, les droits des athlètes sur leur personnalité et la concession de licences en tant que perspective de commercialisation offerte par la propriété intellectuelle.</p>
Langue d'enseignement	La session pilote du cours sera proposée en anglais.

50. Cours d'introduction au transfert de biotechnologies

Description	<p>Ce cours offre des connaissances pratiques aux professionnels de l'écosystème de l'innovation biotechnologique sur l'environnement dont ils ont besoin pour s'assurer une protection juridique, éviter les incertitudes, garantir la pérennité et rendre le transfert de technologie plus efficace dans ce secteur. Il traite aussi de certaines questions délicates comme le rôle de la propriété intellectuelle, la protection des savoir-faire et les secrets d'affaires dans la création, la protection, la commercialisation et le transfert de résultats de recherches menées par des laboratoires à des utilisateurs publics et privés.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprendra les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : La biotechnologie et ses domaines d'utilisation dans les sciences de la vie - Module 2 : Le transfert de technologie dans le domaine de la biotechnologie - Module 3 : Stratégies de commercialisation pour les innovations issues des sciences de la vie - Module 4 : Les droits de propriété intellectuelle dans la recherche et le développement - Module 5 : Du laboratoire au marché - Module 6 : Éléments de réglementation et d'éthique et questions sociales
Langue d'enseignement	La session pilote du cours sera proposée en anglais.

51. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle dans l'économie bleue

Description	<p>Ce cours de spécialisation porte sur les stratégies en matière de propriété intellectuelle et sur les possibilités d'acquérir les connaissances et les outils nécessaires pour cultiver un écosystème autonome et culturellement pertinent.</p> <p>Il doit permettre aux participants de gérer, protéger et monétiser efficacement la propriété intellectuelle au sein de l'économie bleue afin de renforcer la compétitivité et la pérennité des entreprises dans les petits États insulaires en développement. À la fin du cours, les participants devraient avoir acquis une compréhension pratique de la manière dont la propriété intellectuelle s'interface avec l'écosystème de l'économie bleue et être en mesure d'élaborer des stratégies en matière de propriété intellectuelle qui soient cohérentes avec des pratiques durables, qui protègent les savoirs autochtones et qui stimulent l'innovation dans l'économie bleue.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprendra les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à l'économie bleue - Module 2 : Ressources océaniques et gestion durable - Module 3 : Notions fondamentales de la propriété intellectuelle - Module 4 : La propriété intellectuelle au sein de l'économie bleue - Module 5 : Breveter des innovations liées à l'océan - Module 6 : Le droit d'auteur et l'économie bleue - Module 7 : Les marques et les stratégies de marque dans l'économie bleue - Module 8 : Secrets d'affaires et informations confidentielles - Module 9 : Accords internationaux et régionaux - Module 10 : Éléments sur l'environnement et l'éthique - Module 11 : Valorisation et commercialisation de la propriété intellectuelle - Module 12 : Tendances futures et nouveaux problèmes de l'économie bleue
Langue d'enseignement	La session pilote du cours sera proposée en anglais.

52. Cours de spécialisation sur les audits en matière de propriété intellectuelle

Description	<p>Ce cours de spécialisation est conçu pour transmettre aux apprenants les connaissances et les compétences nécessaires pour comprendre et effectuer des audits en matière de propriété intellectuelle et pour mettre en œuvre leurs conclusions, ainsi que pour s'orienter efficacement dans le paysage complexe de la propriété intellectuelle en vue de contribuer au succès de leur organisation.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprendra les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Propriété intellectuelle et audit - Module 2 : Mener un audit dans le domaine de la propriété intellectuelle <ul style="list-style-type: none"> - processus et procédures - Module 3 : Gestion des risques
Langue d'enseignement	La session pilote du cours sera proposée en anglais.

53. Cours de spécialisation sur le financement et la valorisation de la propriété intellectuelle

Description	<p>Ce cours de spécialisation sera mené en coopération et avec le soutien financier du fonds fiduciaire mondial de Corée. Il s'inspirera de l'expérience et des compétences techniques acquises par la République de Corée en matière de politiques et de pratiques dans ce domaine, et visera à renforcer la mise en place de partenariats et de réseaux entre des leaders du domaine dans les États membres en développement.</p> <p>Il présentera aux apprenants une démarche holistique de la valorisation et du financement reposant sur la propriété intellectuelle; ces informations seront partagées par des responsables politiques et des experts des secteurs public et privé et d'organismes à but non lucratif.</p>
Langue d'enseignement	La session pilote du cours sera proposée en anglais.

54. Cours général de prise en main de PATENTSCOPE (base de données mondiale de brevets)

Description	En s'appuyant sur des exercices, ce cours présente les notions fondamentales de la base de données PATENTSCOPE, son utilité et la manière de l'employer efficacement.
Contenu et structure	Le cours comprendra les modules suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Module 0 : Introduction - Module 1 : Introduction aux bases de données de brevets - Module 2 : Définition des brevets et des documents de brevets - Module 3 : Les différents objectifs d'une recherche de brevets - Module 4 : Comment rechercher des brevets - Module 5 : Débuter avec PATENTSCOPE - Module 6 : Exercices pratiques - Module 7 : Tendances futures et perspectives générales
Langue d'enseignement	La session pilote du cours sera proposée en anglais.

55. Feuille de route sur la propriété intellectuelle à l'intention des entrepreneurs

Description	Ce cours permet aux entrepreneurs débutants et chevronnés d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour tirer le meilleur parti stratégique de la propriété intellectuelle afin d'obtenir un avantage compétitif dans un environnement commercial.
Contenu et structure	Le cours comprendra les modules suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Notions fondamentales et importance de la propriété intellectuelle - Module 2 : La propriété intellectuelle dans le domaine du marketing et des ventes - Module 3 : Travailler avec des clients, des partenaires et des fournisseurs - Module 4 : Notions de gestion de la propriété intellectuelle - Module 5 : Marchés internationaux
Langue d'enseignement	La session pilote du cours sera proposée en espagnol.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES

Informations générales et pratiques

Informations générales sur le Programme de perfectionnement des cadres de l'Académie de l'OMPI

Le Programme de perfectionnement des cadres de l'Académie de l'OMPI offre des cours intensifs à l'intention des fonctionnaires nationaux et des professionnels des secteurs public et privé qui souhaitent acquérir des connaissances et des compétences pratiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Chaque programme est adapté pour que les participants puissent comprendre en profondeur les aspects de la propriété intellectuelle qui font l'objet de la formation, la priorité étant de faire en sorte que les participants se sentent à l'aise pour recourir à la propriété intellectuelle dans le cadre de leurs activités professionnelles et pour évoluer dans leur carrière.

1. Programme et partenaires

Chaque programme de formation est organisé en partenariat avec des institutions de premier plan situées dans le monde entier, et il est conçu pour un public particulier. Le Programme de perfectionnement des cadres, qui s'appuie sur les précédentes formations élaborées par l'Académie de l'OMPI à l'intention exclusive des fonctionnaires nationaux, est désormais plus facile d'accès car il a été partagé avec des participants supplémentaires, conformément à la vision de l'OMPI qui souhaite mettre la propriété intellectuelle à la disposition de chacun, partout dans le monde. Outre les formations destinées aux fonctionnaires nationaux, le programme offre à présent des cours de renforcement des compétences à l'intention des cadres supérieurs, des cadres moyens et des entrepreneurs des secteurs public et privé afin d'approfondir leur connaissance des outils et des stratégies permettant de créer, d'exploiter et de gérer des droits de propriété intellectuelle de manière efficace.

2. Format et durée du cours

Les programmes de formation sont proposés sous un format mixte pour permettre aux participants d'étudier auprès d'éminents spécialistes en accordant la priorité à une démarche concrète et à des sessions pratiques. Les participants découvriront les dernières nouveautés et les bonnes pratiques dans le cadre d'exercices de groupe et de programmes d'étude passionnants, l'accent étant résolument mis sur le renforcement des compétences. Chaque programme dure une semaine pour faire en sorte que les personnes ayant un agenda très chargé puissent néanmoins trouver la possibilité de le suivre.

3. Critères d'admission

Le Programme de perfectionnement des cadres s'adresse aux fonctionnaires nationaux, aux entrepreneurs, aux innovateurs, aux propriétaires d'entreprises, aux dirigeants, aux universitaires, au personnel des services de transfert de technologie et à d'autres spécialistes de la propriété intellectuelle des secteurs public et privé qui souhaitent acquérir des connaissances et des compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle afin d'améliorer leurs compétences professionnelles et commerciales.

4. Raisons de s'inscrire

Pour les candidats admissibles, le programme de formation offre une occasion unique :

- d'acquérir des compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle aux fins de la gestion d'entreprises et de la croissance économique;
- de se former auprès d'éminents spécialistes mondiaux de la propriété intellectuelle;
- d'établir des réseaux et collaborer avec des pairs;
- de participer au programme en bénéficiant d'une bourse d'études complète; et
- d'obtenir un certificat de l'Académie de l'OMPI.

5. Certificat de l'Académie de l'OMPI

Un certificat de l'Académie de l'OMPI est délivré aux participants qui ont terminé un Programme de perfectionnement des cadres avec succès.

Informations pratiques sur le Programme de perfectionnement des cadres de l'Académie de l'OMPI

1. Conditions préalables

Les candidats au Programme de perfectionnement des cadres doivent avoir suivi ou être prêts à suivre une session spéciale du ou des cours de formation en ligne indiqués dans la description de chaque cours. Ils doivent avoir une connaissance pratique de la langue dans laquelle le cours sera dispensé.

2. Procédure à suivre pour déposer une demande

Les candidats doivent s'inscrire en ligne à l'adresse <https://welc.wipo.int/?lang=fr>. Seules les inscriptions effectuées en ligne sont prises en considération. Les dates et délais d'inscription seront indiqués pour chaque cours. Il est recommandé aux candidats de ne pas s'inscrire à plus de deux cours par an.

Pour les fonctionnaires nationaux, seules les inscriptions approuvées par le directeur général de l'office ou un haut fonctionnaire du ministère concerné seront prises en considération. Il est également nécessaire de joindre les documents requis indiqués sur la page du Programme de perfectionnement des cadres sur le site Web de l'Académie de l'OMPI. Pour toute demande d'assistance, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : executive.program@wipo.int.

Les lettres de recommandation des autorités nationales doivent être jointes aux candidatures effectuées en ligne. Les demandes déposées par courriel ne seront pas acceptées.

3. Sélection des participants

L'OMPI procède à la sélection des participants conformément aux modalités d'admission, en tenant compte de la capacité limitée de chaque formation. Les candidats retenus sont avisés au moyen d'une lettre d'invitation officielle. Si nécessaire, ils peuvent être informés par courrier électronique. Seuls les candidats retenus sont avisés. Les informations concernant le voyage et les autres formalités administratives leur seront directement communiquées.

Les candidats ayant participé à l'une des formations de l'Académie de l'OMPI à l'intention des fonctionnaires nationaux au cours des trois dernières années ne pourront pas être retenus.

4. Assurance maladie

Pour les formations en présentiel, les participants sont couverts par une assurance maladie souscrite par l'OMPI pour la durée de la formation. Les informations relatives aux prestations de cette assurance seront envoyées aux candidats retenus.

5. Examen médical

Les candidats retenus pour une formation en présentiel à l'intention des cadres devront subir un examen médical pour confirmer leur bonne santé. Tout candidat retenu n'étant pas apte à voyager doit en informer l'OMPI dès réception de sa lettre d'invitation.

6. Exigences en matière de visa

Les candidats retenus pour une formation en présentiel sont priés d'obtenir le visa du pays dans lequel la formation a lieu. L'OMPI n'autorisera pas les candidats retenus à participer à la formation s'ils n'ont pas obtenu tous les visas d'entrée requis au préalable.

Il incombe à chaque candidat retenu d'obtenir le ou les visas requis, y compris les visas de transit entre aéroports. Les frais de visa sont à la charge du candidat.

7. Frais de déplacement et d'hébergement pour les formations en présentiel

Les frais de voyage, de subsistance et d'hébergement (le cas échéant) ne sont pris en charge par l'OMPI ou par les gouvernements ou les institutions coopérantes que pour des formations en présentiel. Les participants perçoivent une indemnité journalière de subsistance permettant de couvrir leurs frais d'hébergement et de repas, ainsi qu'une somme forfaitaire couvrant les frais au départ et à l'arrivée de l'aéroport. Si l'hôtel est choisi et directement payé par les organisateurs, le financement des frais sera revu conformément aux règles de l'OMPI.

Si une formation initialement prévue en présentiel est remplacée par une formation en ligne, les participants invités ne recevront aucun financement.

1. Programme OMPI-OMC de perfectionnement des cadres sur des questions de propriété intellectuelle à l'intention de hauts fonctionnaires nationaux

Introduction	Ce programme de perfectionnement des cadres est proposé par l'OMPI et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à l'intention des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition.
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour but de renforcer les compétences des hauts fonctionnaires nationaux sur des questions récentes et transversales en matière de propriété intellectuelle qui font actuellement l'objet de débats au sein de l'OMPI et de l'OMC. Il vise à offrir un forum pour l'étude et le débat de sujets de propriété intellectuelle contemporains à un échelon élevé afin que les fonctionnaires puissent mieux utiliser la propriété intellectuelle pour stimuler la croissance et le développement.</p> <p>Étant donné qu'il est destiné à des cadres, le programme est conçu pour les fonctionnaires qui disposent déjà d'une connaissance solide des principes de base de la propriété intellectuelle, et en particulier de ses aspects juridiques et politiques. Il ne peut servir de cours d'introduction aux personnes qui n'ont pas encore acquis cette connaissance. Les candidatures de personnes qui se trouvent dans ce cas ne seront pas prises en considération.</p>
Points essentiels	<p>Le programme comprend les phases suivantes :</p> <p>Session spéciale du Cours général sur la propriété intellectuelle :</p> <p>Les participants choisis doivent avoir achevé le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) avant de s'inscrire à ce cours. Ceux qui ont achevé le cours DL-101 dans les trois ans précédant leur sélection sont dispensés de le suivre à nouveau. Une session spéciale du cours DL-101 sera organisée dans les quatre semaines qui suivront la notification de sélection. Elle s'achèvera par un examen sous forme de questionnaire à choix multiple.</p> <p>Établissement d'un rapport par pays :</p> <p>Les participants devront préparer et mener des recherches pour établir un rapport par pays. Chaque participant rendra son rapport par pays le premier jour de la formation.</p> <p>Cours de perfectionnement :</p> <p>Le cours de perfectionnement de deux semaines sera organisé à Genève. Le programme couvrira l'éventail des questions étudiées à l'OMPI et à l'OMC et mettra l'accent sur les aspects pratiques des domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Propriété intellectuelle et politiques publiques- Propriété intellectuelle et nouvelles technologies- Propriété intellectuelle et développement économique- Brevets- Marques de commerce- Droit d'auteur et droits connexes- Indications géographiques et obtentions végétales- Propriété intellectuelle et santé publique- Propriété intellectuelle et politique en matière de concurrence- Propriété intellectuelle et ressources génétiques- Savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles- Propriété intellectuelle et changement climatique- Propriété intellectuelle et biotechnologie- Propriété intellectuelle et règlement des différends- Gestion de la propriété intellectuelle- Propriété intellectuelle et entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises <p>Remise d'un certificat :</p> <p>Un certificat sera délivré aux participants ayant achevé toutes les phases du programme.</p>
Langue d'enseignement	Anglais

À qui s'adresse le cours?	Les hauts responsables politiques chargés des questions de propriété intellectuelle auprès des ministères ou services publics pertinents et des offices de la propriété intellectuelle situés dans les capitales.
Prérequis	Le Cours général sur la propriété intellectuelle de l'Académie de l'OMPI (DL-101). Voir les points essentiels.
Format et dates	Formation intensive de deux semaines en présentiel.
Inscription	Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une autre pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/executive-training ou sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .

2. Cours de perfectionnement organisé par l'OMPI et le RGNIIPM à l'intention des examinateurs de brevets

Introduction	Ce cours est proposé par l'Académie de l'OMPI et l'Institut national de gestion de la propriété intellectuelle Rajiv Gandhi (RGNIIPM) en Inde à l'intention des examinateurs de brevets spécialisés dans différents domaines technologiques.
Objectifs du cours	<p>Le cours permet de renforcer les compétences techniques et les connaissances des examinateurs de brevets en matière d'emploi des moteurs de recherche de brevet, et de leur transmettre de nouvelles techniques d'examen permettant de mieux évaluer les demandes de brevets et d'améliorer la qualité de leur travail.</p> <p>À la fin du cours, les participants seront en mesure de rechercher et d'examiner des inventions dans divers domaines technologiques à l'aide de différents outils en ligne à la disposition du public, et d'apprécier la nouveauté et l'activité inventive concernant les inventions dans ces domaines.</p>
Points essentiels	<p>Le programme comporte les phases suivantes :</p> <p>Cours de perfectionnement sur les brevets :</p> <p>Les participants choisis doivent avoir achevé le Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) avant de pouvoir participer à la formation en présentiel ou en ligne. Ceux qui ont achevé le cours DL-301 dans les trois ans précédant leur sélection sont dispensés de le suivre à nouveau. Une session spéciale du cours DL-301 sera organisée dans les quatre semaines qui suivront la notification de sélection. Elle s'achèvera par une évaluation et un examen.</p> <p>Formation en présentiel de deux semaines :</p> <p>Une formation en présentiel sera organisée pendant deux semaines à New Delhi, en Inde, sauf indication contraire. Le programme se composera pour l'essentiel d'une formation à la recherche et à l'examen sur le terrain. Il portera en outre sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objets brevetables et non brevetables, avec des exercices - Analyse des revendications, avec des exercices - Analyse de brevets - Système du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) - Rapport de recherche internationale et opinion écrite - Rédaction d'un rapport de recherche et d'examen en matière de brevets - Évaluation de la nouveauté, de l'activité inventive et de la possibilité d'application industrielle - Élaboration de stratégies de recherche - Accès à des bases de données publiques ou privées - Les brevets dans le domaine de l'intelligence artificielle <p>Remise d'un certificat :</p> <p>Un certificat de l'Académie de l'OMPI sera délivré aux participants qui répondent à toutes les exigences prévues dans le programme. Les certificats ne seront remis qu'aux participants ayant achevé toutes les phases du programme.</p>
Langue d'enseignement	Anglais
À qui s'adresse le cours?	Les examinateurs de brevets.
Prérequis	Le Cours de perfectionnement sur les brevets de l'Académie de l'OMPI (DL-301). Voir les points essentiels.
Format et dates	Formation intensive de deux semaines en présentiel.
Inscription	Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une autre pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/executive-training ou sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .

3. Cours sur les indications géographiques organisé par l'OMPI et le SAKPATENTI à l'intention des cadres

Introduction	Ce cours est organisé par l'OMPI et le Centre national de la propriété intellectuelle de Géorgie (SAKPATENTI) à l'intention des cadres.
Objectifs du cours	<p>Il vise à renforcer les connaissances et les compétences des fonctionnaires chargés de gérer les produits nationaux dont la qualité est liée à l'origine. Il permet de renforcer les compétences en matière d'exploitation des indications géographiques dans le contexte d'une croissance et d'un développement durables. Les participants seront informés des dernières tendances et des bonnes pratiques en matière d'indications géographiques, l'accent étant principalement mis sur les applications pratiques.</p> <p>À la fin du programme, les participants seront en mesure de concevoir des politiques efficaces dans le domaine des indications géographiques. Ils pourront aussi employer de nouvelles techniques et stratégies permettant de promouvoir les produits nationaux, de garantir leur qualité et de s'assurer que leur origine est mise en évidence et protégée.</p>
Points essentiels	<p>Le cours comporte les phases suivantes :</p> <p>Session spéciale du Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques :</p> <p>Les participants choisis doivent avoir achevé le Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302) avant de s'inscrire à ce cours. Ceux qui ont achevé le cours DL-302 dans les trois ans précédant leur sélection sont dispensés de le suivre à nouveau. Une session spéciale du cours DL-302 sera organisée dans les quatre semaines qui suivront la notification de sélection. Elle s'achèvera par une évaluation et un examen.</p> <p>Formation des cadres :</p> <p>Le cours dure une semaine et se déroule en présentiel à Tbilissi, en Géorgie. Il portera sur plusieurs thèmes essentiels, de manière à la fois théorique et pratique, et comportera des leçons approfondies, des débats encadrés par des spécialistes et des études de cas. Les participants effectueront aussi une visite d'étude sur site pour découvrir les indications géographiques dans des situations concrètes. Les thèmes principaux seront notamment les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les indications géographiques - Protection juridique des indications géographiques : cadres nationaux et internationaux et études de cas - Le système de Lisbonne de l'OMPI : appellations d'origine et indications géographiques - Application des droits, mécanismes de contrôle et atteintes dans le domaine des indications géographiques - Stratégies de commercialisation et de promotion des indications géographiques - Concession de licences et gestion des indications géographiques - Incidences socioculturelles, environnementales et économiques des indications géographiques - Études de cas : exemples de réussite des indications géographiques - Marques de commerce et indications géographiques : problèmes et solutions - Faire progresser les indications géographiques : innovation et nouvelles tendances <p>Les participants seront invités à rendre et à présenter leurs rapports par pays.</p> <p>Remise d'un certificat :</p> <p>Un certificat sera délivré aux participants qui auront achevé le programme avec succès.</p>
Langue d'enseignement	Anglais

À qui s'adresse le cours?	Les hauts fonctionnaires et les spécialistes des offices de la propriété intellectuelle ou des ministères ou services pertinents chargés de protéger et de promouvoir les produits nationaux dont la qualité est liée à l'origine.
Prérequis	Le Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302). Voir les points essentiels.
Format et dates	Formation intensive d'une semaine en présentiel.
Inscription	Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une autre pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/executive-training ou sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .

4. Cours organisé par l'OMPI et l'OPIC à l'intention des cadres

Introduction	Ce cours à l'intention des cadres est organisé par l'OMPI et l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) à l'intention des hauts fonctionnaires qui travaillent pour un office de propriété intellectuelle.
Objectifs du cours	<p>Le cours permet de renforcer les compétences en matière de gestion des hauts fonctionnaires spécialistes de la propriété intellectuelle qui sont chargés de gérer des offices de propriété intellectuelle afin que ceux-ci améliorent leurs prestations de services.</p> <p>À la fin du cours, les participants auront acquis une connaissance plus profonde des problèmes actuels et futurs liés à la gestion des offices de propriété intellectuelle et seront en mesure de mettre en œuvre de nouvelles techniques favorisant le bon fonctionnement de ces offices, notamment grâce à des méthodes de réduction des retards accumulés, la prestation de services de haute qualité pour les parties prenantes et la mise en place de nouveaux services.</p>
Points essentiels	<p>Le cours comporte les phases suivantes :</p> <p>Formation des cadres :</p> <p>Le cours dure une semaine et se déroule en présentiel à Gatineau, au Québec (Canada). Il se compose principalement d'une formation professionnelle et de débats sur des projets. Il portera notamment sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'écosystème canadien de la propriété intellectuelle - Moderniser les offices de propriété intellectuelle - Moderniser les technologies de l'information à l'OPIC - Recherche économique et analyse de données à l'OPIC, analyse de brevets, visualisation de données, rapport - Équité, diversité, inclusion et accessibilité à l'OPIC - Finance, origine du budget et prévisions - Planification stratégique et mesures de performance - Gestion opérationnelle - Gestion de la qualité - Programme de formation à l'intention des examinateurs <p>Identification, recherche et conseils concernant les projets :</p> <p>La durée du cours peut atteindre 20 semaines. Les participants seront invités à définir des projets de recherche sur la gestion des offices de propriété intellectuelle. Ces projets devront être approuvés par leur institution respective. Chaque participant mènera des recherches sur un thème du projet et sera guidé par un mentor désigné par l'OPIC. Les participants auront jusqu'à 20 semaines à compter de la fin de l'atelier pour rendre leur rapport de projet et son plan de mise en œuvre.</p> <p>Remise d'un certificat :</p> <p>Un certificat sera délivré aux participants qui auront achevé toutes les phases du programme.</p>
Langue d'enseignement	Anglais
À qui s'adresse le cours?	Les directeurs d'offices de propriété intellectuelle et les hauts fonctionnaires chargés d'élaborer des politiques en matière de propriété intellectuelle et de régler les problèmes connexes auprès d'un ministère, d'un service ou d'un office de propriété intellectuelle.
Prérequis	Aucun prérequis.
Format et dates	Formation intensive d'une semaine en présentiel.
Inscription	Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une autre pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/executive-training ou sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .

5. Cours organisé par l'OMPI et le KIPO sur les politiques, la législation et les examens dans le domaine des dessins et modèles industriels

Introduction	Ce cours est organisé conjointement par l'OMPI, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'Institut international de formation à la propriété intellectuelle de la République de Corée (IIPTI).
Objectifs du cours	Le cours est destiné à renforcer les compétences pratiques et les connaissances des examinateurs de dessins et modèles industriels qui traitent les demandes d'enregistrement. À la fin du cours, les participants seront en mesure de résoudre de nouveaux problèmes en matière de dessins et modèles et de régler des questions de procédure dans ce domaine.
Points essentiels	<p>Le cours portera notamment sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politiques en matière de dessins et modèles industriels concernant les marchés et l'office de propriété intellectuelle - Dessins et modèles et développement industriel - Catégories de dessins et modèles par secteur - Recherches sur des dessins et modèles - Examen quant au fond et examen quant à la forme - Traités internationaux et Arrangement de La Haye - Contrefaçon et dessins et modèles - Litiges en première instance et en appel - Systèmes de protection des dessins et modèles aux niveaux national et international <p>Un certificat sera délivré aux participants ayant achevé le cours en ligne.</p>
Langue d'enseignement	Anglais
À qui s'adresse le cours?	Les examinateurs de dessins et modèles industriels et les fonctionnaires chargés de ce domaine auprès des offices de propriété intellectuelle et des ministères pertinents, ainsi que les professionnels des dessins et modèles industriels dans le secteur privé.
Prérequis	Aucun prérequis.
Format et dates	Formation intensive d'une semaine en présentiel.
Inscription	Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une autre pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/executive-training ou sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .

6. Cours organisé par l'OMPI et le KIPO sur la stratégie, le droit et les examens en matière de marques

Introduction	Ce cours est organisé conjointement par l'OMPI, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'Institut international de formation à la propriété intellectuelle de la République de Corée (IIPTI).
Objectifs du cours	Le cours est destiné à renforcer les compétences pratiques et les connaissances des examinateurs de marques de commerce qui traitent les demandes d'enregistrement. À la fin du cours, les participants seront en mesure de résoudre de nouveaux problèmes en matière de marques et de régler des questions de procédure dans ce domaine.
Points essentiels	<p>Le cours portera notamment sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégies de marques sur le marché - Évolutions récentes de la politique en matière de marques - Stratégie en matière de gestion des marques - Système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et examen - Marques non traditionnelles - Marques et développement économique - Outils de recherche de marques - Relation entre les indications géographiques et les marques de commerce, avantages pour les producteurs et développement à l'échelle de la communauté, de la province et du pays - Système de protection des marques aux niveaux national et international <p>Un certificat sera délivré aux participants ayant achevé le cours en ligne.</p>
Langue d'enseignement	Anglais
À qui s'adresse le cours?	Les examinateurs de marques de commerce et les fonctionnaires chargés de ce domaine auprès des offices de propriété intellectuelle et des ministères pertinents, ainsi que les professionnels des marques de commerce dans le secteur privé.
Prérequis	Aucun prérequis.
Format et dates	Formation intensive d'une semaine en présentiel.
Inscription	Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une autre pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/executive-training ou sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .

7. Cours organisé par l'OMPI et le KIPO sur la stratégie, le droit et les examens en matière de brevets

Introduction	Ce cours est organisé conjointement par l'OMPI, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'Institut international de formation à la propriété intellectuelle de la République de Corée (IIPTI).
Objectifs du cours	Le cours est destiné à renforcer les compétences pratiques et les connaissances des examinateurs de brevets qui travaillent dans les principaux domaines technologiques, notamment la biotechnologie et les produits pharmaceutiques, les machines, les matériaux, l'électricité et l'électronique, les télécommunications et le commerce de données. À la fin du cours, les participants seront en mesure d'utiliser les outils en ligne mis à la disposition du public pour rechercher et examiner des inventions et d'évaluer la brevetabilité dans ces domaines.
Points essentiels	<p>Le cours portera notamment sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aperçu du système des brevets - Objets brevetables et non brevetables - Analyse des revendications - Évaluation de la nouveauté, de l'activité inventive et des possibilités d'application industrielle - Unité de l'invention - Élaboration de stratégies de recherche - Analyse de brevets - Brevets et intelligence artificielle - Utilisation des résultats de recherche et d'examen d'autres offices - Rédaction d'un rapport de recherche et d'examen en matière de brevets - Études de cas et exercices pratiques <p>Un certificat sera délivré aux participants ayant achevé le cours en ligne.</p>
Langue d'enseignement	Anglais
À qui s'adresse le cours?	Les examinateurs de brevets et les fonctionnaires chargés de ce domaine auprès des offices de propriété intellectuelle et des ministères pertinents, ainsi que les professionnels des brevets dans le secteur privé.
Prérequis	Aucun prérequis.
Format et dates	Formation intensive d'une semaine en présentiel.
Inscription	Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une autre pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/executive-training ou sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .

8. Cours organisé par l'OMPI et le BCC sur le droit d'auteur et les droits connexes à l'intention des cadres

Introduction	Ce cours est organisé par l'OMPI en coopération avec le Conseil britannique du droit d'auteur (BCC) et l'Office de la propriété intellectuelle (IPO) du Royaume-Uni.
Objectifs du cours	<p>Le cours est destiné à transmettre aux participants des connaissances sur des questions d'actualité et de nouveaux problèmes dans le domaine du droit d'auteur sous l'angle technologique et politique.</p> <p>À la fin du cours, les participants auront une compréhension plus profonde des évolutions actuelles du droit d'auteur et des droits connexes, ainsi que des stratégies permettant de concevoir des réponses adéquates afin de pouvoir exploiter de manière pratique le droit d'auteur à l'appui des industries de la création dans l'environnement numérique.</p>
Points essentiels	<p>Le cours portera notamment sur les thèmes suivants :</p> <p>Session spéciale du Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes :</p> <p>Les participants choisis doivent avoir achevé le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201) avant de s'inscrire à la formation en présentiel. Seuls ceux qui ont achevé le cours DL-201 dans les trois ans précédant leur sélection sont dispensés de le suivre à nouveau. Une session spéciale du cours DL-201 sera organisée en ligne dans les quatre semaines qui suivront la notification de sélection. Elle s'achèvera par une évaluation et un examen.</p> <p>Formation intensive d'une semaine en présentiel :</p> <p>Une formation en présentiel sera organisée à Londres pendant une semaine, sauf indication contraire. Le programme portera notamment sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évolutions récentes du droit et de la politique en matière de droit d'auteur et de droits connexes - Droit d'auteur et politique dans l'environnement numérique - Technologies de rupture et leur incidence sur l'écosystème du droit d'auteur et des droits connexes - Limites et exceptions : équilibre entre la protection du droit d'auteur et la promotion de la créativité - Stratégies pratiques permettant aux créateurs de protéger leurs œuvres - Travaux, stratégies et conformité à l'échelle régionale dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes - Tendances mondiales dans le domaine du numérique et solutions efficaces - Gestion du droit d'auteur et des droits connexes - Rôle des bureaux du droit d'auteur dans l'économie de la création : nouvelles conceptions et perspectives - Incidences de l'apprentissage automatique et de l'intelligence artificielle générative - Mesures d'application du droit d'auteur - Le droit d'auteur pour les éditeurs et les artistes interprètes ou exécutants <p>Les participants devront soumettre et présenter un rapport par pays concernant un sujet pertinent.</p> <p>Remise d'un certificat :</p> <p>Un certificat sera délivré aux participants ayant achevé toutes les phases du programme.</p>
Langue d'enseignement	Anglais
À qui s'adresse le cours?	Les hauts fonctionnaires des autorités nationales responsables du droit d'auteur et des entités financées par des fonds publics dans le domaine du droit d'auteur dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition.

Prérequis	Le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes de l'Académie de l'OMPI (DL-201). Voir les points essentiels.
Format et dates	Formation intensive d'une semaine en présentiel.
Inscription	Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une autre pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/executive-training ou sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .

9. Cours organisé par l'OMPI, le CEIPI et l'INPI sur la propriété intellectuelle, le transfert de technologie et la concession de licences à l'intention des cadres

Introduction	Ce cours à l'intention des cadres est proposé conjointement par l'OMPI et le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI), avec l'aide de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) en France, pour les pays en développement et les pays en transition.
Objectifs du cours	<p>Le cours a pour objectif de renforcer les compétences et les connaissances des directeurs techniques et des scientifiques des établissements de recherche-développement et des universités de ces pays dans le domaine du transfert de technologie. Il vise également à doter les participants des compétences nécessaires pour gérer et commercialiser la propriété intellectuelle ainsi que pour négocier des concessions de licences.</p> <p>À l'issue de ce cours, les participants seront en mesure d'utiliser différents mécanismes de transfert de technologie ainsi que des outils et techniques de commercialisation; ils auront également acquis des compétences de négociation pour la concession de licences de propriété intellectuelle.</p>
Points essentiels	<p>Le cours comprend les phases suivantes :</p> <p>Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle :</p> <p>Les participants choisis doivent avoir achevé le Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450) avant de s'inscrire à ce cours. Seuls ceux qui ont achevé le cours DL-450 dans les trois ans précédant leur sélection sont dispensés de le suivre à nouveau. Une session spéciale du cours DL-450 sera organisée dans les quatre semaines qui suivront la notification de sélection. Elle s'achèvera par une évaluation et un examen.</p> <p>Formation intensive d'une semaine en présentiel :</p> <p>Le cours portera notamment sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pont entre la recherche publique et l'initiative privée - Innovation ouverte et propriété intellectuelle : une perspective pratique - Audits et diligence raisonnable en matière de propriété intellectuelle - Stratégies de commercialisation de la propriété intellectuelle - Comment mettre en place un bureau de transfert de technologie <p>Remise d'un certificat :</p> <p>Un certificat sera délivré aux participants qui ont achevé toutes les phases du programme.</p>
Langue d'enseignement	Anglais
À qui s'adresse le cours?	Les fonctionnaires d'entités publiques de transfert de technologie, notamment les établissements de recherche-développement et les universités, ainsi que les fonctionnaires des ministères pertinents et des chambres de commerce publiques.
Prérequis	Le Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450). Voir les points essentiels.
Format et dates	Formation intensive d'une semaine en présentiel.
Inscription	Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une autre pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/executive-training ou sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .

Formation à la propriété intellectuelle à l'intention des spécialistes de la propriété intellectuelle des secteurs public et privé (autofinancée)

10. Cours organisé par l'OMPI et l'IPOS à l'intention des cadres

Introduction	<p>Ce cours est organisé conjointement par l'OMPI et l'Office de la propriété intellectuelle de Singapour (IPOS) à l'intention des cadres.</p> <p>Il vise à transmettre à de petites et moyennes entreprises, de jeunes entreprises et des innovateurs des pays de la région de l'ASEAN les compétences commerciales essentielles et les capacités de direction nécessaires pour transformer des idées en valeur commerciale tangible en vue d'atteindre une croissance durable.</p>
Objectifs du cours	<p>Grâce à ce cours, les participants pourront acquérir des connaissances et des compétences sur les stratégies permettant de protéger les actifs incorporels et de gérer de nouvelles idées avec confiance.</p> <p>À la fin du cours, les participants seront en mesure d'exploiter efficacement des outils dans le domaine de la propriété intellectuelle et d'intégrer la propriété intellectuelle dans leur stratégie commerciale générale afin de commercialiser de nouvelles idées avec confiance.</p>
Points essentiels	<p>Le cours comprend les phases suivantes :</p> <p>Phase 1 : Demande et sélection</p> <p>Phase 2 : Formation intensive d'une semaine en présentiel :</p> <p>Le cours portera notamment sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Principes essentiels de la propriété intellectuelle- Protection de la propriété intellectuelle- Gestion des coûts et des risques- Gestion et commercialisation de la propriété intellectuelle pour différents modèles d'affaires- Exploiter la propriété intellectuelle pour la monétiser- Valorisation et financement de la propriété intellectuelle- Questions et problèmes fiscaux ayant une incidence sur la propriété intellectuelle- Concession de licences et franchisage en matière de propriété intellectuelle- Analyse de données décisionnelles- Stratégies de commercialisation de la propriété intellectuelle- Tactiques de négociation et partenariats en matière de propriété intellectuelle- Élaborer une stratégie de propriété intellectuelle pour l'avenir <p>Phase 3 : Remise d'un certificat</p> <p>Un certificat sera délivré aux participants ayant achevé toutes les phases du programme.</p>
Langue d'enseignement	Anglais
À qui s'adresse le cours?	Les entrepreneurs, les responsables de petites et moyennes entreprises et de jeunes entreprises, les créateurs, les innovateurs et les inventeurs, les responsables de pépinières d'entreprises et le personnel d'établissements de recherche-développement et d'offices de transfert de technologie.
Format et dates	Formation intensive d'une semaine en présentiel.
Prix du cours	<p>Le cours est autofinancé. Les participants doivent prendre en charge eux-mêmes leurs frais de voyage et de logement.</p> <p>L'OMPI offre un nombre limité de bourses couvrant les frais d'inscription au cours à l'intention de participants internationaux. Cette bourse ne couvre pas les frais de voyage et de logement, ni les autres dépenses.</p>

Inscription

Les candidatures, composées d'un CV actualisé et d'une copie du passeport (ou d'une autre pièce d'identité) doivent être soumises sur le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : <https://www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/executive-training> ou sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse suivante : <https://welc.wipo.int/?lang=fr>.

11. Cours organisé par l'OMPI et la KeNIA à l'intention des cadres

Introduction	<p>Ce cours à l'intention des cadres est organisé conjointement par l'OMPI et l'Agence nationale pour l'innovation du Kenya (KeNIA).</p> <p>Il permettra aux participants de stimuler, grâce à l'innovation, la croissance et le développement des entreprises en vue de créer des avantages sociaux dans toute l'Afrique.</p>
Objectifs du cours	<p>Le cours est destiné à approfondir la compréhension des notions fondamentales de la propriété intellectuelle et de la manière dont celle-ci peut encourager l'innovation et la croissance économique. Il vise aussi à transmettre aux participants des compétences pratiques pour qu'ils soient en mesure de choisir, protéger, gérer et commercialiser des actifs de propriété intellectuelle de manière efficace dans le contexte africain.</p> <p>À la fin du cours, les participants seront en mesure d'intégrer la propriété intellectuelle dans leurs modèles d'affaires, leurs processus d'innovation et leurs stratégies commerciales pour favoriser des changements positifs au sein des organisations et plus généralement dans l'écosystème de l'innovation.</p>
Points essentiels	<p>Le cours comprend les phases suivantes :</p> <p>Phase 1 : Demande et sélection</p> <p>Phase 2 : Formation intensive d'une semaine en présentiel</p> <p>Le cours portera notamment sur les notions fondamentales suivantes de la propriété intellectuelle :</p> <ul style="list-style-type: none">- Gestion et commercialisation de la propriété intellectuelle- Gestion des coûts et des risques- Encourager l'innovation par la gestion de la propriété intellectuelle- Élaborer une stratégie de propriété intellectuelle couvrant l'ensemble du cycle de vie de celle-ci- Propriété intellectuelle, audits de l'innovation et diligence raisonnable- Exploiter la propriété intellectuelle pour la monétiser- Concession de licences et franchisage en matière de propriété intellectuelle- Stratégies d'entreprise et de commercialisation en matière de propriété intellectuelle <p>Phase 3 : Remise d'un certificat</p> <p>Un certificat sera délivré aux participants ayant achevé toutes les phases du programme.</p>
Langue d'enseignement	Anglais
À qui s'adresse le cours?	<p>Le cours est conçu pour répondre aux besoins de différentes personnes occupant des postes à responsabilité, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des entrepreneurs et des responsables de jeunes entreprises et de pépinières d'entreprise en Afrique- Le personnel d'établissements de recherche-développement et d'offices de transfert de technologie- Les communautés universitaires et du monde de la recherche, notamment des enseignants et des chercheurs- Des représentants d'associations professionnelles, de chambres de commerce et d'organismes commerciaux- Des juristes et des spécialistes de la propriété intellectuelle- Les acteurs des écosystèmes de l'innovation, notamment des responsables d'organismes et d'initiatives visant à soutenir l'innovation et l'esprit d'entreprise
Format et dates	Formation intensive d'une semaine en présentiel.
Prix du cours	<p>Le cours est autofinancé. Les participants doivent prendre en charge eux-mêmes leurs frais de voyage et de logement.</p> <p>L'OMPI offre un nombre limité de bourses couvrant les frais d'inscription au cours. Cette bourse ne couvre pas les frais de voyage et de logement, ni les autres dépenses.</p>

Inscription

Les candidatures, composées d'un CV actualisé et d'une copie du passeport (ou d'une autre pièce d'identité) doivent être soumises sur le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : <https://www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/executive-training>, ou sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse suivante : <https://welc.wipo.int/?lang=fr>, ou encore sur le site Web de la KeNIA à l'adresse suivante : <https://academy.kenia.go.ke>.

PROGRAMME DESTINÉ AUX ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Partenariats universitaires et programmes conjoints de niveau master dans le domaine de la propriété intellectuelle

Le programme des établissements universitaires proposé par l'Académie de l'OMPI offre 17 programmes conjoints de master dans le domaine de la propriété intellectuelle en partenariat avec des universités – et dans certains cas, avec des administrations sous-régionales ou nationales de propriété intellectuelle – en Afrique, dans la Région arabe, en Asie, en Europe et en Amérique latine. Les programmes d'études de ces masters conjoints, qui durent souvent de 12 à 18 mois, sont élaborés conjointement par l'Académie de l'OMPI et les institutions partenaires concernées.

Les programmes conjoints de niveau master décrits ci-après seront proposés en 2025-2026 :

1. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Université de Turin, l'École de gestion de Turin (SAA) et le Consortium pour la recherche et l'enseignement permanent à Turin (Italie).
2. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe).
3. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et l'Université de Yaoundé II (UY II) à Yaoundé (Cameroun).
4. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en droit des brevets et des dessins et modèles proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office turc des brevets et des marques et l'Université d'Ankara (Turquie).
5. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en propriété industrielle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tongji à Shanghai (Chine).
6. Master en propriété intellectuelle et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Institut national de la propriété industrielle de l'Argentine (INPI) et l'Université de San Andrés à Buenos Aires (Argentine).
7. Master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de la République de Pologne et l'Université jagellonienne à Cracovie (Pologne).
8. Master en propriété intellectuelle et politiques de développement proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST) de la République de Corée, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'École de politique et de gestion publiques de l'Institut coréen de développement (École KDI) à Sejong (République de Corée).

9. Master en droit des technologies numériques et de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université IE à Madrid (Espagne).
10. Master en gestion de la propriété intellectuelle et de l'innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de sciences sociales de Singapour, à Singapour.
11. Master en propriété intellectuelle et en transfert de technologie proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de la République de Bulgarie et l'Université de Sofia à Sofia (Bulgarie).
12. Master en droit/master en propriété intellectuelle et en gestion proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Bureau du Contrôleur général des brevets, des dessins et modèles industriels et des marques de l'Inde et l'Université nationale de droit de Delhi (NLU-D) à New Delhi (Inde).
13. Master en droit de la propriété intellectuelle et en politique de l'innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tsinghua à Pékin (Chine).
14. Master en droit de la propriété intellectuelle et en droit des affaires proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de la justice de la République du Kazakhstan, le Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur de la République du Kazakhstan et l'Université Maqsut Narikbayev à Astana (Kazakhstan) (nouveau).
15. Master en propriété intellectuelle, entrepreneuriat et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP) et l'Université Umm Al Qura (UQU) à la Mecque (Arabie saoudite) (nouveau).
16. Master en propriété intellectuelle et innovation à l'intention des cadres proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de l'industrie et du commerce du Maroc, l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) et l'Université Mohammed VI polytechnique (UM6P) à Ben Guerir, Maroc (nouveau).
17. Master en sciences dans le domaine de la politique publique et du développement humain avec une spécialisation en gouvernance de l'innovation, proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université des Nations Unies – Centre de recherche économique et sociale et de formation de Maastricht pour l'innovation et la technologie (UNU-MERIT) à Maastricht (Pays-Bas) (nouveau).

Ces programmes conjoints de master ont pour but de faciliter l'accès de toutes les personnes qualifiées à un enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle. Un nombre limité de bourses est proposé aux ressortissants qualifiés de pays en développement, de pays les moins avancés et de pays en transition et aux personnes qui travaillent dans des établissements publics compétents, notamment des universités et des instituts de recherche-développement, ainsi que dans de petites et moyennes entreprises (PME). Les candidats intéressés qui ne peuvent prétendre à une bourse ou n'en ont pas obtenu doivent, s'ils sont admis, prendre en charge leurs propres frais d'inscription, d'hébergement et de voyage.

Les phases résidentielles de ces programmes sont organisées en présentiel, sous réserve des conditions en vigueur en matière de santé publique. Lorsqu'il n'est pas possible de les organiser en présentiel, tout sera mis en œuvre pour que ces phases soient proposées en ligne.

L'Académie de l'OMPI apporte également son appui aux universités et aux établissements d'enseignement qui cherchent à offrir un enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition. Cet appui se traduira principalement par l'élaboration de programmes d'études, la fourniture de manuels et de matériel de référence en matière de propriété intellectuelle et l'envoi de conférenciers.

L'Académie de l'OMPI propose également son aide sous d'autres formes aux enseignants, aux universitaires et aux chercheurs dans le domaine de la propriété intellectuelle. Elle a notamment organisé conjointement avec l'Organisation mondiale du commerce à Genève le Colloque à

l'intention des enseignants en propriété intellectuelle, ainsi que les colloques régionaux OMPI-OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle qui se sont tenus en Afrique et en Asie. L'Académie organise aussi des conférences sur la propriété intellectuelle et l'innovation à l'intention des chercheurs en propriété intellectuelle en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

1. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Université de Turin, l'École de gestion de Turin (SAA) et le Consortium pour la recherche et l'enseignement permanent à Turin (Italie)

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Droit de la propriété intellectuelle et droit international - Propriété intellectuelle et économie - Brevets et secrets d'affaires - Droit d'auteur et droits connexes - Marques, indications géographiques et noms de domaine - Dessins et modèles industriels - Concurrence déloyale et lois antitrust - Gestion de la propriété intellectuelle - Compétences en matière de gestion et d'entrepreneuriat dans le domaine de la propriété intellectuelle - Transfert de technologie - La propriété intellectuelle et les petites et moyennes entreprises - Application des droits de propriété intellectuelle - Formation pratique de développement des compétences - Conférence annuelle - Visite d'étude à l'OMPI - Projet de recherche
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle de droit, d'économie, d'ingénierie, de médecine, de physique, de chimie, de sciences de la communication ou de gestion des entreprises, avec un minimum de trois ans d'études universitaires dans au moins un des domaines précités; et - maîtriser parfaitement l'anglais, le niveau étant évalué par un test de compétences reconnu.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 40 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport; - les frais d'inscription et de formation; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Les éventuels frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI, qui leur communiquera ensuite des informations pratiques, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Turin aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.turin-ip.com .
Lieu	Turin (Italie)
Inscription	Janvier – juillet 2025
Dates	<ul style="list-style-type: none"> - Septembre – décembre 2025 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/?lang=fr). - Février – mai 2026 : phase résidentielle à Turin, avec notamment une visite de trois jours au siège de l'OMPI à Genève. - Mai – juillet 2026 : élaboration et présentation d'un mémoire de recherche final.
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle délivré par l'Université de Turin au nom de l'OMPI, de la SAA et de la COREP.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de Turin, des conférenciers venus d'autres universités réputées, et des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle ainsi que des collaborateurs des coorganisateur, notamment l'OMPI.

Pour en savoir plus

Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Turin pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées à l'adresse suivante :
www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.turin-ip.com.

2. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe)

Ce programme est organisé avec l'aide financière du Gouvernement japonais.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Brevets, modèles d'utilité et nouvelles technologies - Rédaction de brevets - Dessins et modèles industriels - Marques de commerce - Indications géographiques et concurrence déloyale - Droit d'auteur et droits connexes - Propriété intellectuelle et santé publique, sécurité alimentaire et biotechnologie - Savoirs traditionnels, folklore et ressources génétiques - Gestion des actifs de propriété intellectuelle, planification stratégique, transfert de technologie, concession de licences et intelligence artificielle - Innovation et entrepreneuriat - Nouveaux droits de propriété intellectuelle - Propriété intellectuelle, petites et moyennes entreprises et grandes entreprises - Application des droits de propriété intellectuelle - Sessions de formation pratique au développement des compétences à l'ARIPO - Conférence annuelle - Recherche et rédaction d'un mémoire
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle délivré par une université reconnue, quelle que soit la discipline; - avoir au moins deux ans d'expérience professionnelle depuis l'obtention de ce diplôme; - maîtriser parfaitement l'anglais et pouvoir l'attester; et - avoir achevé avec succès le Cours général de propriété intellectuelle de l'OMPI (DL-101).
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 40 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport; - les frais d'inscription et de formation; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Les éventuels frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI, qui leur communiquera ensuite des informations pratiques, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'ARIPO et de l'Université africaine aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy , www.aripo.org/ et https://africau.edu/ .
Lieu	Mutare (Zimbabwe)
Inscription	Novembre 2024 – février 2025
Dates	<ul style="list-style-type: none"> - Mai – juillet 2025 : phase obligatoire de formation en ligne à la propriété intellectuelle via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/?lang=fr). - Août – décembre 2025 : phase résidentielle à Mutare (Zimbabwe), comprenant une formation pratique de développement des compétences de deux semaines et une conférence annuelle sur la propriété intellectuelle au siège de l'ARIPO à Harare (Zimbabwe). - Décembre 2025 – avril 2026 : établissement de la version finale d'un mémoire et présentation de celui-ci.

Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle délivré par l'Université africaine au nom de l'OMPI et de l'ARIPO.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université africaine ou de l'ARIPO, des conférenciers venus d'autres universités réputées, et des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle ainsi que des collaborateurs des coorganisateur, notamment l'OMPI.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'ARIPO et de l'Université africaine pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy , www.aripo.org/ et https://africau.edu/ .

3. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et l'Université de Yaoundé II (UY II) à Yaoundé (Cameroun)

Ce programme est organisé avec l'aide financière du Gouvernement japonais.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction générale à la propriété intellectuelle - Propriété intellectuelle aux niveaux régional et national - Créations à caractère technique et ornemental - Brevets - Modèles d'utilité - Dessins et modèles industriels - Titres spéciaux (obtentions végétales, topographies des circuits intégrés) - Marques de produits et de services - Noms commerciaux - Appellations d'origine - Indications géographiques - Propriété littéraire et artistique - Droit d'auteur et droits connexes - Commerce électronique et droit d'auteur - Défense des droits de propriété intellectuelle - Concurrence et propriété intellectuelle - Litiges de propriété intellectuelle - Formation de développement des compétences à l'OAPI - Propriété intellectuelle et transfert de technologie - Audit de propriété intellectuelle - Économie de la propriété intellectuelle - Questions d'actualité concernant la propriété intellectuelle - Mémoire
Langue d'enseignement	Français
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être ressortissant d'un pays africain; - être titulaire au minimum d'un diplôme de premier cycle en droit, économie ou sciences, ou d'un diplôme d'ingénieur, délivré par une université reconnue; et - maîtriser parfaitement le français.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 40 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport; - les frais d'inscription et de formation; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Les éventuels frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI, qui leur communiquera ensuite des informations pratiques, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'OAPI et de l'Université de Yaoundé aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy , www.oapi.int et www.universite-yde2.org .
Lieu	Yaoundé (Cameroun)
Inscription	Mars - août 2025
Dates	<ul style="list-style-type: none"> - Octobre - décembre 2025 : phase obligatoire de formation en ligne via le Centre de formation en ligne de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/?lang=fr). - Janvier - juin 2026 : phase résidentielle au sein de l'Université de Yaoundé II et de l'Académie de propriété intellectuelle Denis Ekani de l'OAPI, au Cameroun, y compris trois semaines de stage pratique au siège de l'OAPI à Yaoundé. - Juin 2026 : examen et présentation d'un mémoire à Yaoundé.

Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle délivré par l'Université de Yaoundé au nom de l'OMPI et de l'OAPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de Yaoundé (Cameroun), des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs des coorganisateur, notamment l'OMPI.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'OAPI et de l'Université de Yaoundé pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy , www.oapi.int et www.universite-yde2.org .

4. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en droit des brevets et des dessins et modèles proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office turc des brevets et des marques et l'Université d'Ankara (Türkiye)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement turc par l'intermédiaire de l'Office turc des brevets et des marques (TÜRKPATENT).

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Brevets - Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques - Rédaction de brevets - Introduction à la propriété intellectuelle et méthodes de recherche : approches interdisciplinaires - Cours de perfectionnement sur le droit des brevets : questions de fond et questions de procédure - Cours de perfectionnement sur le droit des dessins et modèles : questions de fond et questions de procédure - Cours de perfectionnement sur les marques - Indications géographiques et savoirs traditionnels - Commercialisation, valorisation de la propriété intellectuelle et activités des entreprises fondées sur la propriété intellectuelle - Législation internationale sur le droit d'auteur - Formation pratique - Projet de recherche et mémoire
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue (ouvert à toutes les disciplines); - présenté un relevé de notes avec une moyenne générale d'au moins 2,00/4,00; et - maîtriser parfaitement l'anglais et pouvoir l'attester.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 25 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses (à confirmer)	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport; - les frais d'inscription et de formation; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Les éventuels frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI, qui leur communiquera ensuite des informations pratiques, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature seront disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université d'Ankara aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et http://fisaum.ankara.edu.tr/en .
Lieu	Ankara (Türkiye)
Inscription	Février – mai 2025
Dates	<p>Année universitaire : de septembre 2025 à juin 2026</p> <ul style="list-style-type: none"> - Septembre – décembre 2025 : phase obligatoire de formation en ligne via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/?lang=fr). - Février – juin 2026 : phase résidentielle à l'université d'Ankara (Türkiye), qui comprend un stage pratique à l'Office turc des brevets et des marques (TÜRKPATENT) (Türkiye). - Mai – juin 2026 : élaboration et présentation d'un document de recherche final durant la phase résidentielle à l'Université d'Ankara.
Diplôme	Les étudiants ayant réussi les examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle (spécialisation en droit des brevets et des dessins et modèles) délivré par l'Université d'Ankara au nom de l'OMPI et de l'Office turc des brevets et des marques (TÜRKPATENT).

Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université d'Ankara, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs des entités coorganisatrices.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université d'Ankara pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et http://fisaum.ankara.edu.tr/en .

5. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en propriété industrielle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tongji à Shanghai (Chine)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement chinois.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction au droit et à l'économie de la propriété intellectuelle - Propriété intellectuelle et politiques en matière d'innovation - Droit des brevets - Droit des dessins et modèles et innovation - Droit des marques et des indications géographiques - Droit d'auteur et droits connexes - Propriété intellectuelle et stratégie commerciale - Politiques et droit de la concurrence - Propriété intellectuelle et économie numérique - Propriété intellectuelle et biomédecine - Veille dans le domaine de la propriété intellectuelle - Gestion des actifs de propriété intellectuelle - Droit international de la propriété intellectuelle - Formation au développement de compétences pratiques - Tribunal fictif et visites d'étude - Conférence annuelle - Mémoire
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; - avoir une année d'expérience professionnelle; - fournir une preuve attestant de la maîtrise de l'anglais (IELTS ou TOEFL); et - avoir passé le CET-6 (uniquement pour les étudiants chinois).
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 40 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport; - les frais d'inscription et de formation; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Les éventuels frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI, qui leur communiquera ensuite des informations pratiques, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Tongji aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.tongji.edu.cn/english .
Lieu	Shanghai (Chine)
Inscription	Décembre 2024 – février 2025
Dates	<ul style="list-style-type: none"> - Cours résidentiel : septembre 2025 – juillet 2026. - Finalisation du projet/document de recherche : août – décembre 2026.
Diplôme	Les étudiants ayant réussi les examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en dessins et modèles industriels délivré par l'Université de Tongji au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de Tongji à Shanghai, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés et des collaborateurs de l'OMPI et d'autres entités coorganisatrices.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Tongji pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.tongji.edu.cn/english .

6. Master en propriété intellectuelle et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Institut national de la propriété industrielle de l'Argentine (INPI) et l'Université de San Andrés à Buenos Aires (Argentine)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement argentin par l'intermédiaire de l'INPI (Argentine).

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction générale à la propriété intellectuelle - Gestion de la propriété intellectuelle - Aspects internationaux de la propriété intellectuelle - Droits des auteurs ("<i>derecho de autor</i>") et droit d'auteur, y compris la propriété intellectuelle dans les industries de la création - Droit des brevets - Transfert de technologie - Marques et indications géographiques - Valorisation de la propriété intellectuelle - Politiques et gouvernance de l'Internet - Droit des médias : aspects juridiques du Web - La propriété intellectuelle pour les entrepreneurs - Gestion des droits de propriété intellectuelle : innovation ouverte - La propriété intellectuelle des innovations dans les domaines de la santé et de l'agriculture - Stratégies nationales et d'entreprise en matière de propriété intellectuelle et de politique d'innovation pour développer l'Amérique latine - Formation pratique de développement des compétences à l'INPI (Argentine) - Rédaction et présentation d'un document de recherche final
Langue d'enseignement	Espagnol
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; - maîtriser parfaitement l'espagnol; et - posséder une bonne connaissance de l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 30 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport; - les frais d'inscription et de formation; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Les éventuels frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI, qui leur communiquera ensuite des informations pratiques, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de San Andrés aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.udesa.edu.ar .
Lieu	Buenos Aires (Argentine)
Inscription	Juillet - octobre 2025
Dates	<ul style="list-style-type: none"> - Février - mars 2026 : phase obligatoire de formation en ligne via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/?lang=fr). - Avril - octobre 2026 : phase résidentielle à l'Université de San Andrés et l'INPI à Buenos Aires.
Diplôme	Les étudiants ayant réussi les examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et innovation délivré par l'Université de San Andrés au nom de l'OMPI et de l'INPI.

Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de San Andrés à Buenos Aires, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI et de l'INPI.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de San Andrés pour obtenir des informations actualisées et détaillées aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.udesa.edu.ar .

7. Master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de Pologne et l'Université jagellonienne à Cracovie (Pologne)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement polonais par l'intermédiaire de l'Office des brevets de Pologne.

Sujets traités	<p>Les études porteront sur les problèmes que posent les nouvelles technologies dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle, et notamment sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction à la propriété intellectuelle (notamment le droit de l'Union européenne; les nouvelles technologies; les perspectives éthiques, sociales et juridiques; les marques et droits apparentés, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques; le droit d'auteur et les droits connexes et le droit des brevets) - Nouvelles technologies et droit des brevets - Droit d'auteur et droits connexes à l'ère du numérique - Marques, indications géographiques, dessins et modèles, secrets d'affaires et concurrence déloyale - Nouvelles technologies et droit des médias - Nouvelles technologies : perspectives éthiques, sociales et juridiques - Protection des données, vie privée et droits de la personne sur l'Internet - Bibliothèques numériques - Responsabilité des fournisseurs d'accès à l'Internet - Protection de la propriété intellectuelle relative aux logiciels, aux bases de données et aux jeux vidéo - Contrats de propriété intellectuelle - Transfert de technologie et commercialisation de la propriété intellectuelle - Arbitrage et médiation dans le domaine de la propriété intellectuelle - Aspects internationaux de la propriété intellectuelle - Application des droits de propriété intellectuelle - Visite d'étude avec formation de développement des compétences auprès de l'Office des brevets de la République de Pologne - Rédaction et présentation d'un mémoire ou d'une thèse, ou séminaire et stage
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle en droit, économie ou administration des entreprises, ou dans un domaine connexe, délivré par une université reconnue; et - maîtriser parfaitement l'anglais (le niveau sera évalué au moyen d'un test de compétences reconnu).
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 50 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université jagellonienne aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.ipwi.uj.edu.pl/index.php?lang=en .
Lieu	Cracovie (Pologne)
Inscription	Mars – juin 2025
Dates	<ul style="list-style-type: none"> - Octobre 2025 – janvier 2026 : phase obligatoire de formation en ligne avec examen final via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI (https://welc.wipo.int/?lang=fr) et la plateforme de formation en ligne de l'Université jagellonienne. - Février – juin 2026 : phase résidentielle à l'Université jagellonienne comprenant une visite d'étude avec formation pratique à l'Office des brevets de la République de Pologne à Varsovie. - Octobre – février 2027 : mémoire/thèse/séminaire et stage de master.
Diplôme	Les étudiants ayant réussi l'examen obtiendront un master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies délivré par l'Université jagellonienne au nom de l'OMPI et de l'Office des brevets de la République de Pologne.

Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université jagellonienne de Cracovie, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI et de l'Office polonais des brevets.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université jagellonienne pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.ipwi.uj.edu.pl/index.php?lang=en .

8. Master en propriété intellectuelle et politiques de développement proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST) de la République de Corée, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'École de politique et de gestion publiques de l'Institut coréen de développement (École KDI) à Sejong (République de Corée)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement coréen par l'intermédiaire du KIPO et avec l'appui du Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST).

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction générale à la propriété intellectuelle - Introduction aux politiques en matière de développement - Politique relative au droit international et au développement de la propriété intellectuelle - Droit d'auteur et droits connexes - Analyses de marché et politiques publiques - Langage des politiques publiques et de la gestion - Méthodes de recherche quantitatives - Marques, dessins et modèles et indications géographiques - Brevets et innovation - Commerce et développement - Propriété intellectuelle, questions émergentes et développement durable - Gestion des actifs de propriété intellectuelle et pratique à cet égard - Développement économique de la République de Corée - Projet de recherche encadré - Formation de développement des compétences au KIPO - Rédaction et présentation d'un document de recherche final
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; et - maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 30 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport; - les frais d'inscription; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Les éventuels frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI, qui leur communiquera ensuite des informations pratiques, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'École KDI aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.kdischool.ac.kr/ .
Lieu	Sejong (République de Corée)
Inscription	Juin – septembre 2025
Dates	<ul style="list-style-type: none"> - Janvier 2026 : phase obligatoire de formation en ligne via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/?lang=fr). - Février à décembre 2026 : phase résidentielle à l'école KDI à Sejong et formation pratique au KIPO à Daejeon (République de Corée).
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et politiques de développement délivré par l'École KDI au nom de l'OMPI, du MCST et du KIPO.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'École KDI, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI et du KIPO.

Pour en savoir plus

Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'École KDI pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées aux adresses suivantes :
www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.kdischool.ac.kr/.

9. Master en droit des technologies numériques et de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université IE à Madrid (Espagne)

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Droit international de la propriété intellectuelle - Protection des données - Droit d'auteur - Droit des marques de commerce - Indications géographiques - Dessins et modèles industriels - Cybersécurité - Droit des brevets - Réglementation en matière d'intelligence artificielle - Réglementation en matière de contenus - Droit des technologies - Application des droits de propriété intellectuelle - Projet de recherche
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; et - maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 15 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité et couvrent une partie des frais d'inscription pour les étudiants issus de pays en développement, de pays les moins avancés et de pays en transition qui auront été retenus.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI, qui leur communiquera ensuite des informations pratiques.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université IE aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.ie.edu.</p>
Lieu	Madrid (Espagne)
Inscription	L'inscription sera annoncée en 2025.
Dates	Septembre 2026 – juin 2027 (entièrement résidentiel à l'Université IE)
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en droit des technologies numériques et de la propriété intellectuelle délivré par l'Université IE au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par d'éminents professeurs de l'Université IE, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université IE pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.ie.edu.</p>

10. Master en gestion de la propriété intellectuelle et de l'innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de sciences sociales de Singapour, à Singapour

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Cours général sur la propriété intellectuelle - Droit d'auteur et droits connexes - Brevets - Marques de commerce, dessins et modèles industriels et indications géographiques - Gestion des actifs de propriété intellectuelle - Propriété intellectuelle et stratégie commerciale - La propriété intellectuelle dans le contexte mondial - Veille dans le domaine de la propriété intellectuelle - Concession de licences en matière de propriété intellectuelle - Commercialiser l'innovation - Projets de recherche appliqués <p>Sujets facultatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La propriété intellectuelle dans le contexte de l'ASEAN - Sujets d'actualité dans les domaines technologique et commercial - Le droit de la propriété intellectuelle en Chine - Monétiser l'innovation : valorisation - Informations et recherches en matière de brevets - Analyse de brevets et gouvernance en matière de propriété intellectuelle
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; et - maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 15 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité et couvrent une partie des frais d'inscription, de logement et d'assurance maladie pour les étudiants issus de pays en développement, de pays les moins avancés et de pays en transition qui auront été retenus.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI, qui leur communiquera ensuite des informations pratiques.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de sciences sociales de Singapour aux adresses suivantes :</p> <p>www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.suss.edu.sg.</p>
Lieu	Singapour
Inscription	Mars – avril 2025
Dates	Août 2025 – avril 2026
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en gestion de la propriété intellectuelle et de l'innovation délivré par l'Université de sciences sociales de Singapour au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par d'éminents professeurs de l'Université de sciences sociales de Singapour, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université IE pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées aux adresses suivantes :</p> <p>www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.suss.edu.sg.</p>

11. Master en propriété intellectuelle et en transfert de technologie proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de la République de Bulgarie et l'Université de Sofia à Sofia (Bulgarie)

Ce programme est organisé en coopération avec le Gouvernement bulgare via l'Office des brevets de la République de Bulgarie (BPO).

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction au système de propriété intellectuelle - Brevets et innovation - La veille en matière de brevets au service du transfert de technologie et de l'innovation - Élaboration d'une stratégie en matière de propriété intellectuelle - Gestion des marques de commerce et des dessins et modèles industriels - Transfert de technologie et commerce de licences - Commercialisation de la propriété intellectuelle et concurrence déloyale - Application des droits de propriété intellectuelle - Le droit d'auteur à l'ère du numérique - Gestion de l'innovation dans l'organisation - Intelligence artificielle - Entrepreneuriat et innovation - Les meilleurs outils d'administration des entreprises - Formation pratique à l'acquisition de compétences - Projet de recherche et mémoire
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; et - maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 20 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité et couvrent une partie des frais d'inscription pour les étudiants issus de pays en développement, de pays les moins avancés et de pays en transition qui auront été retenus.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI, qui leur communiquera ensuite des informations pratiques.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de sciences sociales de Singapour aux adresses suivantes :</p> <p>www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.uni-sofia.bg.</p>
Lieu	Sofia (Bulgarie)
Inscription	Juillet - août 2025
Dates	Octobre 2026 - juin 2027
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et transfert de technologie délivré par l'Université de Sofia au nom de l'OMPI et de l'Office des brevets de la République de Bulgarie.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par d'éminents professeurs de l'Université de sciences sociales de Singapour, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université IE pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées aux adresses suivantes :</p> <p>www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.uni-sofia.bg.</p>

12. Master en droit de la propriété intellectuelle et en gestion proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Bureau du Contrôleur général des brevets, des dessins et modèles industriels et des marques de l'Inde et l'Université nationale de droit de Delhi (NLUD) à New Delhi (Inde)

Ce programme est proposé sous un double cursus car il est ouvert à la fois aux étudiants en droit qui poursuivent en master de droit et à ceux qui ont d'autres profils et sont inscrits en master.

Sujets traités	<p>Cours obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthode de recherche juridique et autres méthodes de recherche, sous l'angle du droit de la propriété intellectuelle et des sciences sociales - Droit public comparé – introduction au droit et aux systèmes juridiques - Droit et justice sur une planète mondialisée – droit international de la propriété intellectuelle et politique publique <p>Cours de spécialisation essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principes généraux du droit de la propriété intellectuelle - Principes généraux de la stratégie et de la gestion de la propriété intellectuelle <p>Cours facultatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propriété intellectuelle et innovation, sous l'angle des brevets, de la protection des obtentions végétales, de la protection des semi-conducteurs et des dessins et modèles industriels - La propriété intellectuelle et les industries de la création, sous l'angle du droit d'auteur et des droits connexes - La propriété intellectuelle et la protection des marques de commerce, sous l'angle des marques et des indications géographiques - Les variantes de la propriété intellectuelle : secrets d'affaires, données d'essai et données réglementaires, protection des données, concurrence déloyale - Licences de propriété intellectuelle et gestion des contrats - Monétisation et valorisation de la propriété intellectuelle - Propriété intellectuelle et technologies de pointe : intelligence artificielle, métavers et technologies émergentes essentielles - Gestion stratégique de la propriété intellectuelle - Économie de la propriété intellectuelle, innovation et nouveaux modèles d'affaires - Méthodes de pointe en matière d'acquisition de propriété intellectuelle - Commercialisation de la propriété intellectuelle et transfert de technologie pour les offices de transfert de technologie - Examen de la propriété intellectuelle, administration et gestion des offices de propriété intellectuelle - La propriété intellectuelle face au droit et à la politique de la concurrence - Propriété intellectuelle et réglementation - Application des droits et voies de recours en matière de propriété intellectuelle, règlement et gestion des différends - Veille et analyses en matière de propriété intellectuelle - Mémoire et projet de recherche
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue, en droit ou dans une autre discipline; - maîtriser parfaitement l'anglais; et - avoir réussi l'examen d'entrée, l'entrevue et la discussion en groupe (pour les étudiants indiens), ou la discussion en groupe et l'entrevue personnelle (pour les étudiants étrangers).
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 50 étudiants autonomes et autofinancés.
Bourses	<p>Des bourses sont disponibles en nombre limité pour couvrir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais d'étude; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI, qui leur communiquera ensuite des informations pratiques.</p>

Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université nationale de droit de Delhi aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.nludelhi.ac.in .
Lieu	New Delhi (Inde)
Inscription	Août à novembre 2024 pour les étudiants indiens et août 2024 à avril 2025 pour les étudiants étrangers.
Dates	Août 2025 - juillet 2026
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et en gestion délivré par l'Université nationale de droit de Delhi au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par d'éminents professeurs de l'Université nationale de droit de Delhi, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université nationale de droit de Delhi pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.nludelhi.ac.in .

13. Master en droit de la propriété intellectuelle et en politique de l'innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tsinghua à Pékin (Chine)

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Cours de chinois de base - Introduction à la Chine - Éléments de droit civil : propriété, contrats et délits - Propriété intellectuelle et industries de la création : éléments de droit d'auteur - Méthode de recherche et propriété intellectuelle : éléments de droit de la propriété intellectuelle (groupe de lecture encadré) - Gestion de la propriété intellectuelle et concession de licences - Droit international de la propriété intellectuelle : traités internationaux en matière de propriété intellectuelle - Poursuites et contentieux en matière de brevets : les agences de brevets - Réglementation relative à l'Internet : gouvernance de l'Internet - Droit comparatif des brevets - Questions complexes concernant le droit et la technologie - Innovation technologique et propriété intellectuelle : éléments de droit des brevets - Marques de commerce et stratégies de marques : le droit des marques et la lutte contre la concurrence déloyale - Économie et politique de l'innovation - Droit des secrets d'affaires - Droit de la propriété intellectuelle dans le cyberspace - La propriété intellectuelle et les mesures antitrust, notamment la normalisation et la concession de licences sur des brevets essentiels à des normes - Gouvernance des données et de l'intelligence artificielle - Propriété intellectuelle et santé publique - Questions complexes concernant la propriété intellectuelle : éléments de droit comparatif de la propriété intellectuelle, intelligence artificielle, finance, technologie et autres sujets - Droit comparatif des marques - Droit international dans le domaine du commerce électronique - Recherches en vue de la rédaction du mémoire
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle en droit (ou dans d'autres disciplines) d'une université reconnue; et - maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	À déterminer.
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Tsinghua aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.tsinghua.edu.cn/en/ .
Lieu	Pékin (Chine)
Inscription	Janvier 2025 à mai 2025
Dates	Septembre 2025 à juillet 2026
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et en politique de l'innovation délivré par l'Université de Tsinghua au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par d'éminents professeurs de l'Université de Tsinghua, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Tsinghua pour obtenir des informations actualisées et détaillées aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy ou www.tsinghua.edu.cn/en/ .

14. Master en droit de la propriété intellectuelle et en droit des affaires proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de la justice de la République du Kazakhstan, le Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur de la République du Kazakhstan et l'Université Maqsut Narikbayev à Astana (Kazakhstan) (nouveau)

Ce programme est organisé en coopération avec le Gouvernement kazakh par l'intermédiaire du Ministère de la justice et du Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Propriété intellectuelle et droit des affaires - Compétences en recherche juridique (cours de troisième cycle) - Droit d'auteur et droits connexes - Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques - Droit et politique en matière de brevets - La propriété intellectuelle dans le contexte eurasien - Droit des affaires international - Gestion des actifs de propriété intellectuelle et stratégie commerciale - Informations en matière de brevets et gouvernance de la propriété intellectuelle - Concession de licences de propriété intellectuelle et commercialisation de l'innovation - Application des droits de propriété intellectuelle - Stage - Travaux de recherche - Rédaction du mémoire - Formation pratique
Langue d'enseignement	Anglais et russe.
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle en droit ou dans une discipline connexe. Pour les candidats qui ne sont pas titulaires d'un tel diplôme, il peut être obligatoire de suivre des cours de droit supplémentaires sur le campus. - présenter une preuve de leur bonne connaissance de l'anglais, par exemple une note de 6 au test IELTS ou un équivalent. Les candidats provenant d'un pays où l'anglais est l'une des langues officielles sont exemptés de cette condition.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 20 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Des bourses sont disponibles en nombre limité pour couvrir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais d'étude; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI, qui leur communiquera ensuite des informations pratiques.</p>
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université Maqsut Narikbayev aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et https://mnu.kz/ .
Lieu	Astana (Kazakhstan)
Inscription	Mai à août 2025
Dates	Septembre 2025 à juin 2026
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et en droit des affaires délivré par l'Université Maqsut Narikbayev au nom de l'OMPI, du Ministère de la justice et du Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur de la République du Kazakhstan.

Enseignants	Les enseignements sont dispensés par d'éminents professeurs de l'Université Maqsut Narikbayev, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI, du Ministère de la justice et de l'Institut national de la propriété intellectuelle de la République du Kazakhstan.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Maqsut Narikbayev pour obtenir des informations actualisées et détaillées aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et https://mnu.kz/ .

15. Master en propriété intellectuelle, entrepreneuriat et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP) et l'Université Umm Al Qura (UQU) à la Mecque (Arabie saoudite) (nouveau)

Ce programme est organisé en coopération avec le Gouvernement saoudien par l'intermédiaire de l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP).

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Politiques et protection de la propriété intellectuelle - Brevets et droit de la concurrence - Professionnalisme dans le domaine juridique et éthique - Gestion de l'innovation : du projet au produit - Concession de licences de brevet, transfert de technologie, valorisation de la propriété intellectuelle et règlement des litiges - Droit et pratique dans le domaine des marques, des indications géographiques et des dessins et modèles industriels - Législation sur le droit d'auteur et les droits connexes - L'entrepreneuriat de A à Z - Séminaire d'étude indépendant : projet de recherche - Gestion de la propriété intellectuelle - Formation pratique de développement des compétences - Projet de recherche
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - excellents résultats dans les études supérieures, avec une note GPA de 3,0 (sur une échelle de 4,0) ou de 3,75 (sur une échelle de 5,0) pour un diplôme de premier cycle obtenu dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur agréés; - au moins un an d'expérience professionnelle pertinente dans un emploi de cadre avec une appréciation favorable; - présenter une preuve d'un engagement personnel et de services rendus à la communauté; et - maîtriser parfaitement l'anglais aux niveaux suivants : TOFEL iBT : 78; TOFEL ITP : 550; ou IELTS (université) : 6. <p>Les candidats reçus seront priés de fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un exemplaire certifié de leur diplôme de premier cycle, avec une traduction; - deux lettres de recommandation d'employeurs ou de membres influents de leur réseau; - un CV actualisé; - une lettre de motivation (déclaration personnelle); et - leurs notes au test d'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 50 étudiants au total.
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université d'Umm Al Qura aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.uqu.edu.sa .
Lieu	La Mecque (Arabie saoudite)
Inscription	À annoncer en 2025.
Dates	À annoncer en 2025.
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle, entrepreneuriat et innovation délivré par l'Université Umm Al Qura au nom de l'OMPI et de l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs éminents de l'Université Umm Al Qura, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle, des experts en propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI et du Gouvernement saoudien.

Pour en savoir plus

Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université Umm Al Qura pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées aux adresses suivantes :
www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.uqu.edu.sa.

16. Master en propriété intellectuelle et innovation à l'intention des cadres proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), le Ministère de l'industrie et du commerce du Maroc et l'Université Mohammed VI polytechnique (UM6P) à Ben Guerir, Maroc (nouveau)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement marocain par l'intermédiaire de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) et du Ministère de l'industrie et du commerce.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction à la propriété intellectuelle - Brevets et innovation - Marques de commerce et dessins et modèles industriels - Droit d'auteur - Analyse de données et informations en matière de brevets - Introduction au transfert de technologie - Gestion de la propriété intellectuelle - Stratégies de propriété intellectuelle pour les entreprises - La propriété intellectuelle et le droit de la concurrence - Processus de gestion du transfert de technologie - Étude de faisabilité technologique et économique - Économie et politique de l'innovation - Évaluation de la propriété intellectuelle dans les sciences de la vie et les sciences physiques - Propriété intellectuelle et entrepreneuriat : jeunes entreprises, entreprises dérivées et autres - Collaboration entre université et entreprises dans le domaine de la propriété intellectuelle - La propriété intellectuelle en tant qu'outil de stratégie de l'innovation - Valorisation de la propriété intellectuelle
Langue d'enseignement	Les cours sont donnés en français, à l'exception de quelques cours donnés en anglais.
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - détenir au moins un master dans un domaine pertinent, par exemple en ingénierie, en commerce, en droit, en science ou en technologie; - avoir de préférence deux à trois ans d'une expérience professionnelle démontrant des qualités de meneur et un succès dans leur domaine respectif; - une expérience professionnelle dans un domaine étroitement lié à l'innovation, la recherche, la création ou la protection d'actifs incorporels; - maîtriser parfaitement le français; et - avoir un niveau intermédiaire en anglais permettant au moins d'utiliser la langue.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 25 étudiants.
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université Mohammed VI polytechnique aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.um6p.ma .
Lieu	Ben Guerir (Maroc)
Inscription	À annoncer en 2025.
Dates	À annoncer en 2025.
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et innovation à l'intention des cadres délivré par l'Université Mohammed VI polytechnique au nom de l'OMPI, de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale et du Ministère de l'industrie et du commerce.

Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs éminents de l'Université Mohammed VI polytechnique et de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle, des experts en propriété intellectuelle et des collaborateurs des coorganisateur.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université Mohammed VI polytechnique pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.um6p.ma .

17. Master en sciences dans le domaine de la politique publique et du développement humain avec une spécialisation en gouvernance de l'innovation, proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université des Nations Unies – Centre de recherche économique et sociale et de formation de Maastricht pour l'innovation et la technologie (UNU-MERIT) à Maastricht (Pays-Bas) (nouveau)

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Politique publique - Économie publique - Analyse de la politique publique - Méthodes d'analyse politique - Méthodes complexes en matière de politique – recherches et analyse pertinentes - Mémoire <p>Sujets principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Innovation et politique en matière d'innovation d'un point de vue systémique - Connaissances, systèmes et politiques locaux - Gérer la Quatrième révolution industrielle - L'innovation pour la durabilité
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente; et - présenter une preuve de leur bonne connaissance de l'anglais, par exemple une note de 6,5 au test IELTS ou un équivalent. Les candidats dont l'anglais est la langue maternelle et les ressortissants de l'Union européenne ou les candidats ayant obtenu leur diplôme de premier cycle en anglais sont exemptés de cette condition. <p>Pour de plus amples informations sur les conditions d'admissibilité, veuillez consulter le site Web de l'UNU-MERIT.</p>
Nombre maximum d'étudiants	À déterminer.
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'UNU-MERIT aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et https://unu.edu/merit .
Lieu	Maastricht (Pays-Bas)
Inscription	Octobre 2024 à mai 2025
Dates	Septembre 2025 à juin 2026
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en sciences dans le domaine de la politique publique et du développement humain avec une spécialisation en gouvernance de l'innovation. Ils recevront deux diplômes, l'un de l'Université des Nations Unies et l'autre de l'Université de Maastricht, qui seront délivrés au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par d'éminents professeurs de l'UNU-MERIT, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'UNU-MERIT pour obtenir des informations actualisées et détaillées aux adresses suivantes : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et https://unu.edu/merit .

Autres partenariats et colloques universitaires à l'intention des enseignants et des chercheurs en propriété intellectuelle

1. Conférence des chercheurs en propriété intellectuelle et innovation d'Asie (IPIRA) : du 4 au 6 avril 2025 à Tokyo (Japon)

La conférence IPIRA est organisée conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Faculté de droit de l'Université Waseda, ainsi que l'Université islamique internationale de Malaisie, Universitas Indonesia, l'Université technologique de Nanyang, l'Université du commerce extérieur, l'Université A&M du Texas et l'Université de Genève.

Contenu	La conférence offre un forum aux universitaires, aux chercheurs et aux spécialistes de la propriété intellectuelle d'Asie et d'ailleurs pour discuter et partager de nouvelles idées sur la propriété intellectuelle et l'innovation.
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme d'études supérieures et avoir une expérience de l'enseignement en droit de la propriété intellectuelle, en innovation, en droit international, en économie ou en gestion avec une spécialisation en propriété intellectuelle; et - parler couramment l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 200 places au total.
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'IPIRA.
Lieu	Tokyo (Japon)
Inscription	Octobre à décembre 2024
Dates	Du 4 au 6 avril 2025
Pour en savoir plus	Veillez consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'IPIRA pour des informations actualisées et plus détaillées : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et http://ipresearchersasia.org/ .

2. Conférence européenne des chercheurs en propriété intellectuelle (IPRE) : juin 2025 à Genève (Suisse)

Cette conférence est organisée conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Université de Genève.

Contenu	La conférence offre un forum aux universitaires, aux enseignants et aux chercheurs spécialisés dans la propriété intellectuelle pour leur permettre de présenter leurs travaux en cours, recueillir des commentaires et faire du réseautage auprès de leurs pairs et de responsables politiques.
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme d'études supérieures et avoir une expérience de l'enseignement en droit de la propriété intellectuelle ou en droit international, en économie ou en gestion avec une spécialisation en propriété intellectuelle; et - parler couramment l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	100 places disponibles au total.
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Genève.
Lieu	Genève (Suisse)
Inscription	Février – mars 2025
Dates	Du 17 au 20 juin 2025
Pour en savoir plus	Veillez consulter les sites de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Genève pour des informations actualisées et plus détaillées : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.unige.ch .

3. Conférence sur la propriété intellectuelle et l'innovation en Amérique latine (IPILA) : octobre 2025 à Buenos Aires (Argentine)

Cette conférence est organisée conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Centre pour la propriété intellectuelle et l'innovation (CPINN) à l'Université de San Andrés (UdeSA).

Contenu	Cette conférence régionale offre un forum de débat universitaire sur la propriété intellectuelle et l'innovation qui rassemble des universitaires et des chercheurs spécialisés dans la propriété intellectuelle. Elle sert aussi de plateforme de discussion de ces thèmes sous l'angle de l'Amérique latine mais aussi de la communauté mondiale.
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme d'études supérieures et avoir une expérience de l'enseignement en droit de la propriété intellectuelle, en innovation, en droit international, en économie ou en gestion avec une spécialisation en propriété intellectuelle; et - parler couramment l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	50 places sont disponibles au total.
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université San Andrés.
Lieu	Buenos Aires (Argentine)
Inscription	Mars à août 2025
Dates	Octobre 2025
Pour en savoir plus	Veillez consulter les sites de l'Académie de l'OMPI et de l'Université San Andrés pour des informations actualisées et plus détaillées : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.udes.edu.ar .

4. Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle : du 3 au 14 février 2025 à Genève (Suisse)

Ce colloque est organisé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève.

Contenu	Le colloque porte sur un éventail de sujets propres à la propriété intellectuelle qui diffèrent chaque année. Les participants devront débattre d'études de cas et d'expériences d'enseignement pertinentes au regard de ces sujets, ainsi que de méthodes d'enseignement. Le programme prévoit aussi des visites aux bibliothèques de l'OMPI et de l'OMC ainsi que des réunions avec des fonctionnaires de ces deux organisations.
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme d'études supérieures et avoir une expérience de l'enseignement en droit de la propriété intellectuelle, en droit international, en économie ou en gestion avec une spécialisation en propriété intellectuelle; et - parler couramment l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	30 places sont disponibles au total.
Bourses (à confirmer)	Des bourses sont accordées en nombre limité par l'OMPI et l'OMC. Elles couvrent : <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport aller-retour; - tous les frais liés au colloque; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Les éventuels frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI ou de l'OMC en seront informés par l'Académie de l'OMPI et la Division de la propriété intellectuelle de l'OMC, qui leur communiqueront ensuite des informations pratiques, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'OMC.
Lieu	Genève (Suisse)
Inscription	Octobre à novembre 2024
Dates	Du 3 au 14 février 2025 (deux semaines)
Pour en savoir plus	Veillez consulter les sites de l'Académie de l'OMPI et de l'OMC pour des informations actualisées et plus détaillées : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy et www.wto.org/indexfr.htm .

PROGRAMME DES COURS D'ÉTÉ DE L'OMPI

Informations générales sur les cours d'été de l'OMPI

Les cours d'été de l'OMPI offrent aux jeunes professionnels et aux étudiants universitaires la possibilité d'approfondir leurs connaissances en matière de propriété intellectuelle, et notamment d'acquérir une compréhension de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de développement économique, social, culturel et technologique.

Tous les programmes des cours d'été sont structurés autour d'un tronc commun, mais plusieurs cours mettent plus particulièrement l'accent sur certaines questions particulières de propriété intellectuelle, par exemple le transfert de technologie. Tous les cours suivent le même format et ont la même durée. Les participants assistent à une présentation des différents aspects de la propriété intellectuelle; ils sont amenés à étudier notamment le caractère international de la protection de la propriété intellectuelle et l'interface entre la propriété intellectuelle et d'autres domaines d'action. Le programme, qui adopte une démarche interdisciplinaire axée sur des problèmes concrets, comprend des cours magistraux, des exercices de simulation, des débats en groupe sur des thèmes choisis en matière de propriété intellectuelle, des débats d'experts et des études de cas.

Contenu et structure	<ul style="list-style-type: none"> - L'OMPI et son rôle dans la promotion de la créativité et de l'innovation - Exemples d'enjeux contemporains dans le domaine des marques - Systèmes de marques au niveau international et régional - Les indications géographiques : environnement international et questions d'actualité - Protection des dessins et modèles et interface avec les autres domaines de la propriété intellectuelle - Noms de domaine de l'Internet et règlement extrajudiciaire des litiges, y compris des exemples de cas - Les marques et l'Internet : problèmes et défis - Gestion des marques : étude de cas - Systèmes de brevets au niveau régional et international - Exemples d'enjeux contemporains dans le domaine des brevets - Utilisation de l'information en matière de brevets - Protection des secrets d'affaires : questions d'actualité - Sélection de cas dans le domaine des brevets et des biotechnologies - Protection internationale du droit d'auteur et des droits connexes - Exemples d'enjeux contemporains dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes - Limitations et exceptions relatives au droit d'auteur, notamment l'accès des personnes ayant une déficience visuelle aux œuvres protégées par le droit d'auteur - Concurrence déloyale et propriété intellectuelle - Économie de la propriété intellectuelle - Gestion de la propriété intellectuelle : une approche pratique - Valorisation de la propriété intellectuelle; - Transfert de technologie et concession de licences - Exercices de simulation de négociations relatives à la concession de licences - Industries de la création et propriété intellectuelle : la concession de licences relatives au droit d'auteur - Protection des obtentions végétales, y compris la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (Convention UPOV) - Propriété intellectuelle et biodiversité : environnement international et questions d'actualité - Débats d'experts : <ul style="list-style-type: none"> - Propriété intellectuelle et santé publique : enjeux et défis - Propriété intellectuelle, technologies vertes et changement climatique : enjeux et défis - Exemples de cas relatifs à l'application des droits de propriété intellectuelle - Discussions en groupe : <ul style="list-style-type: none"> - Le transfert de technologie dans le domaine de la propriété intellectuelle - Le droit d'auteur à l'ère du numérique - L'innovation ouverte - Marques et stratégies de marques
Langue d'enseignement	Différentes langues d'enseignement seront proposées selon le cours d'été (voir le tableau ci-après intitulé "Cours d'été de l'OMPI en 2025").
Conditions d'admissibilité	Le programme, qui est international par nature, s'adresse principalement à de jeunes cadres, des étudiants de troisième cycle et des étudiants diplômés dans toute discipline universitaire.
Enseignement à distance	Dans la plupart des cours d'été, les candidats devront valider le cours d'enseignement à distance intitulé Cours général de propriété intellectuelle (DL-101). Les dates de la session et les dates des cours d'été spécialisés seront précisées en temps utile.
Frais d'inscription	Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site Web de l'Académie de l'OMPI : https://www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/summer-schools/index .
Frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance	Les participants doivent prendre en charge leurs propres frais de transport et de logement ainsi que leurs dépenses courantes pendant le programme.

Bourses	Un nombre limité de bourses est proposé aux étudiants étrangers qui participent aux programmes organisés en République de Corée et en Afrique du Sud. Elles sont offertes respectivement par les gouvernements coréen et japonais et couvrent les frais de voyage. Un nombre limité de bourses est également proposé pour les cours d'été organisés en Suisse. Des informations détaillées seront publiées sur le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/summer-schools/index .
Certificat	Les participants ayant suivi avec succès un programme de cours d'été et qui remplissent les conditions requises se verront délivrer un certificat de participation.
Autres informations	Pour de plus amples informations sur les cours d'été, veuillez consulter le site Web à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/summer-schools/index .

Cours d'été de l'OMPI en 2025[†]

Cours d'été	Langue	Lieu et date
1. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Bélarus	Russe	À annoncer
2. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Brésil	Portugais	À annoncer
3. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Chili	Espagnol	Santiago, du 17 au 28 mars
4. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la Colombie	Espagnol	À annoncer
5. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université de science politique et de droit de Chine orientale	Anglais	À annoncer
6. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Égypte	Arabe	À annoncer
7. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Ghana	Anglais	À annoncer
8. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Inde	Anglais	Delhi, du 17 au 28 mars
9. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Kazakhstan	Russe	À annoncer
10. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Mexique	Espagnol	À annoncer
11. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université de science et de technologie de Nanjing (Chine)	Anglais	À annoncer
12. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et Oman	Arabe	À annoncer
13. Cours d'été sur la propriété intellectuelle dans les pays émergents organisé par l'OMPI et les Philippines	Anglais	À annoncer
14. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université populaire de Chine	Anglais	À annoncer
15. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la République de Corée	Anglais	À annoncer
16. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université du Sichuan (Chine)	Anglais	À annoncer

[†] Pour être informé des dates, des délais et des frais d'inscription, veuillez consulter le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : <https://www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/summer-schools/index>.

Cours d'été	Langue	Lieu et date
17. Cours d'été de perfectionnement sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie organisé par l'OMPI et l'Afrique du Sud	Anglais	Durban, du 24 novembre au 5 décembre
18. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université de science politique et de droit du Sud-Ouest	Anglais	À annoncer
19. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Espagne	Espagnol	À annoncer
20. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université de Bournemouth (Royaume-Uni)	Anglais	En ligne, du 6 au 16 mai
21. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université de Genève (UNIGE, Suisse)	Anglais	Genève, du 16 au 27 juin
22. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et les États-Unis d'Amérique	Anglais	En ligne, du 2 au 13 juin
23. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université d'économie et de droit de Zhongnan (Chine)	Anglais	À annoncer

PROGRAMME DES INSTITUTIONS DE FORMATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (IPTI)

Informations générales sur le programme des institutions de formation en matière de propriété intellectuelle

L'Académie de l'OMPI aide les États membres à mettre en place des institutions de formation en matière de propriété intellectuelle (IPTI) qui soient en mesure de répondre aux besoins locaux de formation et de renforcement des compétences dans le domaine de la propriété intellectuelle d'une manière évolutive et rentable.

Ce modèle de renforcement des capacités personnalisé et durable permet aux bénéficiaires sur le terrain d'acquérir les connaissances et les compétences en matière de propriété intellectuelle nécessaires pour tirer le meilleur parti de leur créativité et de leurs innovations dans un but de développement socioéconomique.

Jusqu'en 2024, 26 institutions de formation en matière de propriété intellectuelle ont été créées avec l'aide de l'Académie de l'OMPI en Arabie saoudite, en Azerbaïdjan, au Chili, en Colombie (avec le Bureau du droit d'auteur et l'Office de la propriété industrielle), au Costa Rica, en Égypte, à El Salvador, en Équateur, en Éthiopie, en Géorgie, en Indonésie, au Pakistan, au Pérou, en République arabe syrienne, en République dominicaine (avec le Bureau du droit d'auteur et l'Office de la propriété industrielle), en République islamique d'Iran, à la Trinité-et-Tobago, en Tunisie, en Türkiye (avec le Bureau du droit d'auteur et l'Office de la propriété industrielle), en Ukraine et au Viet Nam, ainsi qu'auprès de deux institutions régionales, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) pour la région de l'ASEAN et l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) pour la région africaine. Pendant cette période, les institutions de formation en matière de propriété intellectuelle ont organisé plus de 10 450 activités de formation auxquelles ont pris part plus de 675 000 personnes.

Une fois que les institutions de formation en matière de propriété intellectuelle ont été créées, l'Académie de l'OMPI continue de les aider à mettre en œuvre des projets de renforcement des compétences, notamment pour répondre aux besoins des groupes qui ont été historiquement sous-représentés dans l'écosystème de la propriété intellectuelle, par exemple les entrepreneurs, les petites et moyennes entreprises, les femmes, les jeunes et les communautés autochtones. En 2024, l'Académie de l'OMPI a mis en œuvre 39 projets conjointement avec les institutions de formation en matière de propriété intellectuelle.

Ces institutions continuent de jouer un rôle important dans la formation dispensée à des bénéficiaires provenant de divers secteurs économiques clés à l'échelle nationale et régionale, notamment la technologie, l'industrie manufacturière, le tourisme, la gastronomie, les services juridiques, la publicité, le secteur agroalimentaire, la musique et les arts audiovisuels, l'artisanat et les produits cosmétiques naturels. Les formations proposées mettent l'accent sur les compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle et couvrent différents sujets tels

que les marques, les brevets, le droit d'auteur et les droits connexes, les dessins et modèles industriels ou encore la gestion et la commercialisation de la propriété intellectuelle.

En outre, le programme des institutions de formation en matière de la propriété intellectuelle offre désormais au public un cours gratuit fondé sur les idées et les connaissances acquises au cours de la mise en place de nouvelles institutions.

Le calendrier des manifestations organisées par ces institutions contient des informations actualisées sur les formations proposées; il peut être librement consulté à l'adresse suivante : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/ip-training-institutions/events.

Vous pouvez également naviguer sur notre carte pour trouver une institution de formation à la propriété intellectuelle, en savoir plus sur notre réseau de partenaires et accéder à leurs coordonnées et aux liens vers leurs sites Web : www.wipo.int/fr/web/wipo-academy/programs/ip-training-institutions/network.

1. Stratégies de formation en matière de propriété intellectuelle (IPTI-001)

Description	Ce cours permet aux formateurs en propriété intellectuelle d'acquérir les méthodes et les stratégies fondamentales d'enseignement nécessaires pour concevoir et assurer des formations en propriété intellectuelle à l'intention de différents publics. Initialement créé pour des formateurs des institutions de formation en matière de propriété intellectuelle qui dépendent de l'Académie de l'OMPI, il est désormais mis à la disposition de toute personne souhaitant améliorer ses compétences de formation dans ce domaine.
Contenu et structure	Le cours comporte huit modules : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction - Module 2 : L'apprentissage chez l'adulte - Module 3 : Définition des besoins en formation - Module 4 : Conception de la formation - Module 5 : Mise en œuvre de la formation - Module 6 : Évaluation de la formation - Module 7 : Principes de base de la formation en ligne - Module 8 : Évaluation finale
Certificat	Un certificat est remis aux participants qui ont achevé tous les modules du cours et ont obtenu une note d'au moins 80% à l'évaluation finale.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. L'étude de ces documents nécessite environ 15 heures.
Public cible	Le cours est destiné à des agents, des professionnels et des experts de la propriété intellectuelle qui sont notamment chargés de la formation.
Inscription	Des informations sur les périodes d'inscription et les inscriptions sont disponibles dans la partie du catalogue des cours consacrée aux institutions de formation en matière de propriété intellectuelle; le catalogue peut être consulté sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Français, anglais, arabe et espagnol.
Frais d'inscription	Le cours est dispensé gratuitement aux participants.

